

22
23

Sommaire

p. 4 à p. 11

NOTRE MODÈLE ORGANISATIONNEL ET DE GOUVERNANCE

Notre statut coopératif et notre gouvernance p. 08
Notre modèle organisationnel p. 09
InVivo Group, société à mission p. 09
Composition du Comité de mission d'InVivo Group p. 11

p. 12 à p. 21

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

Agriculture p. 14
Négoce international p. 16
Agroalimentaire p. 16
Retail p. 18
Pôle innovation d'InVivo Group p. 19
InVivo Foundation : le fond de dotation citoyen et prospectif du groupe p. 20

p. 22 à p. 29

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Risques liés au changement climatique p. 28
Risques géopolitiques p. 29
Risques cyber p. 29

p. 30 à p. 85

STRATÉGIE ET POLITIQUE RSE

Une stratégie solide et cohérente p. 32
La politique RSE du groupe InVivo : impulser un impact positif p. 35
Sustainability linked loan⁶ : un engagement accélérateur p. 36
Une stratégie qui s'ajuste en continu aux attentes sociétales p. 38
#triple performance p. 40
L'impact positif dans nos opérations : réduire notre empreinte et valoriser les ressources p. 42
L'impact positif dans nos offres : innover et développer des produits, services et filières responsables p. 54
L'impact positif pour et par nos parties prenantes : mobiliser notre écosystème pour stimuler la création de multiples valeurs durables p. 65
Tableau récapitulatif des engagements RSE, des leviers et actions correspondants p. 78

p. 86 à p. 94

OBJECTIFS CIBLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Note méthodologique du reporting extra-financier p. 88
Tableau des indicateurs de reporting extra-financier p. 93

p. 96 à p. 104

NOTES ET ANNEXES

Correspondance entre les priorités matérielles d'InVivo et les ODD p. 98
Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) p. 102

INTRODUCTION

Après un exercice 2021-2022 marqué par notre rapprochement avec le groupe Soufflet, nous hissant dans le top 3 des groupes agricoles européens et renforçant notre rôle moteur dans la transition agricole et alimentaire, l'exercice 2022-2023 a constitué une période fructueuse d'intégration de nos nouvelles activités et de leurs équipes. Nous avons notamment structuré, autour de la création d'Episens, un pôle unique d'expertise de la filière blé-farine-pain, très engagé dans la promotion de notre démarche filières durables Semons du Sens. Nous y avons également poursuivi notre plan de développement stratégique, notamment avec l'acquisition par TERACTION de Boulangerie Louise et de Grand Marché La Marnière, marquant une première étape de son projet de devenir un leader européen de la distribution alimentaire responsable. Malteries Soufflet a également intégré la Malterie du Château, en Belgique, et son rapprochement avec l'australien United Malt, en cours de finalisation et financé notamment via un Sustainability Linked Loan, en fera le premier malteur mondial, lui permettant de conforter, voire d'accélérer et d'étendre ses ambitions RSE.

Cette double dynamique de consolidation et de développement de nos activités, menée dans le respect de notre statut de société à mission et de notre raison d'être, s'appuie sur les engagements de notre démarche RSE Inside, inscrite au cœur de la stratégie d'entreprise. Cette politique RSE est en effet un référentiel guidant nos actions, aussi bien dans nos opérations et nos offres que dans nos relations avec nos parties prenantes, avec l'objectif d'une triple performance, environnementale, sociale et économique. Elle est aussi un élément fédérateur interne au sein d'un groupe aux activités toujours plus larges et diversifiées, mais partageant les mêmes valeurs. C'est dans cette ambition qu'ont été élaborées une nouvelle politique groupe d'achats responsables et une nouvelle politique sécurité, All Safe Together, qui sera lancée en septembre après un an de co-construction.

L'exercice 2022-2023 a été l'occasion de consolider nos fondamentaux RSE au sein de toutes nos composantes métiers, et d'y structurer la déclinaison de notre concept d'impact positif, désormais concrétisée au travers d'engagements détaillés, objectivés et suivis. Nous avons notamment poursuivi et renforcé notre accompagnement des agriculteurs vers des pratiques culturales favorisant la régénération des sols, la préservation des ressources, la restauration de la biodiversité et, bien sûr, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette montée en puissance est parfaitement en lien avec le nouveau cadre mondial pour la biodiversité, adopté à la COP 15 en décembre dernier où l'on admet l'imbrication des objectifs autour du climat, biodiversité et sols et où l'on voit désormais

en quoi l'agriculture peut faire partie des solutions pour le changement climatique. Nous accompagnons de plus en plus d'agriculteurs et de coopératives dans ce sens, notamment avec nos approches Terra 360 et Semons du sens. Nous avons également commencé à structurer des filières bas-carbone pour l'orge et le blé, pour apporter le meilleur à nos clients et aux consommateurs.

Il nous fallait aller plus loin. Pour œuvrer efficacement et durablement à la décarbonation de l'amont agricole, dont les deux tiers des émissions de gaz à effet de serre sont issus de la production et de l'épandage des engrais, il convient d'opérer une réelle transition vers des engrais décarbonés. Pour pallier le manque d'offres dans ce domaine, InVivo s'est donc associé avec 5 investisseurs principaux pour créer FertigHy, qui produira à grande échelle des engrais abordables et à faible teneur en carbone pour les agriculteurs européens. En 2025, FertigHy construira ainsi sa première usine en Espagne, avec l'objectif d'en construire ensuite dans d'autres pays européens. L'usine produira plus d'un million de tonnes métriques par an d'engrais azotés bas-carbone à partir d'électricité 100 % renouvelable et d'hydrogène vert. Ce projet s'inscrit pleinement dans notre politique d'actions à impacts positifs, pour une triple performance de notre chaîne de valeur. Il marque aussi notre volonté d'agir avec l'ensemble de nos parties prenantes. Parce qu'ensemble, on va plus vite, plus fort, plus loin...

Par Thierry Blandinières,
directeur général du groupe InVivo



AVERTISSEMENT

- Ce document présente la réponse du groupe aux éléments demandés par le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.
- Afin de préciser les spécificités de périmètre de chaque indicateur, une note méthodologique associée est disponible en page 90.
- Dans le cadre de l'application de l'Article 8 du Règlement sur la Taxonomie verte européenne (règlement (UE) 2020/852) et de son acte délégué relatif aux publications parues le 6 juillet 2021, le groupe InVivo a analysé les activités concernées par cette classification.
- Seules les activités de TERACTION sont dites éligibles. Une présentation détaillée de ce point réglementaire est intégrée à la DPEF de TERACTION.

INVIVO EN BREF

- Union nationale de coopératives agricoles, le groupe InVivo apporte des solutions innovantes et responsables à ses coopératives sociétaires et à leurs exploitants pour soutenir la transition environnementale et économique de l'agriculture et de l'alimentation. Agriculture, négoce international de grains, agroalimentaire (malterie, pôle blé, vin), jardinerie et distribution alimentaire...
- L'agriculture et l'alimentation sont au cœur des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU dont InVivo contribue au quotidien à la réalisation effective.



NOTRE MODÈLE ORGANISA- TIONNEL ET DE GOU- VERNANCE

p. 4 à p. 11

Notre statut coopératif et notre gouvernance **p.08**

Notre modèle organisationnel **p.09**


InVivo Group, société à mission **p.09**

Composition du Comité de mission d'InVivo Group **p.11**

Notre modèle organisationnel et de gouvernance

NOTRE STATUT COOPÉRATIF ET NOTRE GOUVERNANCE

InVivo est une **union nationale de coopératives agricoles**, fondée sur le respect des valeurs et des principes coopératifs tels que définis par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI).

 Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs à travers une entreprise détenue collectivement et contrôlée démocratiquement.

L'Union réunit **174 coopératives sociétaires** représentant plus de la moitié des agriculteurs de France. Du champ à l'assiette, InVivo répond aux besoins et attentes des agriculteurs et des consommateurs en mutualisant les forces de ses coopératives, en investissant dans l'innovation de manière responsable et durable, et en renouvelant sans cesse son offre de produits et services.

L'Union InVivo est membre de La Coopération Agricole.



La Coopération Agricole est la représentation unifiée des coopératives agricoles, agroalimentaires, agro-industrielles et forestières françaises. Elle rassemble également des fédérations nationales métiers et des fédérations régionales. Porte-voix politique et force de proposition auprès des pouvoirs publics français et européens, des médias et de la société civile, La Coopération Agricole a pour mission de promouvoir le modèle coopératif en valorisant son action économique.

Le Conseil d'administration de l'Union détermine les orientations stratégiques sous le contrôle annuel de l'Assemblée Générale qui réunit l'ensemble des coopératives sociétaires. Il est composé de 22 associés coopérateurs élus, d'un associé non-coopérateur élu,

de 4 représentants du personnel élus et d'une personnalité qualifiée. Le président est le porteur du projet collectif et le porte-parole du Conseil d'administration. Le directeur général est chargé de mettre en œuvre la stratégie après validation des orientations par le Conseil d'administration de l'Union.

Les élus coopérateurs appartenant au Conseil d'administration de l'Union sont présents à tous les niveaux stratégiques, au sein de multiples instances de décision. Cette implication des élus garantit que l'action d'InVivo soit toujours conduite au service des associés coopérateurs et co-construite avec eux, conformément à ses valeurs et à son statut.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de **six comités transverses** qu'il a constitués en son sein, parmi lesquels :

- **Le comité d'audit et des risques** assure le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne, le suivi de la gestion des risques et le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés.
- **Le comité de suivi digital** assure le suivi des projets digitaux du groupe et des métiers.
- **Le comité d'éthique et gouvernance** est en charge de veiller au respect de l'éthique au sein du groupe et notamment à celui de la charte d'engagement signée par l'ensemble des membres du conseil, d'examiner toute question relative à d'éventuelles situations de conflits d'intérêts au sein de l'Union InVivo, du groupe et de ses filiales, d'engager des chantiers de réflexion visant en particulier l'amélioration continue de la gouvernance de l'Union et de son fonctionnement.
- **Le comité des rémunérations et nominations** a pour mission de faire des propositions et donner un avis consultatif au Conseil d'administration concernant les projets de nomination et le suivi de la politique de rémunération globale ainsi que celle des dirigeants mandataires sociaux et directeurs généraux.
- **Le comité relations adhérents** construit et anime les liens entre InVivo et ses coopératives associées. À ce titre, il est l'interlocuteur privilégié de l'écosystème coopératif d'InVivo et veille à la bonne transmission d'information entre les différents acteurs.

- **Le comité de suivi RSE** a pour mission de suivre les avancées des différents objectifs de la politique RSE du groupe, de veiller à sa bonne adhésion auprès des collaborateurs et parties prenantes externes, et à sa mise en œuvre aux niveaux des métiers qui contribuent à générer de la valeur responsable via leurs opérations et Offres à Impact Positif.

- **La holding pivot InVivo Group SAS** porte les fonctions corporate et marque la frontière entre les activités propres à l'Union de coopératives et les activités économiques concurrentielles. C'est à ce niveau qu'est définie la stratégie du groupe.

Des holdings/filiales métiers rassemblent les activités économiques du groupe répondant aux lois des marchés sur lesquels elles sont implantées. Chaque holding/filiale métier définit et met en œuvre sa stratégie en cohérence avec la stratégie du groupe. Les filiales métiers ont leur propre Conseil d'administration et peuvent accueillir des actionnaires minoritaires non coopérateurs. Elles sont regroupées en quatre grandes activités stratégiques : Agriculture ; Négoce international de grains ; Agroalimentaire (malterie, pôle blé, vin) ; Jardinierie et distribution alimentaire.

INVIVO GROUP, SOCIÉTÉ À MISSION

Le Conseil d'administration de l'Union InVivo, réuni le 21 octobre 2020, a entériné la modification des statuts d'InVivo Group, incluant sa raison d'être et sa mission, faisant de la holding pivot de l'union française de coopératives agricoles une **société à mission** (SAM).

La loi PACTE du 22 mai 2019 offre aux sociétés la possibilité d'intégrer dans leurs statuts une finalité d'intérêt collectif, à un niveau plus ou moins contraignant. InVivo a choisi le plus haut niveau d'engagement prévu par la loi : la qualité de SAM.

Cette transformation majeure, préparée dès le début des débats autour de la loi PACTE, a pour but de soutenir durablement la stratégie du groupe, en lui fixant **une raison d'être ambitieuse et plusieurs missions d'intérêt collectif**.

Le 18 janvier 2023, Jérôme Calteau a été élu pour prendre la succession de Philippe Mangin au poste de président. À cette même occasion, le Conseil d'administration a renouvelé sa confiance en la direction générale assurée par Thierry Blandinières et quatre nouveaux membres ont intégré le comité exécutif : Olivier Clyti, directeur stratégie, RSE et digital ; Jean-François Lépy, directeur de Soufflet Négoce by InVivo ; Christophe Passelande, directeur de Soufflet Agriculture, Malteries Soufflet et Soufflet Vigne ; François-Xavier Quarez, directeur d'Episens by InVivo. Cette évolution fait suite à l'acquisition du groupe Soufflet en 2021 et doit permettre d'accélérer la transformation des métiers du groupe. **Le bureau de l'Union InVivo** prépare les décisions à prendre par le Conseil d'administration.

On retrouve au sein du bureau le président ainsi que 7 vice-présidents (administrant les comités de suivi métiers et comités transverses).

NOTRE MODÈLE ORGANISATIONNEL

InVivo a conduit, en juillet 2015, dans le cadre de sa stratégie, une séparation juridique et fiscale entre ses activités statutaires propres à l'Union de coopératives et ses autres activités commerciales.

L'organisation juridique du groupe se structure en trois niveaux :

- **L'Union nationale de coopératives agricoles ou Union InVivo.** Socle historique d'InVivo et fondement de sa mission, l'Union regroupe les activités statutaires de service aux coopératives adhérentes, à savoir la centralisation des achats d'agrofournitures et les métiers liés au commerce de grains. Elle assure et anime la relation avec le monde coopératif.

La raison d'être d'InVivo Group a été construite à partir d'un **vaste processus collaboratif et participatif**, incluant le Conseil d'administration et le comité des cadres dirigeants, et la consultation online des membres des coopératives sociétaires, d'un échantillon de leurs adhérents, des salariés et des autres parties prenantes (clients, fournisseurs, franchisés, investisseurs, start-up). 1 500 réponses ont ainsi été recueillies permettant de nourrir l'élaboration de la raison d'être.

Raison d'être d'InVivo Group

Favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient, en déployant des solutions et des produits innovants et responsables, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.

En adoptant la qualité de société à mission pour son groupe et prochainement pour chacune de ses filiales, InVivo affirme sa volonté de mettre son modèle économique qui s'étend tout au long de la chaîne alimentaire au service de cet engagement.

Mission d'InVivo Group

Éclairée par sa raison d'être, InVivo Group se donne pour mission :

- De renforcer l'adhésion de ses membres et leur capacité à transformer durablement l'agriculture et assurer la qualité et la sécurité alimentaire, en France et dans le monde.
- D'intégrer sa raison d'être à sa stratégie globale ainsi qu'à celle de ses marques, tout en l'adaptant aux entités qui composent son groupe.
- De développer en continu, par et avec la recherche et le digital, ses savoirs et ses capacités d'innovation pour préparer les solutions d'avenir, à impact positif, et contribuer à relever les grands défis environnementaux.
- De co-construire avec ses partenaires, des produits et services éco-conçus et/ou sourcés responsablement et des circuits de distribution responsables, créateurs de valeur économique, environnementale et sociétale.



- D'explorer et de structurer avec les acteurs des filières agricoles des projets innovants et responsables porteurs de croissance durable, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice.

- De développer en continu, les compétences de ses collaborateurs, leur capacité de prise d'initiative et le niveau du dialogue social, dans l'affirmation de ses valeurs coopératives.

- D'appliquer le code de conduite d'InVivo à l'égard de ses parties prenantes stratégiques, dans le respect des droits de l'Homme et des principes directeurs de l'OCDE, y compris à l'égard de ses fournisseurs et clients, et de protéger les données personnelles.

Pour garantir l'exécution de la mission que la société s'est donnée, le groupe a désigné un **Comité de mission indépendant** composé de deux personnalités qualifiées et de cinq collaborateurs représentant les différents métiers du groupe.

COMPOSITION DU COMITÉ DE MISSION D'INVIVO GROUP

- Personnalités qualifiées :
 - Sébastien Abis, directeur du Club DEMETER, chercheur associé à l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques), tourné vers les réflexions de long-terme, les enjeux mondiaux et les dynamiques intersectorielles.
 - Sébastien Coquard, président de la cave coopérative AGAMY qui regroupe plus de 350 viticulteurs du Beaujolais, Coteaux-du-Lyonnais et Côtes-du-Forez.
- Salariés :
 - Ludvine Allardon, directrice des opérations d'Agrosolutions – Bioline by InVivo.
 - Elodie Colin-Petit, Business Development Director – Malteries Soufflet.
 - Mathieu Gaubert, directeur de filière auto-producteur et décorateur – TERACTION.
 - Constance de Gourcuff, directrice communication interne et digitale, et de la marque employeur – InVivo Group. Elle a été désignée comme présidente du Comité de mission.
 - Benoît Rousseaux, responsable innovation – InVivo Group.

Cette année, après l'acquisition du groupe Soufflet en décembre 2021, les travaux du Comité de mission ont principalement porté sur l'intégration des nouveaux périmètres métiers à la feuille de route. Ainsi, le Comité de mission a revu chacun des objectifs et chacun des indicateurs d'évaluation permettant de suivre la réalisation de la mission, pour refléter la nouvelle dimension du groupe. Le rapport annuel 2022-2023, joint au rapport de gestion, synthétise les travaux de cette année et présente les nouveaux indicateurs et leurs résultats.

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

p. 12 à p. 21

Agriculture **p. 14**
Négoce international de grains **p. 16**
Agroalimentaire **p. 16**
Retail **p. 18**
Pôle innovation d'InVivo Group **p. 19**

Notre modèle économique et sociétal

Agriculture



En proposant une offre globale de solutions et de services durables et innovants, Bioline by InVivo construit la 3^e voie de l'agriculture, un modèle d'agriculture qui nourrit le consommateur, procure une meilleure qualité de vie et une rémunération juste à l'agriculteur, et permet de lutter contre le changement climatique, via son impact positif sur le stockage de carbone, la qualité des sols et la préservation de la biodiversité. Cette démarche s'inscrit ainsi dans sa raison d'être : « Agir pour une agriculture et une alimentation durables ». **Marque ombrelle mondiale, Bioline by InVivo dispose de savoir-faire reconnus pour accompagner les agriculteurs sur toute leur chaîne de valeur : acheter, semer, nourrir et protéger les sols et les plantes, piloter l'exploitation.**



Les activités de Bioline by InVivo sont divisées en deux entités distinctes :

- Une 1^{re} entité, avec des missions dites « régaliennes » propres à l'Union InVivo, au sein de laquelle sont gérées les activités « Logistique et Stockage » (activité de manutention portuaire et fluviale pour l'export et le travail des céréales), ainsi que 2 centrales de référencement : PPA (Pôle Partenaires Agrofourniture) et Vert Cité, spécialisée dans les produits destinés au marché des espaces verts.
- Une 2^e entité au sein de la holding Bioline Group, organisée en 3 divisions, pour répondre plus efficacement et rapidement aux besoins des marchés agricoles. Ces pôles sont gérés en transversalité et en cohérence avec la 3^e voie de l'agriculture.

Le modèle d'affaires de Bioline repose ainsi sur une offre 360, qui s'articule autour d'actions clés dans le travail de l'agriculteur : acheter, semer, nourrir, protéger, piloter, valoriser.

Mutualiser les achats : le PPA

Activité centrale de l'Union InVivo, le **PPA (Pôle Partenaires Agrofourniture)** référence des produits de protection des plantes, de synthèse et biologiques, ainsi que des semences, de manière à fournir aux coopératives et à leurs adhérents agriculteurs, un large choix de solutions ayant prouvé leur efficacité. Au sein du PPA, 6 unions régionales réunissant plus de 100 coopératives négocient ensemble une partie de leurs conditions d'achat.

Semer : Bioline Seeds

Bioline by InVivo a construit un véritable pôle de compétences autour de la semence, en France et à l'international avec : **Semences de France**, premier intervenant sur le marché en France ; **LS Production**, leader français de production de semences de colza ; les filiales européennes **Novasem** (Italie) et **Tradisco Seeds** (Hongrie) ; **DTI Sementes** (Brésil) qui commercialise sous la marque Agrosol ; et **Aegilops**, entreprise française spécialisée dans la conception de produits d'enrobage et de pelliculage des semences.

Nourrir et protéger : Bioline Crop Care

Pour nourrir les sols et les plantes, la branche engrais, **Fertiline**, produit des engrais de spécialités et d'urée imprégnée, avec deux produits phares : Nexen et Novius, des fertilisants azotés hautes performances bénéficiant de technologies innovantes qui augmentent la quantité d'azote disponible pour les plantes et en limitent les pertes par volatilisation dans l'environnement.

Pour protéger les plantes contre les ravageurs, Bioline Crop Care et ses entités spécialisées, **Phyteurop** (France), **Life Scientific** (Irlande), **CCAB Agro** (Brésil) et **InOu** (Chine), encouragent une utilisation raisonnée des phytosanitaires, combinée à d'autres solutions comme les solutions de biocontrôle produites par **Bioline AgroSciences**.

Piloter l'exploitation : Bioline Solutions

Pour faciliter le pilotage de l'activité des exploitations agricoles et améliorer leur performance, Bioline Solutions propose une palette d'outils numériques spécifiques avec **SMAG** et sa gamme de logiciels et d'applications web et mobiles, ainsi que **beApi**, filiale dédiée à l'agriculture de précision, dont les solutions intégrées permettent notamment la modulation intra-parcellaire des intrants.

Le programme **Fermes LEADER** et la plateforme d'expérimentation **Openfield** permettent de diffuser les innovations dans les exploitations, en démontrant leur pertinence pour la qualité de la production, la facilitation du travail et l'amélioration des revenus des agriculteurs (voir aussi 5. Pôle innovation d'InVivo Group). **Agrosolutions** participe à l'édification d'une agriculture toujours plus durable, en apportant expertises et conseils aux coopératives, agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire pour améliorer la production, anticiper les risques et identifier de nouvelles sources de revenus. **Carbon&Co** est en charge de la mutualisation, de la traçabilité et de la juste valorisation des crédits carbone issus des projets carbone des agriculteurs.



Présent dans les principales régions de grandes cultures en France ainsi que dans 9 autres pays (Europe et CEI), Soufflet Agriculture assure la collecte, le stockage et la commercialisation d'environ 5,5 Mt par an de céréales et oléo-protéagineux issus des

productions de près de 25 000 agriculteurs. Les produits sont valorisés en France par le biais de la filière meunerie (pour le blé) et de la malterie (pour l'orge de brasserie), et à l'exportation par Soufflet Négoce by InVivo (environ 1,5 Mt). Soufflet Agriculture exerce également une activité de distribution d'agrofournitures.

Soufflet Agriculture accompagne les agriculteurs dans leur développement par une expertise agronomique personnalisée, un suivi technique de proximité et une offre de solutions innovantes et compétitives (sélection variétale avec la marque Soufflet Seeds, protection et nutrition des plantes, systèmes de culture et agriculture de précision...), leur permettant de répondre aux besoins des filières et des industries agroalimentaires. Son application numérique Farmi est également un outil d'aide à la gestion des exploitations, ainsi qu'un accompagnement complémentaire dans leur transition vers une agriculture plus précise et agroécologique.



Structurée en 3 marchés distincts : la vigne, le vin, le conseil et services vitivinicoles (via sa marque Vitivalor Solutions), Soufflet Vigne accompagne ses clients viticulteurs, caves coopératives et négociants à toutes les étapes de la vie de leurs exploitations en leur proposant son savoir-faire et ses expertises agronomiques, œnologiques, techniques et réglementaires, accompagnés d'une gamme complète de produits à marques propres, de la plantation et l'entretien de la vigne, à l'élevage et au conditionnement du vin.

Fort d'un maillage de 29 magasins implantés dans les principaux vignobles, Soufflet Vigne est un acteur majeur de la filière viti-vinicole française, et ambitionne de devenir à terme le leader du conseil viti-vinicole en France (depuis la plantation de la vigne jusqu'à la vente des vins de domaines) et un acteur incontournable de la viticulture de la 3^e voie.

Avec sa marque Le Souffle Vert, Soufflet Vigne propose aussi une large sélection de produits destinés aux professionnels de la création et de l'entretien des jardins et des espaces verts.



Agroalimentaire

Pôle blé



Episens by InVivo, le nouveau pôle blé du groupe InVivo lancé en janvier 2023, offre une expertise filière unique, du grain au produit fini, s'appuyant sur la valeur ajoutée de chacun de ses 3 métiers complémentaires :

- la Meunerie, avec **Moulins Soufflet**,
- les Ingrédients (solutions techniques et aromatiques pour la meunerie, la boulangerie artisanale et industrielle), avec **AIT Ingrédients et Soufflet Biotechnologies**,
- la Boulangerie-Vienniserie-Pâtisserie (BVP) et le snacking avec **Neuhauser**.

Cette structuration en un pôle dédié à la filière blé permet d'opérer sur l'ensemble de la chaîne de transformation et de maîtriser les outils de production amont et aval, afin d'adresser au mieux les nouvelles attentes des clients, boulangers artisans ou industriels, celles de la distribution et du consommateur. Pour y contribuer, Episens et ses métiers sont aussi engagés dans la transition agricole et alimentaire via la démarche Semons du Sens, portée par le groupe InVivo.



Figurant depuis 1978 parmi les premiers meuniers français, **Moulins**

Soufflet perpétue son savoir-faire agronomique, meunier et boulanger en assemblant des blés sélectionnés pour les transformer en farines durables de haute qualité. Moulins Soufflet dispose de 9 moulins en France et en Belgique, avec une capacité de production annuelle de plus de 800 000 tonnes de farine. Leur maillage géographique permet de servir les clients artisans boulangers, industriels et distributeurs de façon locale et efficace.

Pionnier depuis 12 ans des filières tracées et durables avec Semons du Sens, Moulins Soufflet produit aujourd'hui 300 000 tonnes de farines issues des filières durables Semons du Sens, notamment avec ses marques Baguépi Farine Responsable et Melior, destinées aux artisans boulangers.

Négoce international



Soufflet Négoce by InVivo se positionne comme un acteur européen majeur du commerce de grains. Au service de ses filières à l'export et de clients stratégiques, l'équipe Soufflet Négoce by InVivo commercialise blé (tendre et dur), orge (fourragères et de brasserie), maïs, oléo-protéagineux en provenance en priorité de la France et d'Europe, à destination majoritairement de l'Europe, des pays du Maghreb, du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie, grâce notamment à des bureaux commerciaux en Ukraine, Espagne, Côte d'Ivoire, Algérie, à Cuba et à Singapour (InVivo Trading Asia). L'activité intègre également Prolac (export de produits laitiers, principalement en Afrique et en Asie) et la Socomac (silos portuaires à Rouen et à La Pallice).

En matière de logistique, Soufflet Négoce by InVivo peut également s'appuyer sur **Logistique & Stockage** et ses 12 installations portuaires maritimes (Bordeaux, Blaye, Nantes, Montoir-de-Bretagne) et fluviales (La Grande-Paroisse, Châlons-en-Champagne, Metz, Illange, Ottmarsheim, Huningue, Saint-Usage, Santes) consacrées au travail et à la valorisation des grains ainsi qu'au chargement/déchargement des navires. Logistique & Stockage adapte et renouvelle son offre de services (travail des grains et stockage de précision) pour répondre à la demande des industries agroalimentaires.



AIT Ingrédients, expert fabricant d'ingrédients, propose des solutions techniques (améliorants, correcteurs et enzymes) et créatives (levains, ingrédients céréaliers, mixés) aux industriels de la meunerie, de la panification et des pâtes et aux distributeurs, avec une offre de service personnalisée et des solutions Clean Label et durables. Ses 6 filiales internationales lui permettent de répondre aux besoins des marchés européen, africain, sud-américain, ainsi qu'à ceux du Moyen-Orient et d'Asie.



Expert de la fermentation et de biosolutions depuis 35 ans, **Soufflet Biotechnologies** développe et fabrique des levains, des enzymes et des complexes enzymatiques, destinés à l'industrie alimentaire (brasserie, œnologie, panification, transformation des fruits, alimentation animale).



Neuhauser, fabricant de produits de boulangerie-vienniserie-pâtisserie (BVP) depuis 1906, contribue à faire rayonner le savoir-faire boulanger français auprès des clients du secteur de la restauration commerciale et de la grande distribution en France, en Europe et dans le monde. Ses gammes de pains, viennoiseries, beignets, brioches et aides culinaires sont fabriquées dans ses 11 sites en France, à partir de farine de blé français durable issue de la démarche Semons du Sens et d'ingrédients responsables. Son usine au Portugal produit du pain et des pasteis de nata.

Malterie



Acteur international de 1^{er} plan sur son marché, Malteries Soufflet répond aux cahiers des charges les plus exigeants de ses clients (grands brasseurs et artisans brasseurs, distilleurs et producteurs d'ingrédients) dans chacun de ses 16 pays d'implantation, grâce à sa maîtrise de la filière orge : de la semence à la bière, depuis la sélection de variétés nouvelles jusqu'au choix des meilleures qualités d'orges, dans une démarche de transition agroécologique.

Malteries Soufflet produit des malts d'excellence, standards ou spéciaux, pilsen, torrifiés ou bio, dans une démarche d'amélioration continue de la durabilité de ses produits et de prise en compte de leur impact environnemental. Malteries Soufflet opère 29 malteries en Europe, en Amérique Latine, en Asie et en Afrique pour une production annuelle de 2,4 Mt de malt.

Vin



Créé en 2015, Cordier by InVivo contribue à construire, avec ses coopératives partenaires, une filière vin durable, et participe au succès des vins, et désormais des spiritueux, français à travers le monde. Depuis sa fusion avec Vinadeis (groupe coopératif viticole), Cordier est devenu le numéro 3 de la filière vin française. Cordier est structuré autour de 2 pôles : un **pôle vrac**, Sudvin SAS, avec l'ambition de devenir le n°1 en France sur ce segment d'ici 2030 et exportant déjà dans 25 pays, et un pôle **produits élaborés**, avec Cordier SAS, doté de 3 usines d'embouteillage multiformats et des structures de distribution qui couvrent, en France comme à l'export, les 2 circuits principaux de clientèle : cafés-hôtels-restaurants CHR et grande distribution. L'activité à l'export est divisée en trois grandes zones : Asie, Amérique et CEL, avec une présence en Belgique, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Allemagne, Chine, Corée, Japon, Hong Kong et aux États-Unis.



Grâce à une alliance avec la coopérative Océalia, devenue récemment adhérente de l'Union InVivo, Cordier vient de créer Tuxedo, une gamme de spiritueux français élaborée à partir de l'alcool obtenue via la production de ses vins désalcoolisés. Cette nouvelle gamme, qui participera au renforcement de son positionnement au niveau international, s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et plus globalement dans la stratégie RSE de Cordier, Terra 360, qui vise, du sol au verre, à développer la viticulture régénératrice et la biodiversité, améliorer son empreinte carbone, favoriser la santé (consommation responsable) et la traçabilité des produits.

Retail

TERACT

TERACT regroupe depuis juillet 2022 les activités de distribution du groupe InVivo (anciennement InVivo Retail) et celles de l'ancien SPAC 2MX Organic. Côté en Bourse, TERACT est un acteur majeur de la distribution responsable dans deux marchés stratégiques, en croissance : celui de la Jardinerie / Animalerie et celui de l'Alimentaire, avec pour ambition de créer un réseau novateur d'enseignes et de marques engagées, alliant tradition et modernité, savoir-faire agricoles et innovation, expérience en magasin et digitale. TERACT regroupe les enseignes de Jardinerie / Animalerie Jardiland, Gamm vert, Delbard, Jardinerie du Terroir et Noa, ainsi que les enseignes alimentaires Boulangerie Louise, Grand Marché La Marnière, Frais d'Ici et Bio&Co.

Pour former ses collaborateurs de demain, futurs piliers de la croissance de l'entreprise, TERACT dispose désormais d'un centre de formation des apprentis, dédié à ses métiers : le CFA by TERACT.

Jardinerie / Animalerie

TERACT se positionne en tant qu'expert du végétal avec trois enseignes : **Jardiland**, marque leader des jardinerie d'attraction (avec le concept **Noa**, la maison

des animaux, créé en 2019) ; **Gamm vert**, la jardinerie aux racines agricole, n°1 de la jardinerie de proximité en France avec plus de 1 100 magasins ; **Delbard**, celle des indépendants (réseau en franchise). Jardiland et Gamm vert bénéficient de nouveaux sites internet, développés en collaboration avec la Digital Factory d'InVivo, pour favoriser l'expérience digitale.



Alimentaire

Déjà positionné sur le segment des produits alimentaires frais, locaux et bio, avec les deux enseignes **Frais d'Ici** et **Bio&Co**, bénéficiant d'une stratégie originale d'installation d'espaces alimentaires dans les magasins Gamm vert (Les Sens du Terroir) et Jardiland (Le Jardin des Saveurs), TERACT a accéléré son développement dans ce secteur stratégique de l'alimentaire avec le rachat, fin 2022, de **Boulangerie Louise** et des 3 magasins **Le Grand Marché La Marnière**.

Boulangerie Louise est le premier acteur de la boulangerie artisanale dans le nord et le nord-ouest de la France et le 3^e réseau à l'échelle nationale, avec plus de 1 500 collaborateurs sur 129 boulangeries artisanales. TERACT souhaite faire de Boulangerie Louise un leader national de la boulangerie artisanale, dans une dynamique de création de filière durable et dans le cadre du développement d'un nouveau concept alimentaire intégrant des boulangeries artisanales.

Avec l'acquisition de trois magasins **Grand Marché La Marnière** situés dans les Yvelines, TERACT va accélérer le développement de ses activités alimentaires en déployant un concept de marché couvert authentique, proposant des produits frais de qualité et privilégiant les circuits courts et le local.

Pôle innovation d'InVivo Group



Distribution alimentaire

La transformation digitale du groupe InVivo revêt une importance capitale pour répondre aux enjeux actuels et futurs du retail et de l'industrie agricole et agroalimentaire. En créant, dès 2018, sa propre Digital Factory, InVivo a désormais plusieurs produits digitaux à son actif au service de la compétitivité et de la croissance durable de ses différents métiers et de ses coopératives sociétaires, permettant d'optimiser et de moderniser la chaîne d'approvisionnement agricole, de tracer les pratiques agricoles et les productions, de mesurer l'efficacité technico-économique des exploitations tout en assurant la promotion d'une agriculture régénératrice et durable.

InVivo Digital Factory compte 4 plateformes majeures :

- **Enseigne.com** : plateforme omnicanale multi enseignes, intégrant la montée en puissance du commerce en ligne et l'évolution des habitudes de consommation (vente en ligne, mais aussi drive-to-store, click & collect, livraison en magasin ou à domicile, commande en ligne d'un produit manquant en magasin...). Cette plateforme est notamment utilisée pour la refonte récente du site Jardiland.com et celle à venir du site Gammvert.fr, dans l'objectif de digitaliser 20 % de leur chiffre d'affaires global à horizon 2030 ;

- **Farmi** : plateforme transactionnelle, communautaire, multicanale et internationale s'adressant aux agriculteurs clients de Soufflet Agriculture en France et en Europe (17 000 agriculteurs connectés en France, 5 000 en Europe). Farmi réinvente l'expérience digitale des agriculteurs, du semi jusqu'à la récolte, en proposant des outils et des services innovants et en valorisant la data. Farmi crée également la première communauté d'agriculteurs en Europe souhaitant progresser ensemble.

- **Maïté (Malt Artificial Intelligence)** : cette intelligence artificielle, utilisant plus de 8 modèles, permet à Soufflet Négoce by InVivo de modéliser le processus de transformation de l'orge en malt avec un objectif majeur, en prenant en compte les paramètres environnementaux, les caractéristiques des grains et les performances attendues. Cet outil permet d'accroître la rentabilité dans les chaînes de production en optimisant le rendement et la consommation énergétique.

- **aladin.farm** : lancée en 2020, cette marketplace des coopératives françaises, accessible 24 h/24, 7 j/7, offre une panoplie complète de services data et d'outils digitaux aux agriculteurs, techniciens des coopératives et agro fournisseurs. Utilisée par 24 coopératives, représentant 60 000 agriculteurs, et la vente en ligne des 25 000 articles référencés (engrais, semences, santé du végétal, nutrition du végétal, conservation des fourrages, palissage et équipement vigne-arboriculture, et élevage) atteint plus de 215 M€.

En 2022, InVivo Digital Factory s'est doté d'une Data Factory, avec une équipe dédiée, pour permettre au groupe d'accélérer en matière de valorisation métiers par la data et d'utilisation de l'intelligence artificielle.



Mais la mission d'InVivo ne s'arrête pas à proposer de l'innovation : il s'agit aussi de la diffuser largement, pour en accélérer l'adoption via des expérimentations et des démonstrateurs. Pour cela, deux programmes sont à l'œuvre : **Fermes LEADER** et **Openfield**.

Pour évaluer l'intérêt fonctionnel et économique des solutions numériques destinées à l'agriculture, InVivo s'appuie sur l'expertise du « living lab » Fermes LEADER. Ce réseau de 500 fermes, aujourd'hui organisé autour de 30 coopératives, propose informations pédagogiques, formations à distance, démonstrations, tests sur le terrain et accompagnements spécifiques, pour faciliter le déploiement des solutions digitales auprès des agriculteurs.

InVivo anime également une plateforme d'essais d'innovations technologiques et agronomiques à ciel ouvert, Openfield, un champ d'environ 20 hectares à Milly-La-Forêt. Ce salon en plein air réunit tous les deux ans des participants du monde agricole pour présenter des essais portant sur plusieurs thématiques : économie circulaire, conduite culturale bas-carbone, nouvelles variétés de semences, systèmes de protection intégrés, vie des sols, etc. Pour sa deuxième édition, en juin 2023, l'événement a réuni près de 600 participants.

Créé en 2017 sous la forme d'un challenge annuel ouvert aux startups de l'agroalimentaire, dans l'objectif d'identifier celles pouvant accélérer la transition du secteur agroalimentaire, **InVivo Quest** est désormais un outil de sourcing international de solutions ou de technologies, basé sur la sélection initiale de startups qui seront challengées lors de sessions par des experts métiers (les 5 sessions organisées en 2022-2023 ont concerné entre 100 et 150 startups, de toutes nationalités), pouvant aboutir à une proposition de test en fonction de leur intérêt, notamment pour relever les défis de l'adaptation aux effets du changement climatique, de la réduction des consommations en eau et en énergie, de la logistique et stockage dans l'agriculture ou encore de l'approvisionnement local pour le retail.

Fond de dotation citoyen et prospectif



InVivo Foundation est le fond de dotation du groupe InVivo, chargé d'explorer des solutions d'intérêt général en vue de développer une agriculture et une alimentation toujours plus respectueuses du vivant, et d'œuvrer à la réalisation des ODD de l'ONU.

« InVivo Foundation est un maillon de notre raison d'être, qui défriche des chemins d'avenir pour accélérer la transition écologique et sociale. »

Thierry Blandinières, président d'InVivo Foundation

InVivo Foundation s'appuie sur un conseil d'administration composé de huit personnes dont deux membres du conseil d'administration d'InVivo, deux membres de la direction générale du groupe, trois salariés et une personnalité qualifiée. Le fond agit en éclairer de la transformation sociétale agroécologique dans sa dimension d'intérêt général précompétitive.

Les projets qu'il soutient répondent à 3 axes



Aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier



Porter de nouvelles solutions d'alimentation durables



Prendre soin des ressources naturelles

Depuis sa création en 2016, le fond a soutenu directement ou indirectement une vingtaine de projets, associations ou programmes de « recherche-action », en France et dans le monde, par du financement ou du mécénat de compétences. Le fond privilégie un accompagnement dans la durée afin que les projets puissent déployer leur plein potentiel.

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

p. 22 à p. 29

Risques liés au changement climatique p. 28

Risques géopolitiques p. 29

Risques cyber p. 29

Cartographie des enjeux, risques et opportunités

L'analyse de matérialité conduite en 2019 par le groupe a fait apparaître 12 enjeux principaux pour InVivo à l'égard de ses parties prenantes. Ces enjeux ont ensuite fait l'objet d'une analyse des risques, ceux-ci représentant autant de zones d'opportunités pour les activités d'InVivo, et de priorités prises ou à prendre en compte dans sa politique RSE. Suite à l'acquisition du groupe Soufflet, cette évaluation de la matérialité a été enrichie par les enjeux spécifiques au périmètre Soufflet

et également définis par une analyse de matérialité menée en 2020 avec l'aide du cabinet Deloitte.

Le tableau de concordance ci-après montre l'articulation entre les enjeux, les risques et les opportunités, ainsi que leur prise en compte dans la politique RSE du groupe.

Domaines	Enjeu pour les parties prenantes	Thèmes issus de l'analyse des risques	Opportunités	Politique RSE
Gouvernance	Préserver le modèle coopératif par un partage équitable de la valeur créée	Adhésion des coopératives aux orientations stratégiques d'InVivo	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construction des projets stratégiques avec les coopératives adhérentes. - Plateforme d'innovation avec les coopératives. 	Gouvernance, p. 32
Gouvernance	Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités	Adhésion	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation d'InVivo Group en société à mission. - Co-construction de la raison d'être avec les parties prenantes. - Création d'un comité RSE au niveau du conseil d'administration. - Renforcer la compréhension et l'adhésion des collaborateurs aux initiatives RSE en développant une culture solide autour ces thématiques. Réaffirmer l'engagement en faveur de la RSE au sein du groupe en informant tous les collaborateurs sur les opérations en cours. 	Gouvernance p. 32 Alignement stratégique p. 36 Gouvernance RSE p. 32
Gouvernance	Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo	Pilotage et animation de la RSE au niveau des métiers	<ul style="list-style-type: none"> - Comité RSE des directeurs métiers (Comex). - Directeurs/rices RSE présents aux CODIRs dans chaque métier. - Large diffusion auprès des salariés de la politique RSE du groupe et déclinaison de cette politique groupe en feuille de route dans les métiers. 	Gouvernance RSE p. 32

Domaines	Enjeu pour les parties prenantes	Thèmes issus de l'analyse des risques	Opportunités	Politique RSE
Éthique	Lutter contre la corruption, le blanchiment et les paiements illicites	Comportements éthiques des parties prenantes internes et externes	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du code de conduite InVivo. - Formation au code de conduite InVivo. - Sensibilisation des fournisseurs au code de conduite. - Politique et plan d'action pour piloter la pratique d'achats responsables. - Lutter contre toutes les formes d'abus de position dominante dans le cadre des marchés internationaux. - Développer l'évaluation compliance des clients et fournisseurs. - S'opposer au travail des enfants et le non-respect des femmes. - Contribuer à une pratique d'achats partenaire avec nos fournisseurs et prestataires. 	Engagement 3, p. 72
RH	Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions	Santé et sécurité des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et faire vivre une politique et des plans d'action sécurité et santé au travail. - Politique et plan d'action de sécurité au travail associés à un management groupe porté par une gouvernance groupe robuste. - Mettre en place un accord d'entreprise sur la pratique du télétravail. 	Engagement 3, p. 66
RH	Favoriser la qualité de vie au travail	Qualité du dialogue social Qualité de l'organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un juste équilibre vie privée-vie professionnelle. - Inclusion et accompagnement des personnes porteuses d'un handicap. - Assurer la formation des managers aux <i>New Ways of Working</i> et au management de soutien professionnel. - Contribuer à l'hygiène de vie en favorisant de bonnes pratiques alimentaires et une activité physique régulière. - Formation des collaborateurs pour assurer leur employabilité via la gestion des plans de carrière. - Accompagnement de l'intégration des nouveaux arrivants et des départs en retraite. 	Engagement 3, p. 68

Domaines	Enjeu pour les parties prenantes	Thèmes issus de l'analyse des risques	Opportunités	Politique RSE
Environnement	Contribuer à la prévention et l'adaptation au changement climatique	Externalités négatives des activités agricoles sur le climat	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation responsable des intrants agricoles. - Promotion des actions favorisant la séquestration du carbone et la fertilité des sols. - Recherche & innovation agronomique favorisant la réduction de l'empreinte environnementale et la régénération des écosystèmes. - Contribution à la pérennité de la production agricole et alimentaire. - Assurer la transition du groupe vers la neutralité carbone. - Construction d'une offre permettant l'évaluation puis la réduction des émissions de GES et la mesure des capacités de séquestration par les agriculteurs (outils de pilotage de l'exploitation, solutions de stockage du carbone). - Réduction de la génération de déchets et économie circulaire. - Éco-conception dans l'offre produits et les emballages. - Lutte contre le gaspillage des ressources et le gaspillage alimentaire. 	Triple performance, p. 40 Engagement 1, p. 43 et 50
Environnement	Contribuer à préserver la biodiversité	Dégradation de l'écosystème naturel (ressources naturelles et biodiversité)	<ul style="list-style-type: none"> - Protection et régénération de la biodiversité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. - Promotion des principes / outils de l'agriculture régénératrice auprès des clients aval de la transformation alimentaire des clients amont via la préservation des sols auprès des coopératives et de leurs adhérents. - Promotion des principes de l'économie circulaire (recyclage et valorisation des coproduits agricoles). - Promotion des principes / outils de l'agriculture de précision. - Réduction des intrants de synthèse dans l'offre au bénéfice des biosolutions. - Développement du conseil autour de la prise en charge des risques associés à la dégradation des écosystèmes participant à la production agricole et à sa rentabilité. 	Engagement 1, p. 50 et Engagement 3, p. 72 Triple performance, p. 40 Alignement stratégique, p. 36

Domaines	Enjeu pour les parties prenantes	Thèmes issus de l'analyse des risques	Opportunités	Politique RSE
Environnement	Promouvoir et co-construire des produits et services responsables	Adaptation de l'offre aux attentes sociétales et de marché	<ul style="list-style-type: none"> - Impact carbone de la logistique. - Transition vers des filières durables, productives et compétitives. - Construction d'outils numériques de scoring, d'évaluation et de pilotage (impact carbone, impact biodiversité, impact revenus, obtention de labels). - Construction de démonstrateurs et d'expérimentations pour accompagner les agriculteurs dans leur transition. - Construction d'Offres à Impact Positif en marques propres (Retail). 	Engagement 1, p. 43 Engagement 2, p. 55 Triple performance, p. 40
Développement sociétal	Agir en faveur d'une alimentation saine, sûre et durable	Confiance des consommateurs dans leur alimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le portefeuille de produits vers des produits plus sains et durables et contribuer à l'extension d'offres produits plus sains et durables. - Contribuer au bien-être animal. - Pratiquer un marketing responsable et contribuer à la sensibilisation des consommateurs. - Contribuer à favoriser un accès à une alimentation saine et accessible au plus grand nombre. - Contribuer au développement d'une offre alimentaire responsables via des cahiers des charges qualitatifs avec les coopératives en matière d'approvisionnements (céréales, vin). - Renforcer la traçabilité et la transparence de l'information en établissant des partenariats avec les acteurs industriels. Cela permettra d'améliorer la traçabilité tant en amont qu'en aval, en intégrant des outils de blockchain pour garantir une gestion transparente des données. - Contribuer à l'origine locale des produits et à la végétalisation du régime alimentaire sans dégrader sa qualité nutritionnelle. - Contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire. 	Engagement 2, p. 55

Business model responsable	Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations	Adoption des innovations par les producteurs et les consommateurs	- Concevoir et proposer des outils numériques de traçabilité et de valorisation des progrès des agriculteurs.	Engagement 2, p. 55
Business model responsable	Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables	Adoption des innovations par les partenaires Partenariats multi-acteurs Attractivité du métier d'agriculteur	- Co-construire l'innovation avec nos principales parties prenantes (coopératives). - Renforcer les partenariats avec les universités, centres de recherche, clubs, filières, associations pour mettre au point des outils de mesure de la triple performance (comptabilité, évaluation par les investisseurs). - Protéger et contribuer au principe de juste rémunération de l'ensemble de la chaîne de valeur. - Participer à la valorisation du métier d'agriculteur pour assurer sa pérennité. - Accélérer la digitalisation de l'agriculture pour rendre le métier plus attractif auprès des jeunes générations (diminution de la pénibilité).	Gouvernance RSE, p. 32 Engagement 3, p. 72 Engagement 2, p. 55

Au-delà des risques ci-dessus répertoriés dans notre Cartographie des enjeux et des risques, nous demeurons attentifs aux risques émergents susceptibles d'impacter l'activité des secteurs agricole et alimentaire. En France comme dans le monde, l'année 2022-2023 a largement confirmé la forte influence du changement climatique sur les cultures, en qualité et en quantité, et le rôle croissant de la situation géopolitique internationale sur les marchés et les flux d'approvisionnement. Enfin, à l'heure où le secteur est de plus en plus engagé dans la transition numérique des outils comme des données, le risque cyber prend une dimension essentielle. L'enjeu est de pouvoir prendre en compte chacun de ces risques, mais surtout leur potentielle combinaison, qui en renforcerait les effets.¹

¹ Classement AXA des risques émergents <https://www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/barometre-emerging-risks>

RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les 5 années les plus chaudes jamais enregistrées l'ont été sur la période 2010-2022. Cette réalité du changement climatique devrait encore prendre de l'ampleur, à la fois avec des températures moyennes à la hausse mais aussi, et peut-être surtout, avec une augmentation de la fréquence et de la durée des épisodes extrêmes (sécheresses, précipitations, gels...), affectant directement et durablement à la fois toute la chaîne de valeur des secteurs agricole et agroalimentaire et l'écosystème sur lequel elle repose. Les incertitudes sur la disponibilité en eau et la pérennité de la biodiversité pourraient ainsi bouleverser les capacités à produire, notamment par l'instauration de nouvelles réglementations, concernant les restrictions en eau ou la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2030², déclinant en France le cadre mondial de la Biodiversité de Kunming Montréal adopté en décembre 2022 lors de la COP15.

En France, l'année 2022 a ainsi été marquée par une sécheresse très précoce, la plus sévère jamais enregistrée dans le pays. Les précipitations ont été largement déficitaires dès le mois de mai et l'indice d'humidité des sols superficiels a même atteint des records bas historiques durant l'été. Les conditions météorologiques extrêmes ont réduit la production d'herbe et dégradé le potentiel de rendement de plusieurs céréales de printemps. Les pénuries de fourrage et le contexte inflationniste ont affecté toutes les filières d'élevage, en limitant les achats d'alimentation complémentaire. Même les cultures légumières et fruitières, en grande majorité irriguées, donc ordinairement moins impactées par la sécheresse que d'autres filières, ont commencé à pâtir d'une réduction (ou de restrictions) de l'eau disponible. Le 1^{er} semestre 2023 confirme déjà globalement ces tendances, en France comme dans le monde, et notamment en Europe du Sud.

Cette situation, qui a globalement impacté les volumes et la qualité de toutes les productions agricoles ainsi que les revenus des agriculteurs, se reproduira. Il s'agit donc d'intégrer en amont la montée en puissance de ce risque climatique pour garantir la sécurité et la souveraineté alimentaire française. Cette sécurisation suppose d'engager une véritable transition vers un agrosystème plus résilient, nécessitant l'action résolue et responsable des différents acteurs des chaînes de valeur agroalimentaire en faveur d'une agriculture durable, voire régénératrice, et d'une juste rémunération des agriculteurs permettant cette transition et la création de valeur ajoutée.

RISQUES GÉOPOLITIQUES

L'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février 2022 est un événement transformateur qui a mis en évidence une évolution du système mondial. L'augmentation des tensions géopolitiques au sein même de l'Europe a des répercussions planétaires, en faisant flamber le cours des matières premières et de l'énergie et en perturbant les activités économique et financière. L'utilisation des ressources, le blé notamment, comme arme géopolitique, est une menace potentielle pour la sécurité alimentaire mondiale.

² Des premiers éléments de la stratégie nationale de la biodiversité 2030 ont été présentés au comité national de la biodiversité, le 20 juillet 2023. Voir <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-biodiversite>

Ce contexte affecte non seulement les flux d'échanges mais aussi les modèles de production agroalimentaire traditionnels, dont les acteurs, agriculteurs ou transformateurs, sont impactés par un accès restreint à certaines ressources, devenues à la fois plus rares et plus chères, comme les engrais, et par la hausse durable des coûts de l'énergie. Toutefois, l'agriculture et l'alimentation sont aussi porteuses d'un immense potentiel de solutions pour la planète et les hommes si elles sont capables de se réorienter. La situation ouvre ainsi de grandes opportunités pour InVivo qui vise, grâce à son modèle coopératif et ses solutions innovantes, à entraîner vers une transition soutenable l'ensemble des agriculteurs de la Ferme France.

RISQUES CYBER

La digitalisation de l'agriculture est aujourd'hui une réalité. Elle irrigue tous les maillons de la chaîne de valeur du secteur, en permettant, notamment, de nouvelles pratiques agricoles (agriculture de précision, par exemple), la mise en place de solutions de traçabilité du champ à l'assiette ou encore un accès autonome et rapide des agriculteurs aux transactions de marché.

Mais comme tous les autres secteurs économiques, cette nouvelle dépendance aux outils numériques, et aux transmissions de données qu'ils génèrent, est porteuse de nouveaux risques ayant une origine cyber, en particulier les cyberattaques. On constate en effet aujourd'hui, dans de multiples secteurs d'activité, un accroissement de ces dernières, en volume, en fréquence ou en complexité, susceptibles de menacer le fonctionnement, voire la survie d'une entreprise. La résilience face aux risques cyber constitue donc un enjeu majeur de souveraineté.

Le groupe InVivo est concerné par l'évolution de la réglementation qui sollicitera à partir de 2025-2026 la publication d'un reporting conforme à la Corporate Sustainability Reporting Directive CSRD en écho à la Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF) qui va donc disparaître au profit de ce nouveau dispositif européen. Ce dernier fixe des règles de reporting plus encadrées. C'est pourquoi pour s'y préparer le groupe a mis en place dès 2023 un groupe de travail dont l'objectif est de réaliser l'analyse de double matérialité du groupe en identifiant et précisant les Impacts, Risques et Opportunités (IRO) qui seront particulièrement significatifs pour le groupe et détermineront la construction de ses plans d'action.

STRATÉGIE ET POLITIQUE RSE

p. 30 à p. 85

Une stratégie solide et cohérente **p. 32**
La politique RSE du groupe InVivo : impulser un impact positif **p. 35**
Sustainability linked loan⁶ : un engagement accélérateur **p. 36**
Une stratégie qui s'ajuste en continu aux attentes sociétales **p. 38**
#triple performance **p. 40**
L'impact positif dans nos opérations : réduire notre empreinte et valoriser les ressources **p. 42**
L'impact positif dans nos offres : innover et développer des produits, services et filières responsables **p. 54**
L'impact positif pour et par nos parties prenantes : mobiliser notre écosystème pour stimuler la création de multiples valeurs durables **p. 65**
Tableau récapitulatif des engagements RSE, des leviers et actions correspondants **p. 78**

Stratégie et politique RSE

Les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire doivent relever des défis majeurs et durables, impactant leur chaîne de valeur et impliquant tous leurs acteurs et parties prenantes.

Ces défis sont nombreux, à la fois mondiaux et locaux, et constituent autant de contraintes que d'opportunités.

Les émissions de gaz à effet de serre des activités humaines accélèrent le réchauffement climatique, et le secteur agricole et forestier en constitue l'une des trois principales sources³, après le transport et à égalité avec l'industrie. Cette accélération agit directement sur le déclin de la biodiversité, avec 1 million d'espèces animales et végétales menacées d'extinction sur les 8 millions estimées sur la planète, alors que la moitié du PIB mondial dépend de la nature⁴. Cette situation pose de façon cruciale la question de la sécurisation alimentaire des populations dans les années à venir.

De façon concomitante, les modes et comportements de consommation évoluent de façon sensible. Les consommateurs, de plus en plus informés et engagés, attendent majoritairement (51 %) de la transparence sur l'origine des produits agroalimentaires et leur traçabilité (étude LSA 2021), et 63 % sont même prêts à payer plus si le service ou le produit respecte l'environnement. Dans cette nouvelle prise de conscience globale, les deux tiers d'entre eux pensent que l'agriculteur est le plus à même d'agir pour la transition agroalimentaire (étude Kantar).

Afin de relever ces défis et proposer des solutions agricoles innovantes, le groupe InVivo est devenu, dès 2020, une société à mission dont la raison d'être consiste à : « favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient, en déployant des solutions et des produits innovants et responsables en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs ».

La mise en œuvre de cette raison d'être, renforcée en 2022 par l'intégration des activités du groupe Soufflet et les projets d'alimentation durable de TERACTION, nouvellement entré en bourse, guide la stratégie de l'entreprise et la mobilisation de l'ensemble de ses moyens et compétences autour de 5 objectifs à impact positif :

1. Tendre vers le zéro résidu de pesticide
2. Contribuer à la neutralité carbone
3. Préserver et régénérer les sols
4. Restaurer et valoriser la biodiversité
5. Diversifier les revenus des agriculteurs

Cette mobilisation est assurée grâce aux gouvernances RSE présentes à tous les niveaux de l'entreprise.

UNE STRATÉGIE SOLIDE ET COHÉRENTE

Une gouvernance RSE intégrée et multi-scalaire

Compte tenu du modèle organisationnel multi-scalaire du groupe (voir plus loin), la gouvernance de la RSE a été pensée aux différents échelons de l'entreprise :

1. **Le comité de suivi RSE du conseil d'administration** permet de suivre les avancées de réalisation des différents objectifs assignés à la politique RSE.
2. **Le Comex du groupe** s'assure de l'alignement des orientations stratégiques de l'entreprise et de la RSE.
3. **La Direction RSE joue un rôle moteur dans la promotion de la politique RSE au sein du groupe.** Elle établit une interface avec chaque métier par le biais de relais et en collaborant avec les Comités de Directeurs (CoDir) spécifiques à chaque métier. Cette approche facilite l'alignement des orientations de chaque métier sur la politique RSE globale du groupe.

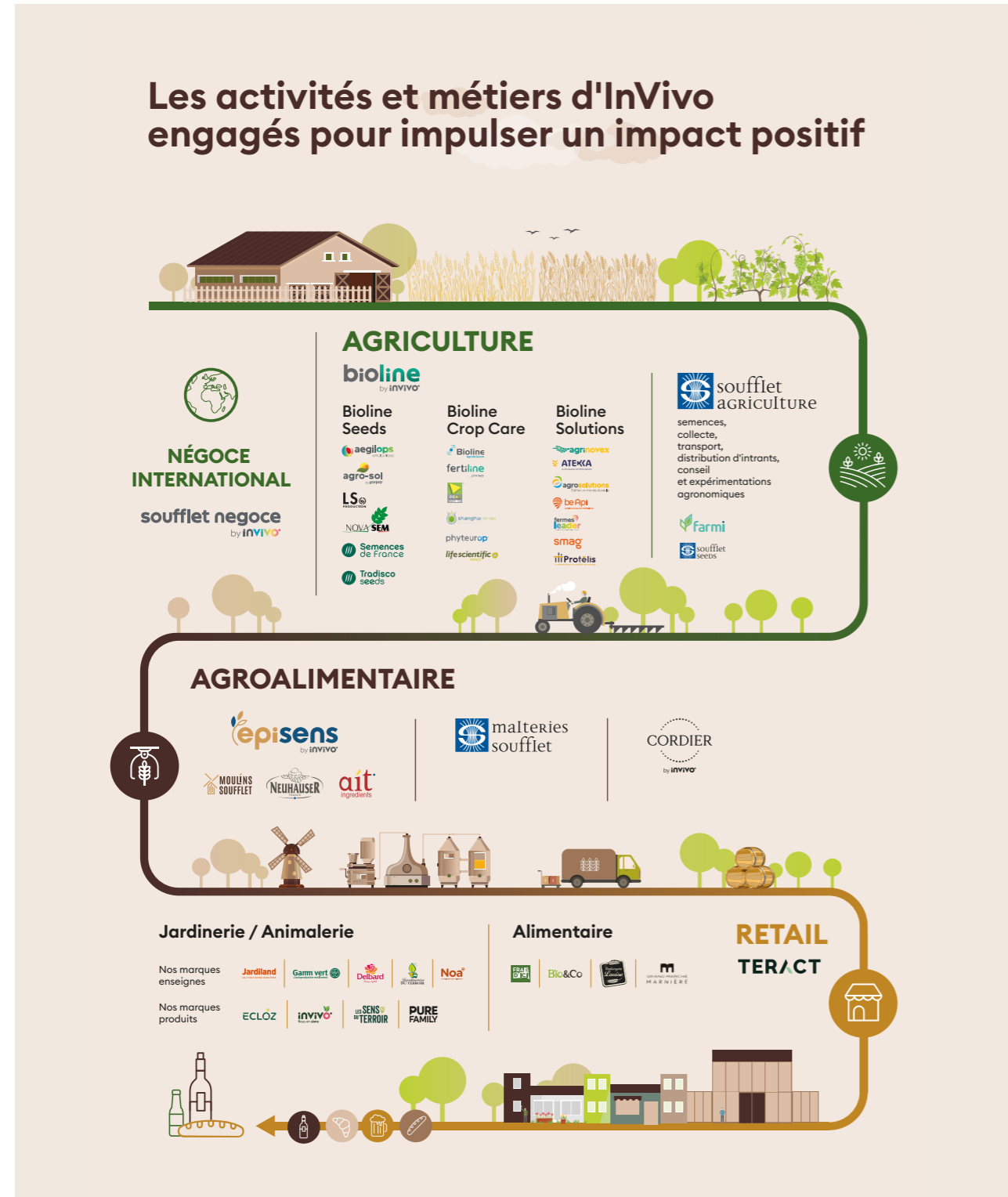
4. **Le comité opérationnel RSE** réunit la direction corporate de la RSE et les correspondants métiers RSE des différentes entités pour suivre et animer la politique au quotidien.

5. Parallèlement, un **comité de mission indépendant** contrôle la réalisation de la mission que le groupe s'est donnée.

Enfin, un nouveau club RSE-Innovation lancé en 2023 avec des coopératives adhérentes démarre une approche pour co-construire les solutions innovantes correspondant aux besoins des agriculteurs dans la perspective de la transition agro-environnementale.



Avec cette gouvernance, InVivo garantit l'intégration de la RSE dans l'ensemble de ses activités.



Parce qu'elle est un levier essentiel pour atteindre ces objectifs, la RSE est ainsi au cœur de la stratégie de l'entreprise et en irrigue toutes les actions, dans le cadre des opérations, celui de la construction de l'offre et

vis-à-vis des relations avec ses parties prenantes, avec l'objectif d'une triple performance environnementale, sociale et économique.

LA POLITIQUE RSE DU GROUPE INVIVO : IMPULSER UN IMPACT POSITIF

Notre politique RSE s'articule autour d'un mot d'ordre fort : **impulser l'impact positif pour générer plus de valeur durable**. La génération de valeur durable passe par nos approches collectives avec l'ensemble de nos parties prenantes pour aller plus vite et plus loin dans l'atteinte de notre raison d'être et nos 5 objectifs d'entreprise.

Cette démarche «RSE inside» engage toutes nos activités et tous les acteurs, internes et externes, en amont et en aval de notre chaîne de valeur, à œuvrer ensemble de façon immédiate, concrète et durable à cet impact positif.

Impulser l'impact positif pour créer davantage de valeur ne se résume pas uniquement à l'impact lui-même, mais relève également d'une sorte de «pacte» basé sur des engagements partagés. Ce pacte doit nous guider, d'ici à 2030, vers :

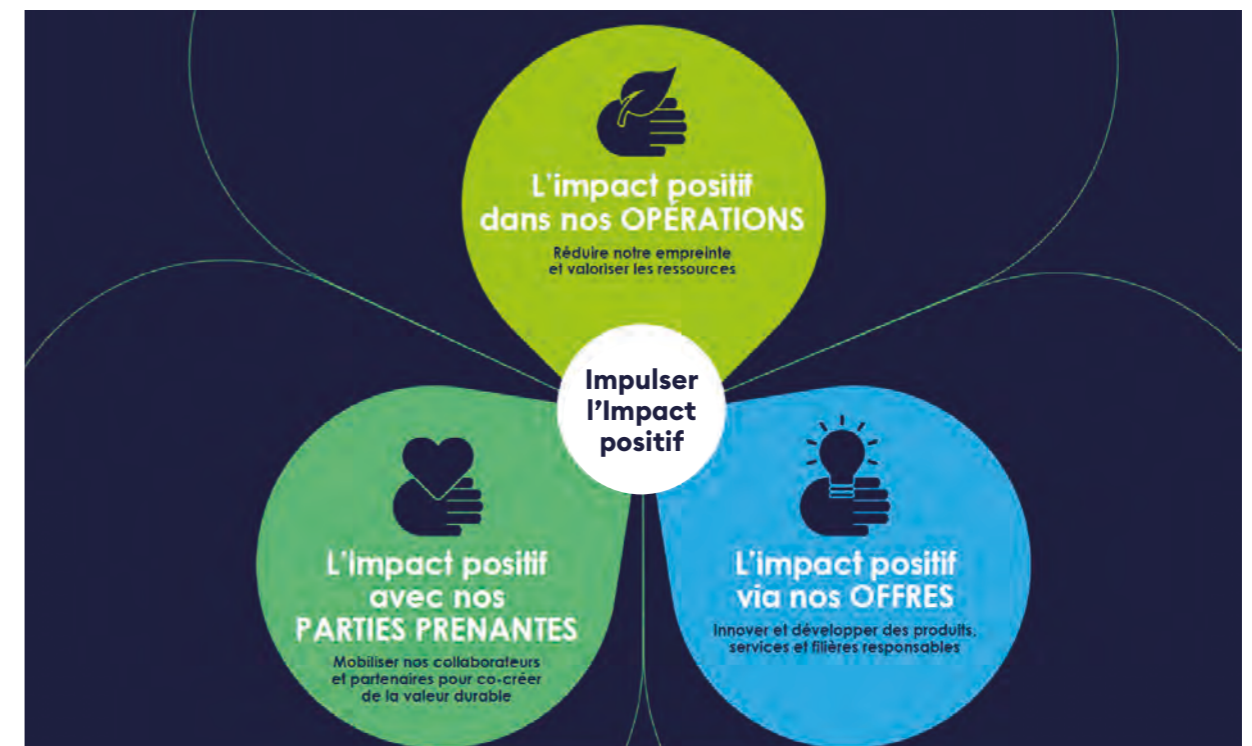
- dans nos opérations : réduire l'empreinte environnementale de nos opérations pour tendre vers une pratique régénérative des écosystèmes et des ressources ;

- dans nos offres : innover pour développer des produits et des services à impact positif, respectueux des hommes et femmes et de l'environnement et les rendre accessibles à tous ;
- Avec nos parties prenantes : faire de nos collaborateurs et partenaires les premiers vecteurs de progrès pour co-créer de la valeur durable, et être les premiers ambassadeurs de nos transformations.

Notre politique se traduit par **6 engagements** qui reprennent les opportunités de développement et d'amélioration identifiées par le groupe pour répondre aux enjeux matériels et aux risques perçus par InVivo et ses parties prenantes, dans le cadre de ses propres activités et de celles de sa chaîne de valeur.

Chaque grand pilier porte deux des six engagements. Compte tenu du caractère multi-scalaire des activités et de l'organisation d'InVivo, les impacts positifs poursuivis peuvent concerner :

- a) les activités propres à InVivo ;
- b) les parties prenantes directes (coopératives ; agriculteurs, industriels de l'agro alimentaire) ;
- c) l'écosystème élargi (consommateurs, territoires) et ;
- d) toute la société, avec des effets d'entraînement permettant de passer d'un niveau à l'autre.



SUSTAINABILITY LINKED LOAN⁶ : UN ENGAGEMENT ACCÉLÉRATEUR

Dans sa stratégie 2030, le groupe a réaffirmé le rôle de la RSE comme pilier central de la croissance durable de tous ses métiers, et comme moteur d'innovation pour concevoir, dans la durée, des offres ayant un impact positif sur l'environnement, sur la société et sur l'économie, dans chacun de ses secteurs.

Cette démarche a été reprise dans le cadre du prêt bancaire souscrit pour le rachat du groupe Soufflet sous la forme d'un « Sustainability Linked Loan », dont le taux d'intérêt est conditionné à l'atteinte de 3 objectifs : la baisse des émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2), la réduction de moitié du taux des accidents du travail et l'augmentation du chiffre d'affaires réalisé avec des Offres à Impact Positif (OIP). Loin de constituer une contrainte, ce triple engagement constitue un facteur accélérateur de l'appropriation et de la mobilisation de tous nos collaborateurs pour la mise en œuvre de notre politique RSE, à tous les niveaux de métiers et de fonctions.

Les métiers du groupe ont en charge de décliner les 6 engagements selon les spécificités et le périmètre propres à leurs activités sous la forme d'une feuille de route intégrant nos engagements. Cette déclinaison en actions concrètes et planifiées de la politique RSE sera régulièrement actualisée pour toujours rester fidèle à notre raison d'être et nos missions.

Une sélection des efforts concrets des métiers est reprise dans les 3 chapitres suivants : l'impact positif dans nos opérations, via nos offres et avec nos parties-prenantes.

Une stratégie solide et cohérente

Raison d'être

Favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient en déployant des solutions et des produits innovants et responsables, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.

Missions

Accompagner la capacité de **transformer durablement l'agriculture et l'alimentaire** en France et dans le monde

Intégrer la raison d'être à la stratégie globale, tout en l'adaptant aux entités qui composent son groupe

Innover pour développer les **solutions d'avenir, à impact positif**, afin de relever les grands défis environnementaux

Co-construire des produits, services et circuits de distribution éco-conçus/responsables, créateurs de valeur économique, environnementale et sociale

Structurer avec nos partenaires des **projets porteurs de croissance durable**, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice

Développer les **compétences des collaborateurs, leur capacité de prise d'initiative et dialogue social** avec les valeurs coopératives

Appliquer le **code de conduite** à l'égard de nos parties prenantes stratégiques internes et externes

Stratégie 2030

1 - Devenir une **référence mondiale** dans les solutions innovantes et numériques qui améliorent la compétitivité, la sécurité et la qualité des productions agricoles, tout en préservant la planète

2 - Investir dans les métiers de l'agriculture et de l'alimentation du futur pour créer des **champions disposant d'une taille critique** et des marques à vocation mondiale

3 - Contribuer à la **croissance économique et au rayonnement** de l'agriculture et de l'agroalimentaire français dans le monde

Ces 3 axes sont portés par notre politique RSE

Politique RSE « Impulser l'impact positif »

Accompagner la transition à impact positif

Dans nos opérations

Réduire notre empreinte et optimiser l'utilisation des ressources

Dans nos offres

Innover et développer des produits, services et filières responsables

Avec nos parties prenantes

Mobiliser nos collaborateurs et partenaires pour co-créer de la valeur durable

Impulser l'impact positif pour générer **plus de valeur durable**

Transformations de l'environnement des affaires



Chronologie InVivo

#TRIPLE PERFORMANCE

La RSE est au cœur de la stratégie de l'entreprise et sa politique « Impulser l'impact positif » en structure toutes les actions, en quête d'une triple performance : environnementale, sociale et économique. Si la plupart des engagements en ce sens sont élaborés par grand domaine d'activité (opérations, offres et relations avec nos parties prenantes), de nombreux programmes ou projets menés au sein du groupe intègrent toutes les facettes, dans une approche transversale. C'est notamment le cas de la mise en œuvre de notre Plan Climat ou de la promotion de l'agriculture régénératrice.

Un Plan Climat autour d'un nouvel engagement auprès du SBTi

Pour contribuer à un impact positif dans nos opérations, notre « pacte » d'engagement se fonde notamment sur un Plan Climat ambitieux, visant à réduire fortement nos émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de notre chaîne de valeur et sur tous nos sites. Cette approche globale est déclinée par chacun des métiers selon ses enjeux spécifiques (plans de sobriété, utilisation d'énergies renouvelables, innovations technologiques, accompagnement des parties prenantes dans des filières bas-carbone ou régénératrices...).

Nous aspirons à être un acteur majeur dans la lutte contre le changement climatique, aux côtés d'autres acteurs internationaux, positionné parmi les leaders engagés à respecter les directives de l'Accord de Paris.

C'est la raison pour laquelle nous avons soumis notre trajectoire à l'Initiative Science Based Target (SBTi).

Par son ambition, le groupe prend un engagement fort à décarboner ses activités non seulement en considérant ses émissions directes (Scopes 1 et 2) liées à ses consommations d'énergie en particulier, mais aussi ses émissions indirectes (Scope 3), soit les émissions qui sont engendrées sur toute sa chaîne de valeur : en amont donc et en aval de ses activités. Il encourage ainsi ses partenaires et parties prenantes à progresser vers cet objectif commun.

Un exemple : la création de la 1^{re} filière Orge Responsable tracée en France

Le secteur de la malterie doit aujourd'hui répondre aux engagements des grands brasseurs mondiaux qui cherchent à réduire leur empreinte carbone (Scope 3³), en intégrant cette dimension durable, voire bas-carbone, dans leurs cahiers des charges. C'est ainsi que Malteries Soufflet, Soufflet Agriculture et Kronenbourg (groupe Carlsberg) ont co-construit la première filière Orge Responsable tracée en France, au service de la marque 1664 Blonde qui s'inscrit dans la démarche de filières durables Semons du Sens d'InVivo. Dès 2023, cette bière est fabriquée à partir d'un malt obtenu avec 20 % d'orges issues de pratiques agricoles durables, avec l'objectif d'atteindre 100 % en 2026. Cette production d'orges responsables se fonde sur un cahier des charges garant d'une agriculture plus durable avec la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles par les agriculteurs (selon la norme NFV 30-001 et la certification environnementale de niveau 2). Elle a démarré en 2022 avec 45 agriculteurs partenaires pour 907 ha et implique déjà 120 exploitations pour 2765 ha (250 agriculteurs prévus en 2026, pour 5 000 ha).

Au-delà de la qualité des orges et des malts qui en sont issus, le cahier des charges permet de favoriser la biodiversité, notamment via la bonne gestion des zones agricoles durables ou la promotion d'assolements diversifiés. Cette nouvelle filière Orge Responsable permet aussi une réduction de l'empreinte carbone, grâce à une fertilisation raisonnée basée sur des analyses de sol annuelles, ou en favorisant la captation de carbone et la production de biomasse, grâce à des couverts végétaux multi-espèces semés en interculture.

Enfin, toutes les pratiques culturales des agriculteurs sont enregistrées (semis, fertilisation, récolte...), ainsi que les opérations de maltage et de brassage, ce qui permet de prouver, via la blockchain, le respect du cahier des charges à toutes les étapes de production et de fabrication, et ainsi garantir un haut niveau de qualité et de transparence, du champ à la bouteille (QR code sur les bouteilles permettant au consommateur de retracer tout le parcours de sa bière). Les phases de maltage et de brassage sont réalisées au sein d'installations qui s'orientent vers un impact positif sur l'environnement, s'efforçant de réduire au maximum leur empreinte écologique grâce à une approche axée sur la durabilité. Cela se traduit par une optimisation de l'efficacité énergétique, une utilisation accrue d'énergies renouvelables, une gestion améliorée de l'eau et des déchets, autant de mesures visant à réduire l'empreinte écologique globale de ces opérations.

³ L'amont agricole et le maltage représentent 25 % des émissions de GES liées à la production d'une bouteille de bière



L'agriculture régénératrice vise la régénération des sols. Mais aussi d'autres biens communs, tels que l'air, l'eau et la biodiversité. C'est une approche globale incluant la gestion des systèmes de culture et d'élevage. Elle se soucie également d'une capacité d'adaptation à un contexte local spécifique pour tenir compte des environnements géologique et pédologiques différents d'une exploitation à l'autre. Elle reste attentive à la **qualité des productions** et aux **rendements à maintenir au minimum, tout en améliorant la qualité de vie** des agriculteurs. Dans le groupe InVivo, nous avons de nombreux pilotes, projets et programmes en place (cf. section Offres et parties prenantes) qui visent **une maîtrise sans cesse meilleure** de l'agronomie au bénéfice des pratiques d'agriculture régénératrice et des filières mises en œuvre avec nos partenaires qui en découlent. Semons du Sens et Terra 360° sont les démarches par lesquelles ces travaux sont mis en avant.

La création de cette filière est une bonne illustration de notre Plan Climat qui s'étend sur toute la chaîne de valeur (Scopes 1, 2 et 3) avec une approche vertueuse et collaborative. Elle illustre également la triple performance que nous recherchons dans nos actions, avec nos parties prenantes : elle permet à la fois une réduction de l'empreinte environnementale, une préservation de la biodiversité concourant à une plus grande diversité des paysages et des territoires, de meilleurs revenus pour les agriculteurs s'inscrivant dans ces nouvelles pratiques agroécologiques, une contribution à la décarbonation de nos partenaires aval, et garantit sécurité sanitaire et qualités nutritionnelles pour le consommateur, en assurant une traçabilité et une transparence complètes.

L'agriculture régénératrice, une solution pour relever les défis liés au climat

La communauté mondiale, à travers l'Accord de Paris et le Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, a identifié la transformation du système agroalimentaire comme étant une priorité haute.

L'agriculture régénératrice est adoptée comme un des meilleurs leviers pour faire avancer cette transition.

La démarche de filières durables Semons du Sens, fer de lance de la transition agricole et alimentaire

Lancée mi-2020 au sein du groupe Soufflet, la démarche de filières durables Semons du Sens est inscrite au cœur des ambitions du groupe InVivo pour agir en faveur de la transition agricole et alimentaire. Répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux et de souveraineté alimentaire, Semons du Sens initie et développe des filières durables, en élaborant des cahiers des charges dont le respect des exigences est vérifié par un organisme indépendant (Ocacia). Cet écosystème de progrès est original et unique sur le marché par son amplitude et sa transversalité : des semences à la collecte et aux produits finis, des plateformes d'essai de Bioline et de Soufflet Agriculture, et à la promotion de l'agriculture régénératrice et de précision... Semons du Sens participe ainsi activement à l'évolution des acteurs agricoles vers des pratiques agroécologiques, favorables notamment à la biodiversité, la réduction de l'empreinte carbone, la qualité des sols et la préservation de la ressource en eau.

En résonance avec la raison d'être du groupe InVivo et sa volonté d'être un acteur agricole et agroalimentaire à l'écoute du monde, Semons du Sens crée de la valeur pour les consommateurs (également citoyens), en satisfaisant au quotidien les 5 piliers de la démarche :

- **Origine** : garantir l'origine de nos produits et leur traçabilité.
- **Environnement** : garantir des produits issus de modes de production qui visent à réduire leur empreinte carbone et qui respectent la biodiversité, la vie des sols et la ressource en eaux.
- **Naturalité** : garantir des produits sains et s'inscrire dans une démarche vers le « zéro résidu ».
- **Répartition de la valeur** : promouvoir des produits qui permettent une rémunération juste aux acteurs de la filière.
- **Qualité** : proposer des produits authentiques et de qualité optimale.

Semons du Sens donne ainsi au consommateur une nouvelle possibilité d'agir pour l'environnement via ses achats, avec une offre durable et traçable, et permet à l'agriculteur de s'engager dans une pratique responsable, en minimisant ses risques, grâce à la maîtrise de nos filières.

Cette démarche phare, sur laquelle s'appuie notre politique d'Offres à Impact Positif, concerne aujourd'hui diverses filières agricoles (blé, orge, vigne...) et implique 9750 agriculteurs partenaires (3 200 en blé, 5 690 en orge et 800 viticulteurs dont une trentaine de viticulteurs qui sont engagés dans le programme Terra360 de Cordier-), représentant 440 000 t de blé et 840.000 t d'orge (dont 180 000 à l'international) en filières durables sous cahiers des charges, initiatives mass balance⁴ et certifications durables. Par ailleurs, d'ici 2030, 80 % des orges utilisées par Malteries Soufflet devraient être issues de pratiques culturales durables, et la part des farines de Moulins Soufflet issues des filières durables Semons du Sens a été multipliée par 18 en 13 ans (R22 vs R09).

Ces efforts de la chaîne amont sont essentiels aux objectifs de décarbonation de la filière : ainsi, la production agricole du blé représente 55 % de l'empreinte carbone d'une baguette artisanale. Les intrants représentent 38 % de cette empreinte et parmi les intrants, la fertilisation azotée 36 %⁵.

Des engrais décarbonés peuvent donc beaucoup contribuer à la décarbonation d'une baguette. Pour accompagner les agriculteurs dans la transition, Boulangerie Louise a ainsi contribué à déployer les premiers engrais bas-carbone, sur environ 1 000 tonnes de blé récoltés dès cet été 2023. De quoi réaliser plus de 3 millions de baguettes, et demain, contribuer à élaborer une baguette bas-carbone.

Pour mener à bien cette démarche pionnière et innovante, Boulangerie Louise a pu s'appuyer sur l'expertise des activités du groupe InVivo.

Conclusion

Plan Climat et plan d'action pour le développement de l'agriculture régénératrice : ces deux exemples de programmes d'action illustrent bien notre concept d'approche globale Triple Performance, pour générer un impact positif sur toute la chaîne de valeur de nos activités.

Plan Climat : neutralité carbone en 2050

Les activités du groupe InVivo sont très diverses et chacune s'appuie sur différents leviers afin de réduire ses émissions de GES, grâce notamment à l'optimisation d'équipements de production, à la mise en place de plans de sobriété ou à l'achat et la programmation d'énergie renouvelable, dans le cadre d'une coordination cohérente via notre nouvel engagement auprès de l'initiative internationale pour le climat, Science-based Targets (SBTi) et d'une nouvelle gouvernance de performance énergie et décarbonation.

Réduire nos émissions de GES dans nos opérations

Bilans carbone et déclaration SBTi, pour une vraie conduite du changement

L'Accord de Paris, traité international adopté lors de la COP21 en 2015, a pour objectif de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels ». Cet accord implique évidemment l'action des acteurs économiques et industriels, et pousse les entreprises à s'engager pour limiter le réchauffement climatique, en réduisant drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre.

L'IMPACT POSITIF DANS NOS OPÉRATIONS : RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ET VALORISER LES RESSOURCES

Notre engagement à générer un impact positif pour l'environnement dans la conduite de nos opérations se concrétise autour de deux grands domaines d'action, mêlant performance et efficacité : d'une part, la réduction de notre empreinte environnementale, en limitant notamment nos émissions de gaz à effet de serre, avec pour objectif une neutralité carbone d'ici 2050 et, d'autre part, la valorisation de 100 % de nos coproduits et des ressources naturelles nécessaires à nos activités.

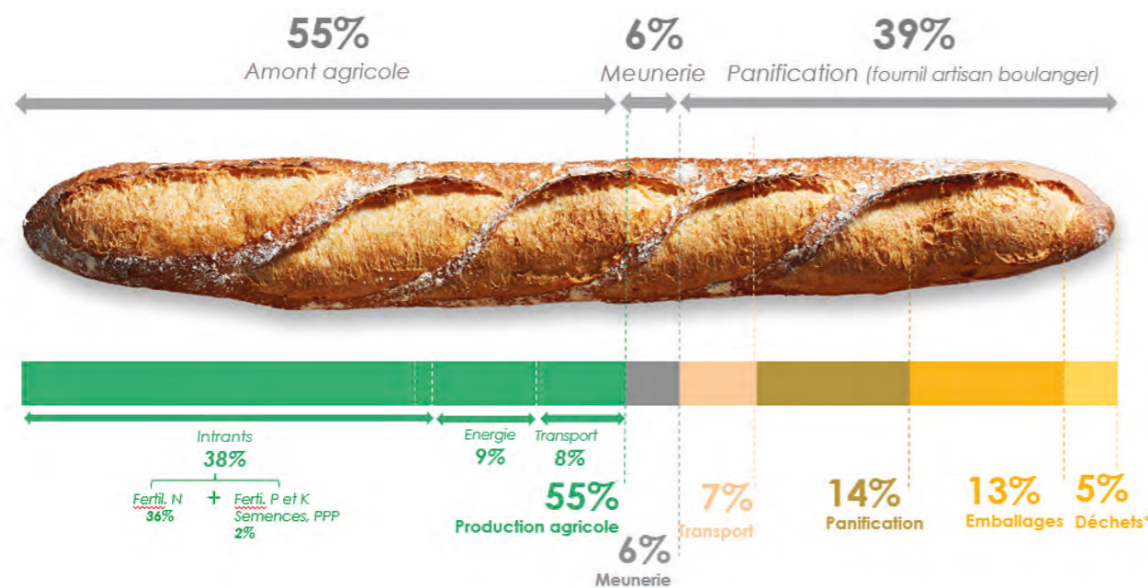
Cette approche de l'excellence englobe tous les éléments de notre chaîne de production et de nos sites, couvrant ainsi tous les aspects du processus de production et de ses retombées environnementales. Cela comprend la promotion des achats responsables, la conception écologique des produits, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des déchets, la promotion de l'économie circulaire et la préservation de la biodiversité. Nous mettons en place des innovations organisationnelles et technologiques spécifiquement adaptées à chacun de nos secteurs d'activité pour soutenir cette démarche ambitieuse.

Nos propres objectifs de réduction sont alignés sur l'Accord de Paris. Soucieux d'offrir des garanties de robustesse méthodologique le groupe InVivo a déposé en décembre 2022 une demande de validation de sa trajectoire de décarbonation auprès de SBTi (cf. encadré p. 44). Cette trajectoire fixe des engagements ambitieux sur la période 2019-2030. Elle vise une réduction des émissions directes (Scopes 1&2) et indirectes (Scope 3). Au-delà du renforcement de nos plans d'actions pour relever ce challenge, toutes nos parties prenantes, amont et aval, seront intégrées et impliquées dans cette dynamique, pour aller plus loin et plus vite.

Le Bureau d'Etudes ECO ACT a été sollicité pour nous accompagner dans toutes ces démarches et assurer la fiabilité de nos calculs de bilans carbone aussi bien Scopes 1 et 2 que Scope 3.

Analyse du cycle de vie réalisée sur une baguette de pain

Filière blé responsable : Soufflet Agriculture > Moulins Soufflet > baguette artisanale



Sources : ACV Baguette de pain artisanale sur base Blé Responsable (Baguépi Farine Responsable de Moulins Soufflet) Estimation empreinte carbone Prod. Agricole blé, sur base du Scope 3 Emissions kgCO₂e, EcoAct, sur base data Soufflet (2021) blé-farine Responsable > baguette de tradition *Estimation

4 Dont le partenariat avec l'association PADV (Pour une Agriculture Du Vivant) pour Pasquier : 33 agriculteurs engagés chez Soufflet Agriculture, pour 11 300 t de blé en agriculture régénératrice
5 Analyse de cycle de vie menée sur une baguette artisanale réalisée en 2021 avec Baguépi Farine Responsable

Malteries Soufflet, premier de nos métiers à avoir déposé un dossier

En mai 2023, SBTi a approuvé les engagements climatiques pris par Malteries Soufflet pour atteindre l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris et ainsi limiter le réchauffement climatique à 1.5 °C par rapport aux températures préindustrielles. La trajectoire de décarbonation à horizon 2030 s'appuie sur une double approche : diminution de 42 % des émissions liées à la consommation d'énergie des bâtiments et des machines et 52 % de diminution, par tonne de malt vendue, des émissions liées à l'achat et au transport d'orge et à la distribution de malt. Pour relever ce défi ambitieux (compte tenu du développement de l'activité et de son périmètre international), une feuille de route a été élaborée pour travailler sur l'ensemble de la filière orge/malt et travailler avec l'ensemble de ses partenaires.

La mise à jour de notre bilan carbone cette année montre des résultats favorables par rapport à l'année de référence 2019-2020. Les émissions CO₂ de Malteries Soufflet ont été réduites de 5 % en absolu sur les Scopes 1 et 2 grâce aux actions de substitution d'énergies fossiles et l'optimisation des process de nos malteries. Une réduction de 7 % en intensité (t CO₂ / t de malt) sur le Scope 3 (périmètre : achat d'orge et transport amont et aval) a été constatée. Ce résultat est expliqué notamment par une évolution favorable des facteurs d'émission. Malteries Soufflet continue à déployer des actions en partenariat avec ses fournisseurs et ses clients (cf. 1664 filière Orge Responsable, orge bas-carbone Heineken, Fret 21) pour améliorer l'empreinte de la filière orge-malt-bière.

La prochaine étape sera de faire évoluer ces stratégies pour s'aligner avec le SBTi Flag, nouvelle méthodologie de comptabilité carbone qui augmente le niveau d'exigence pour les entreprises ayant des activités liées à l'agriculture.

Pour Malteries Soufflet comme pour toutes les autres activités du groupe, les objectifs visés et les plans d'actions en découlant s'inscrivent dans une vraie conduite de changement des opérations, intégrant la mise en place d'indicateurs précis et d'outils de suivi et de pilotage. Ils constituent également un vecteur d'incitation de nos parties prenantes, internes comme externes, à s'engager dans cette dynamique vertueuse pour en renforcer les résultats mutuels.

SBTi

Science Based Targets (« Objectifs fondés sur la science »), appelé aussi **initiative SBT** ou **SBTi**, est un partenariat entre le Carbon Disclosure Project (CDP), le Pacte mondial des Nations unies, le World Resources Institute (WRI) et le Fond mondial pour la nature (WWF). S'adressant aux entreprises, elle se fixe comme objectif de piloter une « action climatique ambitieuse » en leur proposant de faire de leur transition vers une économie bas-carbone un avantage compétitif. Pour cela, elle cherche à s'assurer de l'adéquation des objectifs de réduction des gaz à effet de serre que se fixent les entreprises avec les données de la science climatique.

Stratégie de décarbonation : lancement d'une gouvernance groupe

L'énergie consommée au sein de nos sites, essentiellement d'origine fossile, pèse pour plus de 95 % des émissions directes de nos activités (Scopes 1 et 2). L'enjeu de leur diminution s'inscrit dans un triple contexte : une hausse tendancielle des prix de l'énergie et de leur volatilité, l'accroissement des demandes des marchés pour une baisse des émissions de GES de leurs fournisseurs, et une évolution des modèles de production et de vente des énergies renouvelables, rendant leurs conditions d'accès plus pertinentes. Le management de l'énergie est donc un levier prépondérant de décarbonation du groupe, tant dans la conduite de nos pratiques de consommation, que dans celles de la transition technologique de nos équipements ou des achats d'énergie.

A l'été 2022, une cellule de crise énergie s'est ainsi mise en place au sein du groupe, pour coordonner l'accélération du management de l'énergie de tous ses métiers, selon 3 principes : la sobriété, pour prioriser les besoins essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie ; l'efficacité, pour diminuer la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin ; le verdissement des énergies, privilégiant les énergies renouvelables pour leur faible impact sur l'environnement.

Un premier plan de sobriété a déjà permis, à fin décembre 2022, des gains de 3 % sur l'électricité et de 16 % sur le gaz, versus la même période N-1, alors que les volumes d'activité ont globalement cru sur la même période. Ce plan de sobriété court terme s'est mué en plan de performance énergie et décarbonation à moyen et long terme pour servir les enjeux de réduction des consommations et de verdissement des énergies (projets d'installations solaires, réseaux de chaleur, équipement de biomasse, géothermie). Fin juin 2023, plus de 400 actions sont identifiées et en cours de déploiement, pour un montant d'investissements d'environ 50 M€, et un tonnage de CO₂ potentiellement évité à terme de 100 kt, soit 26 % de la référence 2019.

Plan de sobriété énergétique : les salariés impliqués au quotidien

La cellule de crise créée en septembre 2022 pour piloter l'élaboration, la mise en place et le suivi de notre nouveau plan de sobriété énergétique 2025, a également souhaité engager nos parties prenantes – nos clients, nos partenaires, mais aussi nos collaborateurs – sur cette question de l'énergie tant dans leur mode de travail que dans leur utilisation de l'énergie. Le déploiement de l'imposition de 50 à 60 % de télétravail pour tous les collaborateurs éligibles, déjà en vigueur suite à la Nouvelle Organisation du Travail mise en place post-COVID, a ainsi été accéléré auprès des 6 000 collaborateurs des métiers Soufflet, nouvellement intégrés au groupe.

En parallèle, via des campagnes de communication interne, les salariés de toutes nos activités, sur les sites productifs comme administratifs, ont été sensibilisés à cet effort de sobriété énergétique (et à son impact sur la consommation d'énergie) et incités à adopter les bons gestes individuels et collectifs : favoriser la lumière du jour et éteindre la lumière en sortant ; éteindre (plutôt que mettre en veille) tous les équipements électriques les soirs et week-ends (consommation des écrans en veille - 70 %, éteints -100 %), régler le chauffage à 19 °C (1° de moins = 7 % d'économie) en adaptant sa tenue...



TERACT : plan d'efficacité énergétique et production d'électricité photovoltaïque

Le plan pluri-annuel d'efficacité énergétique est l'outil opérationnel de TERACT pour réduire l'impact climatique de ses jardineries et animaleries et leur consommation d'énergie (qui représente plus de 99 % des Scopes 1 & 2). Depuis l'automne 2022, cette consommation d'énergie est suivie en détail grâce à la mise en place de la plateforme Citron® Energie, permettant de visualiser en temps réel la consommation d'énergie, de détecter et de corriger immédiatement les anomalies de consommation des sites.

En parallèle, grâce notamment à la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs, sensibilisés sur ce sujet, à l'équipement des magasins en ampoules LED, à l'adaptation des horaires et de l'intensité de l'éclairage et à la baisse du chauffage à 17 °C, la consommation d'électricité sur l'exercice 2022-2023 a baissé de manière très significative par rapport à l'exercice précédent.

Un projet d'équipement des parkings de 16 magasins Jardiland avec des ombrières dotées de panneaux photovoltaïques a également été initié, en partenariat avec CVE Solar (tests en cours). Une partie significative de la consommation des jardineries pourra ainsi être autoproduite, permettant d'envisager l'installation de pièces fraîches. Par ailleurs, le déplacement des clients vers les magasins représentant le deuxième poste de ses émissions de gaz à effet de serre (Scope 3), TERACT va installer, d'ici 2025, des bornes de recharges sur le parking de 90 magasins, grâce à un partenariat signé avec Electra et Powerdot.

Soufflet Agriculture : effacement électrique dans les silos

L'électricité étant difficilement stockable, le réseau électrique doit ajuster en temps réel la production aux fluctuations de la consommation. Pour cela, il est possible d'agir soit sur les moyens de production, soit sur les consommateurs d'électricité. Pour ces derniers, « l'effacement » consiste à fortement réduire sa consommation d'électricité lorsque intervient un pic de consommation. C'est un moyen de sécuriser le réseau électrique de manière décarbonée, en évitant de recourir aux moyens de production électrique de pointe, essentiellement alimentés par les énergies fossiles (charbon, fioul, gaz).

Certains sites de la division Malterie avaient déjà mis en œuvre ce type de contrat, qui permet de rémunérer un effacement lorsqu'il est demandé par le réseau, et réalisé tel que prévu au contrat. Soufflet Agriculture vient de contracter ce dispositif pour une vingtaine de ses silos les plus énergivores. Outre l'engagement de réduire sa consommation, ce contrat permet d'équiper chaque silo d'instruments de mesure de consommation en temps réel. Ainsi, les silos peuvent à la fois mieux comprendre leurs consommations, les optimiser en permanence et mener des plans d'actions de sobriété, de façon locale et autonome.

Une stratégie de décarbonation avancée pour Malteries Soufflet

Malteries Soufflet a engagé de nombreux projets visant à accroître la part d'énergie verte dans son mix énergétique, dans l'objectif de baisser de 50 % ses émissions de carbone et, dans le cadre SBTi, de parvenir à zéro émission nette sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici 2050. Ainsi, les malteries de Nogent-sur-Seine et de Slavuta (Ukraine) disposent déjà d'une chaudière biomasse, produisant de l'énergie à base de poussières de céréales, et un projet de même nature est également en cours au Brésil, pour remplacer une chaudière au gaz. La malterie de Strasbourg, de son côté, utilise depuis cette année les calories rejetées par les fumées issues de la centrale énergétique biomasse de Blue Paper, un papetier tout proche, pour alimenter en eau chaude le circuit existant de la malterie, et répondre, de façon décarbonée, aux besoins énergétiques liés à la phase de touraillage. La malterie située en Éthiopie fonctionne, elle, avec une énergie verte issue de barrages hydroélectriques. Des efforts importants sont mobilisés pour à la fois améliorer le rendement de notre biomasse, de nos pompes à chaleur, de notre cogénération, etc., et réduire notre consommation de gaz non seulement en réduisant la consommation unitaire moyenne, mais aussi en utilisant les meilleures alternatives existantes et en recherchant de nouvelles solutions décarbonées. Enfin, le diagnostic de la chaîne d'approvisionnement doit améliorer notre organisation logistique et donc notre empreinte carbone liée au transport du grain et du malt.

Éthiopie : une malterie 100 % électricité verte

En mai 2022, Malteries Soufflet inaugurerait sa 28^{ème} malterie, à Addis-Abeba en Éthiopie, mise en service un an auparavant. D'une capacité de production potentielle de 110 000 tonnes de malt par an, elle s'appuie sur une filière locale d'approvisionnement en orge brassicole et le malt produit est vendu directement aux brasseurs locaux, ce qui permet de réduire significativement les importations de matières premières et le transport de marchandises.

Pour assurer l'alimentation en énergie du site, de nombreuses solutions ont été étudiées. Le premier enjeu était de minimiser autant que possible notre impact environnemental. Le second était de trouver une solution permettant de sécuriser notre besoin continu en électricité afin d'assurer le fonctionnement des équipements et la production de chaleur de l'ensemble du site. Le choix s'est finalement porté sur de l'électricité issue de barrages hydroélectriques, assez largement utilisée dans le pays. La malterie d'Addis-Abeba est ainsi la première au monde à être « zéro émission de carbone » (hors utilisation résiduelle de solutions de substitution lors des potentielles coupures électriques).



Cordier installe des panneaux photovoltaïques sur son site de Cubzac-les-Ponts

Cordier Excel Aquitaine, site industriel de Cordier SAS situé à Cubzac-les-Ponts (Gironde), produit des vins effervescents à la marque Café de Paris. Le plateau de 3 hectares de prairie surplombant l'usine (où sont déjà installées des ruches) accueillera prochainement une ferme photovoltaïque de 550 panneaux solaires sur 1200 m². Le projet, mené en collaboration avec IDEX dans le cadre d'une amélioration globale de la performance énergétique du site, permettra d'économiser 10 % de sa consommation et surtout de produire 27 % de sa consommation d'électricité annuelle, soit 308/953 mégawatt heure (MWh). L'usine n'étant pas en mode de fonctionnement permanent, l'électricité produite non utilisée sera reversée au réseau national.

Par ailleurs, des ombrières photovoltaïques seront également opérationnelles en octobre 2023 sur le parking sud du site et sur sa zone de stockage, générant à la fois une protection efficace des stocks de bouteilles et une production complémentaire d'électricité.



Outre les importantes économies prévues, cette démarche montre l'implication de Cordier Excel dans la réduction de sa consommation énergétique et la réduction de son recours au réseau électrique national, diminuant ainsi la tension énergétique nationale et mondiale.

Moulins Soufflet : un nouveau moulin 4.0 à Corbeil

Après 5 ans de travaux, le nouveau moulin de Corbeil-Essonnes a été mis en service début 2023. Construit sur 5 étages au sein d'un bâtiment entièrement neuf, il est équipé des dernières technologies de process meunier, avec notamment un haut niveau d'automatisation et de traçabilité, et une informatique industrielle de pointe. Avec une capacité d'écrasement de 900 tonnes par jour et une gamme possible de 60 farines différentes, de la farine extra blanche (T38) à la T65, le nouveau moulin peut répondre aux nouvelles attentes des clients de Moulins Soufflet.

Véritable usine 4.0, le moulin affiche également un haut niveau de performance énergétique, grâce aux moteurs Torque des cylindres, affichant ainsi une consommation d'énergie réduite de 30 % au niveau de l'opération de mouture. Ces moteurs à très haut rendement énergétique, produisent de l'énergie additionnelle grâce au différentiel de vitesse existant entre les 2 cylindres. La mise en place de cette technologie de moteur, déjà utilisée dans d'autres industries, dont l'automobile, est une première pour le secteur de la meunerie en France.

Au niveau de la consommation de gaz, le moulin affiche également de belles performances grâce au système de récupération d'air chaud issu du process, couplé à une pompe à chaleur haute température.

Une solution d'Intelligence Artificielle pour l'optimisation du rendement et de la consommation énergétique.

Afin d'atteindre l'objectif de doubler l'activité de Malteries Soufflet dans les 4 prochaines années, une équipe en charge du projet de transformation a été créée pour effectuer des diagnostics complets sur toutes les malteries afin de rechercher une valeur ajoutée potentielle.

Parallèlement à ces diagnostics, l'objectif est de mettre en œuvre une Intelligence Artificielle (IA) qui servira de support à la production. Il existe deux principaux objectifs : améliorer les rendements de production et réduire la consommation d'énergie pendant la production (kWh/t de malt). Une équipe dédiée d'InVivo Digital Factory travaille main dans la main avec l'équipe de projet technique en France avec deux malteries directement impliquées depuis février 2023 : Rouen et Prouvy. Les malteurs reçoivent des recommandations de processus fondées sur des données liées aux conditions météorologiques, à la qualité de l'orge et aux spécifications du malt qu'ils doivent atteindre. En France, ce programme permettra d'augmenter la production de 10 000 tonnes à pleine cadence tout en réduisant la consommation d'énergie de 3,5 %. Après avoir développé un premier Minimum Viable Product (MVP), les modèles sont en cours d'industrialisation pour commencer un déploiement à partir d'octobre 2023.

Réduire les émissions de GES dans nos chaînes de valeur

Enjeu Transport : lancement d'une gouvernance groupe

Pour les activités du groupe, sur le périmètre France et Belgique, le transport des produits représente un volume d'affaires de l'ordre de 300 M€ par an, avec une diversité modale forte.

Les transports routiers véhiculent ainsi 80 à 85 % de nos flux, avec de multiples contraintes spécifiques liées à la nature des produits : bennes céréalères, camions sous température dirigée, palettes et big bags, citernes alimentaires (farines), matières dangereuses (engrais), liquide (vins et spiritueux)... Les transports massifiés (ferroviaire, fluvial ou maritime en vrac ou conteneurs) ne concernent que 15 à 20 % des flux, même si d'importants efforts sont réalisés pour augmenter cette part. Pour relever le défi de décarbonation des flux de transports, le transport massifié est en effet une solution pertinente, notamment avec le ferroviaire en longue distance (4 à 5 fois moins d'émissions de GES par rapport à la route), mais dont la montée en puissance, pourtant essentielle, se heurte encore à des difficultés liées à l'état du réseau ou à l'organisation de ses opérateurs.

Si le transport routier reste prépondérant, en s'inscrivant dans une tendance durable de moindre capacité disponible et à des coûts plus élevés, il s'agit d'en redéfinir nos usages et nos exigences, tant vis-à-vis des matériels que des relations, plus partenariales, avec leurs acteurs dans une dynamique d'achats responsables. C'est en partie dans cet objectif que s'est constituée, en juin 2023, au sein du groupe InVivo, une « communauté transport », réunissant les référents transport de chacune de ses activités. Cette communauté a pour but de partager les besoins et les retours d'expérience mais surtout d'identifier les synergies, mutualisations et améliorations possibles dans ce domaine, pour une organisation plus responsable de nos flux, contribuant à leur décarbonation.

Soufflet Transports : agir pour réduire l'empreinte carbone

Soufflet Transports, filiale de Soufflet Agriculture, assure l'ensemble de l'exécution des transports de céréales par route. 90 % de l'activité concerne la collecte de céréale (achat – vente – transfert) tandis que les 10 % restant sont orientés approvisionnements (Engrais – Phyto – Semence et Aliment).

Le parc est composé de 131 dont 109 ensembles tracteurs/bennes céréalière. Pour réduire l'empreinte carbone de ces flux, Soufflet Transports a acquis sur le dernier exercice, 6 nouveaux poids lourds équipés de la motorisation B100. Les camions rouleront à l'Oleo100, le bio-carburant de l'usine Saipol du Mériot situé à seulement 5 km de l'implantation de notre cuve de stockage d'un volume de 50 000 litres.

Sur la même période, Soufflet Transports a également renouvelé plus d'un tiers de sa flotte soit 41 tracteurs équipés de motorisation troisième génération annonçant un gain de 4 % en consommation de carburant. En parallèle, chaque année, un quart de la population des conducteurs reçoit une formation « éco-conduite » afin de les sensibiliser aux enjeux économiques et écologiques de la profession. Pour les plus « éco-responsables », une prime leur sera versée chaque trimestre en fonction des objectifs de consommation fixés en amont.

Enfin, un TMS (Transport Management System) a été déployé sur l'exercice précédent afin d'optimiser les flux et ainsi de réduire les kilomètres à vide de l'ensemble des flottes, interne et externe.

Le moulin de Corbeil approvisionné en blé par péniche

En France, la voie fluviale ne représente que 4 % du volume de marchandises transportées (contre 7 à 8 % en moyenne en Europe). Ce mode de transport émet pourtant 4 à 5 fois moins de CO₂ par tonne transportée par rapport à la route. Le potentiel reste donc important.

Les activités de l'ancien périmètre Soufflet ont historiquement recours au transport fluvial (via Nogent), avec 1,3 à 1,5 Mt transportées annuellement, essentiellement sur la Seine (une tonne de céréale sur trois qui navigue sur la Seine est un affrètement Soufflet). Nous économisons ainsi environ 45 000 tonnes de CO₂ en utilisant la voie d'eau au lieu de la route soit 4 fois moins d'émissions CO₂. Soufflet Agriculture livre ainsi par voie d'eau le moulin de Corbeil-Essonnes, représentant 15 % de ses approvisionnements en blé. Pour le moulin de CERES, en Belgique, c'est 91 % des blés qui sont approvisionnés en péniche.

Après 3 ans, la démarche Fret 21 est positive pour Malteries Soufflet

Malteries Soufflet s'est engagé en novembre 2020 dans la démarche Fret21 de l'Ademe pour réduire d'au moins 5 %, sur 3 ans, ses émissions de CO₂ liées au transport de ses 1,7 million de tonnes de matières, dont 37 % par la route, 23 % par voie fluviale, 10 % par train et 30 % par transferts (du silo de Nogent à la malterie de Nogent, par exemple). Les actions d'amélioration développées ont porté sur les taux de chargements, la distance parcourue, les moyens de transport et les achats responsables, pour les 8 malteries françaises, depuis la livraison des orges par les fournisseurs jusqu'à la réception de malt chez les clients français et européens ainsi que sur ses principaux ports d'exportation.

Malteries Soufflet a accéléré la décarbonation de son transport avec des solutions innovantes et durables. En partenariat avec Europorte, Malteries Soufflet décarbone le transport ferroviaire de ses orges à destination de la malterie française de Strasbourg grâce à l'utilisation d'Oleo100. Ce biocarburant d'origine 100 % végétale est une énergie renouvelable entièrement issue de graines de colza récoltées en France, produite et commercialisée par Saipol – groupe Avril. Ainsi, c'est 900 tonnes de CO₂ économisées par an.

Malteries Soufflet a pour projet de s'engager à nouveau pour 3 ans sur ce programme Fret21 pour continuer ces efforts en France, et compte utiliser les mêmes leviers sur les sites de ses 16 pays d'implantation (et surtout en Europe centrale et de l'Est).

Un Plan Ressources qui vise 100 % de valorisation à 2030

Notre objectif de valorisation de 100 % des ressources nécessaires à nos activités, des déchets et des coproduits issus de nos productions implique une optimisation continue de la gestion de nos opérations, pour maîtriser et réduire les usages de ces ressources, en favoriser la réutilisation, le recyclage ou la régénération, voire lutter contre le gaspillage, l'ensemble dans une dynamique vertueuse d'économie circulaire.

Optimiser la gestion de l'eau et des déchets

Dans le domaine des déchets, l'exercice 2022-2023 a permis de poursuivre la structuration de notre politique 3R « Réduire, Réutiliser, Recycler », avec notamment l'élaboration des indicateurs pour en suivre le déploiement et les effets dans tous nos métiers. L'enjeu de l'usage et de la préservation de l'eau a également été au cœur de nos préoccupations, avec la mise en place d'outils et d'un modèle de gouvernance permettant de piloter notre plan de réduction des consommations.

Eau et déchets : lancement d'une gouvernance groupe

Parce que l'eau est une ressource essentielle, tant pour nos vies que pour nos activités, qui utilisent, au niveau mondial, près de 9 millions de mètres cubes d'eau par an, le groupe a créé, début 2023, un Comité Eau réunissant au moins un référent par activité pour travailler sur 3 axes : la maîtrise de notre approvisionnement en eau, la juste utilisation de l'eau dans nos métiers et la restitution de l'eau au milieu. A l'instar de ce qui est réalisé pour la consommation d'énergie, des premiers plans de comptage ont été déployés au sein des activités les plus consommatrices en valeur absolue (Malteries Soufflet, Neuhauser, TERACTION), en parallèle de plans de sobriété hydrique dont un exemple est détaillé au paragraphe suivant. Au-delà de cette nécessaire étape de mesures, le Comité Eau a entamé une analyse des process et des pratiques des activités, en vue de définir des axes d'amélioration possibles, notamment en matière de recyclage et de réutilisation de l'eau.

Par ailleurs, le « Comité Environnement » créé il y a 3 ans chez Soufflet a été étendu à l'ensemble des activités du groupe InVivo. Ce dernier travaille, entre autres, à la mise en œuvre d'une politique commune en matière de gestion et de valorisation des déchets, qu'ils soient industriels ou organiques, ainsi qu'à la définition d'objectifs et d'indicateurs communs pour la fin 2023.

Enjeu de l'eau : l'exemple du plan de sobriété hydrique de Malteries Soufflet

En tant qu'activité fortement dépendante et consommatrice d'eau, Malteries Soufflet a d'ailleurs inscrit cet engagement dans le cadre de son plan global d'actions de réduction structurelle des consommations d'eau, visant à 2030 au plus tard une réduction de la consommation d'eau ramenée à la tonne de malt produite de 30 %.

Le plan sécheresse de la malterie s'appuie sur différents niveaux d'alerte. Le franchissement de chaque seuil d'alerte implique la mise en œuvre de niveaux successifs de restrictions de consommation de l'eau. Des règles et bonnes pratiques s'appliquent ainsi à chaque seuil. Ce plan a été édité dans un document diffusé pour la deuxième année à l'ensemble des sites français, affiché, présenté par chaque responsable à ses collaborateurs et discuté lors des réunions de routine quotidienne ou hebdomadaire. Le plan est piloté au plus près, par la direction de chaque site, pour s'adapter aux conditions locales (arrêtés préfectoraux par département, niveau des nappes et des cours d'eau).

Enjeu de l'eau : des consommations réduites en malterie avec Opti-MultiSteep

Dans le cadre de son ambition RSE de réduire de 30 % sa consommation en eau d'ici 2030, Malteries Soufflet a mis en place le système Opti-MultiSteep, association de deux technologies complémentaires. La première, MultiSteep, brevetée par Malteries Soufflet, est un procédé de recirculation de l'eau d'une cuve à l'autre permettant de réduire la consommation globale. La seconde technologie, OptiSteep, déjà existante sur le marché, assure la filtration et le traitement de l'eau pendant toute la phase de trempage. La combinaison des deux procédés garantit la recirculation et la filtration de l'eau tout au long de l'étape de trempage. Testé avec succès dans sa malterie de Canteleu (Rouen) en janvier 2022 (35 % d'économie d'eau), le système a été déployé en Allemagne en mars 2023 dans la malterie d'Heidelsheim.

Des études sont en cours sur d'autres sites en Europe (à Buzau, en Roumanie avec un système washing-screw et Multisteep), en vue d'économiser de 30 à 40 % d'eau. Un plan de déploiement des technologies Optisteep et Multisteep (en fonction de la configuration des usines) est également lancé sur les sites de Prouvy, Saint-Saulve, Nogent, Brazey et Strasbourg. Au global ce déploiement devrait permettre de réduire la consommation d'eau de 20 à 25 % sur le périmètre des sites concernés.

Plan Déchets de TERACTION : réduction, tri et valorisation

TERACTION a mis en place, dès 2021, un ambitieux Plan Déchets, portant sur l'amélioration du tri des déchets (cartons, papiers, plastiques, bois, verre, métaux, biodéchets...) et leur massification, ainsi que sur la réduction des emballages et du gaspillage pour atteindre son ambition de 70 % des déchets triés et valorisés d'ici 2030. Ces efforts sont régis par la règle des 5 R : refuser l'usage unique, réduire, réutiliser, recycler, redonner ou rendre.

Pour améliorer le taux de tri des déchets, un audit est réalisé sur chaque site, assorti d'un plan d'accompagnement et d'équipements adaptés (broyeurs à cartons, composteurs, bennes). Depuis l'été 2022, la gestion des déchets des 200 jardinerie-animaleries intégrées est suivie grâce à l'outil de pilotage Trinov, qui sera progressivement déployé sur les autres activités de TERACTION.

En amont, un travail est mené par la direction des achats, afin d'intégrer la réduction des emballages dans la définition des contrats et dans les cahiers des charges des produits à marques propres, sur la base de l'éco-conception. Pour favoriser l'économie circulaire des palettes, des boucles de réapprovisionnement interne en palettes entre magasins et plateformes logistiques ont été mises en place. En région parisienne, la massification des tournées et la proximité des sites permet aux magasins de renvoyer les palettes utilisées à la plateforme e-commerce Gamm vert et à l'entrepôt de produits à marques propres de Rambouillet. Tous les magasins Jardiland intégrés et franchisés qui opèrent en tournées fermées à partir de la plateforme logistique de Verrières sont passés à la consigne de palettes.

Ces tournées de reverse logistique, optimisées en partenariat avec les transporteurs, permettent de réutiliser 5 ou 6 fois des palettes qui auparavant étaient achetées et collectées à chaque usage. La mise en balles, grâce à des machines, des déchets de carton permet de transporter 2 à 4 fois plus de tonnes de cartons par camion, et d'économiser sur la location de bennes, devenues inutiles. 67 machines sont actuellement déployées dans nos magasins. Sur l'exercice, 31 ont été installées dans les magasins Jardiland, 12 autres sont prévues pour le prochain exercice.

Enfin, pour lutter contre le gaspillage dans nos jardinerie, un partenariat avec l'application To Good To Go est effectif depuis plusieurs années dans nos jardinerie. Des paniers de plantes extérieures et intérieures impropres à la vente à courte échéance sont mis en ligne sur l'application et vendus en fin de journée aux clients les ayant réservés.

Opération solidaire chez Frais d'Ici et Bio&Co

En partenariat avec Solaal⁶, 8 magasins Frais d'Ici et 7 magasins Bio&Co ont, lors du week-end du 3 au 5 février 2023, collecté des dons alimentaires au profit des associations Le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, l'épicerie solidaire et la Banque Alimentaire.

La priorité : collecter des produits essentiels et non périssables auprès des clients. Les magasins ont donné en fin de week-end les invendus de produits frais et les produits secs aux qualités organoleptiques optimales dépassées mais toujours consommables.

Ces produits ont été distribués aux personnes les plus démunies. Cette opération ayant été un succès 3 années de suite dans le réseau Bio&Co, TERACTION a souhaité intégrer Frais d'Ici à cette collecte nationale. Frais d'Ici et Bio&Co espèrent ainsi mobiliser le plus grand nombre de leurs clients autour de cette opération solidaire.

Bio&Co s'associe à Phenix pour la valorisation des invendus alimentaires

Par ailleurs, les magasins Bio&Co ont récemment conclu un partenariat stratégique avec Phenix, une entreprise spécialisée dans la valorisation des invendus alimentaires et la réduction des déchets. Phenix, se consacre à trouver des solutions innovantes pour éviter que les produits alimentaires consommables ne soient jetés. Ce partenariat s'est étendu à l'ensemble des 7 magasins de l'enseigne Bio&Co en juin dernier. Les résultats obtenus illustrent l'impact positif de cette initiative sur la réduction du gaspillage alimentaire et des émissions de CO₂.

Au cours du mois de juin, pas moins de 153 paniers contenant des produits proches de leur date de péremption ont été vendus dans les magasins Bio&Co. Ces paniers attractifs ont permis de sauver l'équivalent de 389 repas qui auraient autrement été gaspillés. De plus, cette initiative a contribué à éviter la production de 708 kilogrammes de CO₂.

Ce partenariat entre Bio&Co et Phenix ne se limite pas à la simple réduction du gaspillage alimentaire. Il sensibilise également les consommateurs à l'importance de réduire le gaspillage alimentaire et de soutenir des pratiques plus durables en matière de consommation.

⁶ SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire.

Déchets : Malteries Soufflet engage un vaste plan de formation

L'activité malterie a engagé un vaste plan de formation de ses collaborateurs pour une meilleure gestion des déchets, intégrant à la fois le cadre réglementaire et les spécificités du métier, des sites, des équipements. A ce jour, la quasi-totalité des opérateurs des malteries en France a suivi cette formation et des rappels annuels sont réalisés. A l'international, la formation a été diffusée en août 2022 aux référents QSE des différentes zones, en versions française et anglaise, et certains pays l'ont traduit dans leur propre langue.

Déchets : déploiement de l'outil Trinov chez Bioline by InVivo

A l'instar de TERACTION, Bioline a lancé à l'automne 2022 un plan d'actions déchets, basé en première intention sur la mise en place de l'outil Trinov, permettant l'évaluation systématisée et mensuelle du taux de tri et du taux de valorisation des déchets, par métiers (filiale) et par site.

Après l'étape de parfaite prise en main de l'outil par les équipes, le plan d'action se poursuivra en 2023-2024 avec les phases de diagnostic et d'accompagnement à l'amélioration des pratiques afin d'identifier les leviers d'amélioration du tri et de la valorisation des déchets, site par site. Un premier bilan sur cette première année d'utilisation de l'outil Trinov sera réalisé à l'automne 2023.



Valoriser les sous-produits, régénérer les ressources & pratiquer l'éco-conception

La valorisation des coproduits fait déjà partie intégrante du business model et le concept de gestion des ressources est déjà profondément enraciné dans notre culture d'entreprise. Cependant cette valorisation des coproduits bien maîtrisée et source de valeur, reste classiquement associée à deux circuits : l'alimentation animale et la méthanisation. Aussi nous restons attentifs à saisir des opportunités de meilleure valorisation pour nos coproduits en passant parfois par l'innovation.

Malterie : méthanisation des boues des sites de Nogent et Polisy

Depuis janvier 2023, les boues issues du processus de traitement des eaux de la malterie de Nogent-sur-Seine sont extraites en continu et envoyées dans un méthaniseur local à raison de 3000 tonnes sur un an. Déjà effective à la malterie de Brazey, la même démarche est en cours pour la malterie de Polisy. Cette valorisation, qui se substitue au compostage pratiqué auparavant avec un prestataire à titre onéreux, s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire, le digestat du méthaniseur servant d'engrais aux agriculteurs locaux.

Des projets de méthanisation de nos déchets sont en cours d'étude pour les autres malteries en France (sauf pour deux sites n'ayant pas de station d'épuration, et pour lesquelles les déchets de grains et de poussières sont traités par filtration, comme à Canteleu qui génère 205 t de déchets de grains sur un total global de déchets de 230 t). Les boues représentent environ les deux tiers de nos déchets (2500 t sur 3800 t) ; tous les autres déchets sont également valorisés (compostage, épandage, méthanisation, biomasse ou alimentation animale). Cette valorisation est pratiquée dans quasiment tous nos pays d'implantation (sauf en Russie et en Inde, où il n'existe pas de filières de valorisation). Cette année Malteries Soufflet a valorisé 94 % de ses déchets.

Pour plus d'information :

Voir l'article « Economie circulaire grâce à la valorisation des coproduits en énergie et en alimentation animale » p. 52

Usine de Colombelles : des farines de rinçage valorisées en alimentation animale

L'usine de Colombelles (Calvados) de Soufflet Biotechnologies (fabrication d'enzymes et de levains) recycle depuis cette année environ 500 kg de farines de rinçage par mois. Elles étaient auparavant évacuées en déchets industriels banaux. Désormais, elles sont intégrées par une navette régulière aux tonnes de farines de rinçage gérées par l'usine de Creil depuis de nombreuses années, en collaboration avec le prestataire APEVAL, pour être utilisées comme alimentation pour animaux. Un contrat de collaboration (CDC) avec APEVAL a été établi pour encadrer nos ventes conjointes.

Cette démarche contribue à une utilisation plus responsable des ressources, permettant ainsi de valoriser environ 6 tonnes de farines de rinçage par an supplémentaire. Au cumul la Division Ingrédients recycle plus de 1 300 T de farine de rinçage par an.

Site de Fürst : diminution et valorisation des déchets

L'usine de Fürst en Moselle, un des 12 sites industriels français de Neuhauser (activité de boulangerie industrielle intégrée aux métiers d'Episens) produit des viennoiseries. Le site génère environ 300 tonnes de déchets par an. Pour élever le taux de valorisation de l'usine à 60 %, son objectif à court et moyen terme, et atteindre le zéro déchet enfoui à horizon 2030, un travail en profondeur a été engagé dès l'été 2022 sur la gestion et la valorisation des déchets.

Un guide pratique a été réalisé pour accompagner les collaborateurs dans leur tri, et des échanges réguliers et individuels ont été organisés pour intégrer les besoins des ateliers et des personnes et, en retour, mieux faire comprendre la démarche et les bons gestes. La démarche a déjà permis une réduction de 50 % des volumes de déchets industriels banals.

Au-delà d'un meilleur tri et d'une meilleure valorisation, le but de cette action est aussi de diminuer les quantités de déchets, en analysant les sources qui les génèrent.



Moulin de Châtellerauld : des rebuts de farine qui deviennent des pots de plantation

La fabrication de farines au sein du moulin de Châtellerauld, un des 8 moulins français de Moulins Soufflet, génère inévitablement des rebuts. Une partie de ces déchets organiques est désormais valorisée de manière originale et innovante, grâce à la société So Ethic, filiale de Veolia associée à la startup Bioplasmar, et dont la nouvelle usine est implantée à seulement quelques kilomètres du moulin. L'entreprise mélange ces rebuts de farine à du compost végétal, pour fabriquer des pots de plantation biosourcés et 100 % biodégradables, grâce à un procédé unique leur permettant de rester stables en pépinières et de se dégrader une fois plantés en terre.

Cette collaboration concrète d'économie circulaire permet au moulin de Châtellerauld de valoriser ses rebuts 13 fois plus qu'avant, soit 40 t/an (horizon 2025 : 200 t/an) avec une capacité de production : 3000 pots / jour. Les pots So Ethic sont aujourd'hui commercialisés dans les enseignes Jardiland et Gamm vert de TERACTION.

Économie circulaire grâce à la valorisation des coproduits en énergie et en alimentation animale

L'économie circulaire est au cœur du modèle économique des activités industrielles issues du groupe Soufflet. Notamment pour Moulins Soufflet et Malteries Soufflet, dont les process génèrent d'importants volumes de coproduits (sons de blé, radicules d'orge, poussières...). L'organisation de nos activités permet la valorisation performante de tous les coproduits qui de fait n'entrent pas dans la comptabilité des déchets ; cela contribue aussi à réduire l'empreinte carbone et à faire évoluer favorablement le mix énergétique. Ainsi, pour

Malteries Soufflet, les poussières issues du nettoyage des orges sont valorisées dans les chaudières biomasse de la division, les coproduits (radicules et germes) sont valorisés en alimentation pour le bétail, notamment au sein de la filiale Soufflet Nutrition qui compte deux usines de production, dont une à Nogent-sur-Seine et l'autre en Vendée. Les boues des stations d'épuration sont, elles, valorisées autant que possible dans des unités de méthanisation, pour produire électricité et chaleur. De même, les sons et poussières de blé issus des process de Moulins Soufflet sont valorisés en alimentation animale. Pour Neuhauser, la gestion des rebuts de production est aussi un sujet d'économie circulaire performant : d'une part, il s'agit bien sûr de limiter au maximum le gaspillage, autrement dit la production de rebuts dans un souci d'amélioration continue de la performance, mais *in fine* de valoriser les rebuts malgré tout générés, en alimentation animale.

Pomme de Pain, enseigne du groupe sur l'exercice 2022-2023, adresse ses invendus à la start up Too Good To Go assurant également leur valorisation par leur mise en vente pour la consommation.

Biodiversité

Si l'enjeu de la biodiversité est largement pris en compte dans notre stratégie d'Offres à Impact Positif, au travers, notamment, de nos démarches filières, ainsi que dans nos interactions avec nos parties prenantes (cf. pages suivantes), il est aussi intégré dans la conduite de nos opérations, par de nombreuses initiatives sur nos sites. Ces initiatives concernent autant la biodiversité sur site, chez nos clients, comme pour le bien-être animal dans nos magasins. Nous avons commencé à structurer un déploiement plus large, pour que cet enjeu soit pris en compte dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Bioline Agrosciences : éco pâturage à Livron-sur-Drôme

Bioline AgroSciences, qui produit et commercialise une gamme de solutions de biocontrôle de haute qualité utilisée dans les programmes de gestion intégrée des cultures, notamment pour le contrôle des insectes nuisibles dans de nombreuses cultures, dispose d'une usine de production à Livron-sur-Drôme. Au cours de l'exercice 2022-2023, à l'instar de ce qu'avait réalisé l'année précédente l'usine Neuhauser de Béziers, le site a décidé de remplacer l'entretien des zones engazonnées par une solution d'éco-pâturage.

Un co-partenariat national pour la protection des hérissons

TERACT, en signant un partenariat avec InVivo Foundation et l'association FNE (France Nature Environnement), s'est engagé dans la préservation de la biodiversité et en particulier dans la protection du hérisson. L'engagement consiste à promouvoir le recensement des hérissons, marqueur de la bonne santé des écosystèmes dans les jardins des particuliers, sensibiliser et accompagner les citoyens dans la préservation de la biodiversité ordinaire à travers une de ses espèces ambassadrices : le hérisson d'Europe. L'objectif est de constituer, par la participation citoyenne, une base de données des observations de hérissons qui sera exploitée à des fins scientifiques.

Cette action, ainsi que sa promotion sur les réseaux sociaux, a permis d'améliorer le nombre de participants au recensement citoyen. Ainsi en 2022, ce sont presque 2 fois plus de participants qu'en 2021 avec plus de 7000 participants cumulés et 2036 observations de plus qui ont permis d'enrichir la base de données.

Cordier : la biodiversité promue à Cubzac-les-Ponts

L'usine Cordier-Excel de Cubzac-les-Ponts (Gironde), produit des vins effervescents à la marque Café de Paris. Elle est implantée au milieu du village, à 500 m de la Dordogne, sur un plateau de 3 ha de prairie et 5 ha de bois. Fier de son ancrage local (depuis 1898) et conscient de son empreinte locale, le site s'est donné pour objectif de préserver et d'entretenir les zones naturelles protégées qui entourent l'usine.

Un inventaire de la biodiversité y a ainsi été réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Le site a obtenu le label « refuge LPO » décerné aux entreprises qui agissent pour préserver la biodiversité. Sur la prairie de 3 ha, un hectare a été transformé en jachère fleurie en 2021 et 10 ruches ont pris place sur la prairie en bordure de la jachère. Le miel est réalisé avec les salariés, accompagnés par l'apiculteur-partenaire.

Au-delà des opérations régulières de nettoyage et de débroussaillage du bois, une plantation d'arbres, de différentes essences, a été effectuée en novembre 2022, pour agrandir le bois de 3 hectares, favorisant ainsi une plus grande captation de CO₂.

Cet exemple n'est pas isolé chez Cordier : son site en Languedoc, produisant le vin à la marque Cuvée Mythique, s'implique dans la biodiversité aérienne avec l'association Aude Nature, pour le lancement d'une grande opération de comptage des oiseaux et des insectes, qui permettra de définir les éventuelles actions à mettre en œuvre pour préserver ou renforcer cette biodiversité.



S'engager pour le bien-être des animaux

Jardineries et animaleries de France ont élaboré avec des professionnels de l'animalerie et des vétérinaires spécialisés une labellisation visant à assurer le bien-être des animaux proposés à la vente dans les enseignes.

Le processus de labellisation prend en compte 32 critères audités par un organisme indépendant. Parmi ces critères, la formation des collaborateurs (certification Certi'Animaux), la sélection des éleveurs partenaires, des déplacements responsables, des soins et des lieux de vie adaptés en animalerie, et le conseil auprès des futurs propriétaires.

Sur le volet fournisseurs d'animaux vivants, TERACTION réalise des audits qualité systématiques qui intègrent les critères de bien-être animal avant tout référencement.

TERACTION s'est engagée à certifier 100 % de ses magasins selon ce label d'ici 2030, qu'ils soient intégrés ou franchisés. Fin juin 2023, 35,5 % des points de vente disposant d'une animalerie au sein des enseignes Gamm vert, Jardiland, Delbard, Jardinerie du Terroir et NOA étaient labellisées. 417 collaborateurs étaient certifiés Certi'Animaux (90 ont été certifiés durant l'exercice).

Phyteurop : des ruches connectées

Le site Phyteurop de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), intégré à l'activité Bioline by InVivo, formule et fabrique des produits phytopharmaceutiques destinés à l'agriculture. Depuis 2022, une jachère fleurie d'environ 10 000 m² (ensemencée avec des variétés Semences de France) a été mise en place autour du site de production. Véritable réservoir pour la biodiversité, cette jachère mellifère a permis d'installer 2 ruches connectées en avril 2022, en partenariat avec Apitech by Fermes Leader, pour une durée de 3 ans. Dès la première année, les ruches ont produit près de 80 kg de miel, l'environnement autour de l'usine (agrosystème céréalier, prairies et la jachère fleurie) ayant été profitable aux abeilles. Après un hivernage jusqu'en mars 2023, les ruches ont continué à se développer, avec une production en hausse. Le site internet de Phyteurop permet de suivre la vie de ces ruches et de mettre en évidence que les abeilles sont en bonne santé aux abords de l'usine.

Le dispositif des Fermes Leader, lancé en 2017 par InVivo pour déployer des solutions digitales chez les agriculteurs, s'attaque à la pollinisation et aux pratiques agricoles qui favorisent l'activité des abeilles. Un réseau de plus d'une vingtaine de ruches connectées a été lancé avec une trentaine d'agriculteurs et six coopératives des régions Hauts de France, Bourgogne Franche-Comté, Pays de la Loire et Grand Est. Nommé Apitech, le réseau entend devenir « un nouvel outil de collaboration entre agriculteurs et apiculteurs ».

L'IMPACT POSITIF DANS NOS OFFRES : INNOVER ET DÉVELOPPER DES PRODUITS, SERVICES ET FILIÈRES RESPONSABLES

Une expression de notre raison d'être est de co-construire des produits, services et circuits de distribution éco-conçus, innovants et responsables, en cohérence avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs comme des consommateurs.

Les engagements et les actions du groupe sont ainsi guidés par la recherche d'impacts positifs et créateurs de valeur sur les trois piliers du développement durable : environnemental, social et économique. Certaines de ces actions produisent intrinsèquement une triple performance (Impact #Triple performance) ; d'autres peuvent générer un bénéfice dominant, avec les effets induits produisant souvent des co-bénéfices sur l'un des autres piliers.

C'est dans cette démarche que nous avons défini le concept d'Offre à Impact Positif (OIP), s'appliquant à toutes les activités du groupe. Leur définition est la suivante :

- Une OIP est une offre qui prend en compte les impacts sociétaux, économiques et environnementaux, tout au long de la chaîne de valeur depuis sa conception jusqu'à son utilisation par le client final.
- Une OIP ne peut pas avoir un impact négatif sur l'un des enjeux environnementaux (critère KO).
- Une OIP intègre au moins l'un des 5 fondamentaux suivants :
 - Contribuer à la neutralité carbone.
 - Favoriser la biodiversité.
 - Régénérer les sols.
 - Optimiser l'utilisation des intrants.
 - Agir au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs : diversifier / augmenter les revenus des agriculteurs et/ou améliorer la vie de nos consommateurs grâce à d'autres critères spécifiques aux filières (nutrition, santé, sourcing responsable...).

Ainsi, quand une de nos activités souhaite développer un produit ou un service, elle doit s'assurer qu'il répond à la fois à un besoin économique et à une utilité sociétale et environnementale, en intégrant également le niveau d'impact positif du processus de fabrication ou de distribution du produit (énergie, déchets, achats responsables, emballages, qualité nutritionnelle des recettes...), dans le respect des parties prenantes amont et aval. Cette triple prise en compte constitue une méthodologie d'analyse exigeante ; elle s'impose à chaque étape du développement du produit ou du service et en conditionne la qualification d'Offre à Impact Positif ou non.

Levier clé pour permettre à nos métiers d'avoir un impact positif concret et immédiat, cette démarche se traduit pour nos offres par la mise en œuvre d'un « Plan Impact Positif », reposant sur les leviers suivants :

- Faire évoluer nos usines, nos magasins et notre transport pour être porteurs d'impacts positifs.
- Systématiser l'écoconception des produits.
- Proposer des recettes à impact positif pour les consommateurs, saines et durables.
- Pratiquer des achats responsables.

Ce plan doit nous permettre d'atteindre, en 2030, les deux objectifs suivants :

- 50 % du chiffre d'affaires du groupe généré par nos OIP
- 100 % de nos innovations seront des OIP

De multiples actions concrètes ont déjà été engagées en ce sens, comme le développement des filières durables « Semons du Sens » porté par le marketing du groupe, la promotion de la lutte intégrée par le biocontrôle avec Bioline Agrosociétés, la production d'orge durable pour Malteries Soufflet, le développement des gammes à impact positif commercialisées par TERACTION, la création chez Cordier de la marque Bonne Nouvelle, leader sur le marché du vin désalcoolisé ou encore le lancement de la première filière Orge Responsable tracée en France, co-construite par Malteries Soufflet, Soufflet Agriculture et Kronenbourg, au service de la marque 1664 Blonde.

Depuis 2019 nos métiers s'engagent à mettre en marché des Offres de produits et services à Impact Positif

1 objectif commun :
50 % du CA des ventes en Offres à Impact Positif d'ici à 2030

L'Offre à Impact Positif doit contribuer à au moins l'un des 5 fondamentaux ci-dessous sans nuire à l'un des autres. Elle doit aussi répondre en plus à un enjeu socio-économique :

1. Contribuer à la neutralité carbone
2. Restaurer et valoriser la biodiversité
3. Préserver et régénérer les sols
4. Optimiser la gestion d'intrants
5. Diversifier les revenus des agriculteurs et/ou au bénéfice des consommateurs

L'Offre à Impact Positif s'appuie sur une méthode du groupe InVivo pour piloter et garantir l'impact positif. Avec 3 déclinaisons en vigueur pour mieux représenter les spécificités métiers.*



Pilotage de l'écoconception :

Conception et/ou achats responsables évalués selon 5 grands critères :

1. Impact d'usage (en termes de neutralité carbone, la biodiversité, l'eau, les sols,...)
2. Origine
3. Qualité des matières premières
4. Packaging
5. Conditions de production/écoconception...



Pilotage de l'excellence opérationnelle :

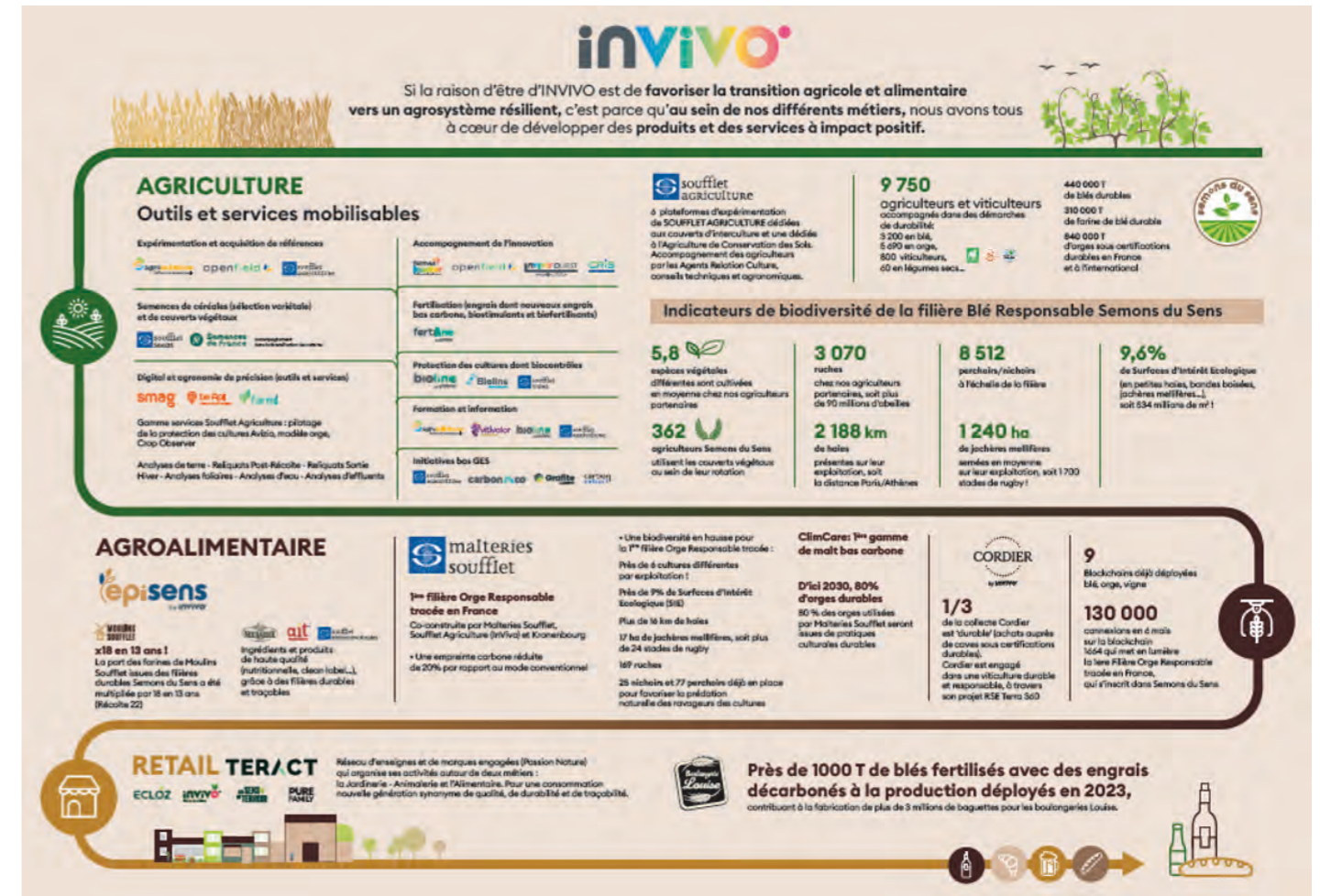
- Matières premières à impact positif (filières durables dont Semons du Sens)
- Usine qui vise l'impact positif (GES, eau, biodiversité, certification ISO 50001 et ISO 14001, certification IFS/BRC)
- Recette à impact positif (Clean label, nutriscore A ou B, plaisir du goût...)



Pilotage par enjeux d'un agrosystème résilient :

- Produire plus, mieux et de façon durable, de manière à nourrir le monde
- Créer de la valeur pour l'agriculteur
- Contribuer à restaurer les écosystèmes naturels pour assurer leur pérennité
- Porter les 5 fondamentaux d'une Offre à Impact Positif

*La robustesse des méthodes a reçu l'approbation de KPMG et le service d'audit interne assure le respect de la conformité méthodologique.



Nous accompagnons nos clients à travers nos Offres à Impact Positif sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Du Vivant (PADV) dont la mission est d'accélérer le déploiement de la transition agroécologique en fédérant l'ensemble des acteurs pour faire émerger un nouveau modèle agricole avec le soutien de référentiels scientifiques robustes.

Offres à Impact Positif en amont (services dont digital)

Développer les bonnes pratiques agronomiques pour toutes les filières durables

Au-delà des filières durables initiées par les activités du groupe InVivo, la démarche Semons du Sens (cf. partie #Triple Performance p. 40) fédère également le déploiement des bonnes pratiques agronomiques auprès des agriculteurs pour répondre aux cahiers des charges de filières durables d'autres acteurs du secteur agroalimentaire. Soufflet Agriculture et Moulins Soufflet sont ainsi, ensemble, des partenaires privilégiés du groupe Pasquier pour ses approvisionnements de farines. Le partenariat a conduit également, en 2018, à l'adhésion des deux groupes, groupe Pasquier et Ets J. Soufflet à l'association Pour une Agriculture

Trois grands principes guident l'action de l'ensemble de ces acteurs, adhérents de PADV : limiter le travail du sol, nourrir et protéger les sols par la mise en place de couverts végétaux et développer la biodiversité sur la ferme afin d'en accroître les services écosystémiques rendus, notamment grâce à la diversification des cultures sur l'exploitation.

Cet engagement des activités du périmètre historique Soufflet - mais aussi d'InVivo Group depuis 2022 via un partenariat stratégique avec Bioline - au sein de PADV, s'est notamment concrétisé par une étroite collaboration de travail entre les équipes d'InVivo et de PADV. Une forte reconnaissance des travaux de PADV a été soulignée en particulier cette année par la mise en avant de l'Indice de Régénération lors de la présentation des expérimentations agronomiques d'InVivo dans le cadre de l'évènement Openfield.

Véritable boussole agronomique de la transition, il évalue, avec un score sur 100, la performance agroécologique de l'exploitation. Il permet également de mesurer l'avancement des pratiques, sans prescription ou obligation de moyens, pour accompagner tous les systèmes agricoles vers l'agroécologie, grâce à une démarche de progrès élaborée en tenant compte des spécificités de chaque ferme.

Son caractère universel lui permet de bénéficier d'une reconnaissance grandissante auprès de nombreuses organisations comme auprès de l'initiative 4 pour 1000 et l'Agence Bio (<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/03/20220412CP-defisagroecologie.pdf>).

Les travaux se poursuivent pour démontrer que la régénération de la fertilité des sols et la séquestration de CO₂ par les sols sont étroitement liées.

Pour en savoir plus :
<https://www.youtube.com/watch?v=B95rvlSBGU0&cbid=1>

C'est ainsi que nous travaillons, avec Pasquier, à la construction de la première filière blé de l'association, menée avec la réalisation d'Indices de Régénération et conduite dans le respect de la démarche de PADV.

En 2022, les services marketing du groupe InVivo et de Pasquier ont collaboré pour promouvoir et valoriser auprès des consommateurs les bénéfices de l'agroécologie, avec la réalisation d'un film, dans lequel deux agriculteurs partenaires de Soufflet Agriculture témoignent de leurs convictions et de leurs pratiques plus respectueuses du rythme de la nature et de l'harmonie avec le vivant. Ce film a été diffusé par le groupe Pasquier sur ses réseaux sociaux et partagé sur le compte LinkedIn de Semons du Sens, pour informer et sensibiliser le grand public sur cette démarche, créatrice de valeur à la fois pour les consommateurs et pour les agriculteurs.

Depuis, Soufflet Agriculture et Moulins Soufflet ont poursuivi des travaux équivalents avec l'entreprise Cérélia (membre à son tour de PADV), en travaillant conjointement à la construction d'une deuxième filière en agroécologie dans le respect de la démarche de l'association PADV, soutenus par un comité scientifique expert des pratiques d'agriculture de conservation des sols (nommée aussi agriculture régénératrice), rassemblées sous le terme d'agroécologie.

Pour en savoir plus sur PADV :
<https://agricultureduvivant.org/>



Avec cette démarche Semons du Sens, nous avons l'ambition forte de contribuer au développement d'offres durables B2B2C, en cohérence avec les attentes des clients et consommateurs : offres bas-carbone, offres contribuant à régénérer la biodiversité, à préserver l'eau, à réduire le recours aux intrants.... Nous nous assurons aussi qu'elles soient sources de valeur ajoutée pour l'agriculteur pour tenir compte des exigences de mise en œuvre de cette transition. La finalité recherchée est de proposer des produits alimentaires toujours bons et sains, mais aussi porteurs de sens pour les agriculteurs et les consommateurs.

Semons du Sens est donc une démarche qui permet à l'agriculteur de valoriser l'évolution de son modèle agricole grâce :

- à un sourcing d'intrants adaptés (biostimulants, biocontrôles adaptés aux besoins de ses cultures, solutions de fertilisation bas-carbone adaptées et innovantes) ;
- à des conseils de techniciens formés à ces nouvelles solutions pour une bonne maîtrise de ces nouvelles pratiques ;
- à la possibilité d'être rémunéré, d'un côté pour ses matières premières et, de l'autre, pour ses services environnementaux.

Via ses offres de produits et de services adaptées aux enjeux de toutes ses parties prenantes et au service de sa mission, Semons du Sens accompagne et valorise les changements de pratiques culturales, pour accélérer leur déploiement.

Grafite et la valorisation du bas-carbone

Créée dès 2018, aujourd'hui intégrée au sein de Soufflet Négoce by InVivo, Grafite est une équipe spécialisée dans l'aide à la commercialisation des matières premières bas-carbone. Elle répond ainsi, d'une part, à la volonté des agriculteurs de valoriser leurs pratiques visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et/ou à stocker du carbone dans le sol et, d'autre part, à la demande croissante du marché en marchandises bas-carbone. Grafite a pour mission d'aider et d'accompagner les coopératives et les agriculteurs dans l'adoption de pratiques bas-carbone, dans la qualification et la certification des produits, puis dans la commercialisation et la valorisation des productions à faibles émissions obtenues (orge colza, tournesol), via notamment le versement d'une prime.

Grafite, à la fois service et Offre à Impact Positif, a déjà acquis une expérience reconnue dans le domaine du colza et du tournesol (valorisés dans la filière alimentaire et surtout celle des biocarburants, notamment en Allemagne) : 158 000 t de colza bas GES ont été ainsi collectés et commercialisés sur l'exercice 2022-2023 (contre 10 000 t l'exercice précédent), permettant la non-émission de 164 000 tonnes de CO₂ eq.

Sur le prochain exercice, Grafite devrait étendre son offre aux autres matières premières agricoles (notamment à l'orge de brasserie, en coopération avec Soufflet Agriculture).

Soufflet Agriculture développe et valorise le colza bas-carbone

Pour la récolte de 2022, près de 400 agriculteurs étaient engagés avec Soufflet Agriculture pour la production de colza et de tournesol bas-carbone ; ils sont 600 pour la récolte 2023. Cette forte progression est le fait d'une réelle évolution des pratiques culturales conséquence d'un marché des céréales et oléagineux bas-carbone en croissance constante, tant pour le secteur des biocarburants (75 % à 80 % des colzas) que pour celui de l'alimentaire (tournesol). C'est la conséquence indirecte des besoins de décarbonation de ces secteurs.

Sur le dernier exercice, Soufflet Agriculture a ainsi valorisé 57 000 tonnes de colza bas GES (contre 35 000 t en 2020) et 6 500 tonnes de tournesol. Depuis fin 2020, pour le colza, les agriculteurs partenaires peuvent utiliser le calculateur GES élaboré par la FNA (Fédération du Négoce Agricole) en collaboration avec Soufflet Agriculture. Un audit des données saisies est ensuite réalisé par Soufflet Agriculture, complété par un audit du Bureau Veritas sur échantillonnage. Les tritrateurs (dont Saipol, près de Nogent-sur-Seine) transforment cette matière première en biocarburant diester B7 diesel, nécessitant une empreinte carbone réduite. Les agriculteurs ayant des productions d'oléagineux à faible empreinte carbone touchent une prime supplémentaire de près de 25 € par tonne en moyenne, valorisant leurs efforts en matière de réduction de carbone.

Pour encourager, en parallèle, les agriculteurs à cultiver du colza, Soufflet Agriculture a lancé en 2021 le contrat d'assurance Colz'Avenir, avec un principe simple et innovant : Soufflet Agriculture partage avec le producteur le risque de retournement du colza en cas de mauvaise levée ou d'aléas du semis jusqu'à la sortie d'hiver, en prenant en charge une partie des montants investis. Le producteur doit, en contrepartie, respecter un cahier des charges de production. Plus de 25 000 ha ont été couverts en 2021-2022 et 33 300 ha en 2022-2023. Colz'Avenir devrait impliquer 42 000 ha sur la prochaine campagne.

Carbon Extract et Carbon&Co : des outils pour la transition bas-carbone

Suite au lancement par le Ministère de la Transition Ecologique du Label bas-carbone et à l'approbation de la méthode Grandes Cultures (en juillet 2021), Agrosolutions, filiale de Bioline, a développé un outil numérique pour accompagner les agriculteurs dans leur transition bas-carbone : Carbon Extract. L'outil permet de réaliser le bilan carbone des exploitations (émissions et stockage), de simuler un projet de transition et ainsi leur potentiel en crédits carbone. Cette simulation passe par la construction de plans d'action, notamment pour simuler l'impact carbone de la mise en place de nouvelles pratiques, leurs coûts et les co-bénéfices sociaux et environnementaux associés.

Une formation préalable a été réalisée par l'équipe dédiée des consultants d'Agrosolutions à 270 conseillers agricoles de 81 structures depuis septembre 2021 et juin 2023 (chambres d'agriculture, coopératives agricoles, négoce, centres de gestion...) et près de 1 800 diagnostics d'exploitation déjà contractualisés. L'enjeu de l'outil Carbon Extract est de s'adapter aux évolutions des demandes du marché en termes de mesure et de traçabilité de la réduction de l'empreinte carbone du monde agricole.

En 2022, Carbon&Co a été créé pour valoriser les crédits carbone issus des projets Label bas-carbone modélisés à partir de l'outil Carbon Extract. Dix partenaires, coopératives et négoce, participent à cette initiative et leur nombre devrait augmenter avec la demande en crédits carbone agricoles. Son rôle est de mutualiser des projets carbone initiés par des agriculteurs, permettant d'agréger et de tracer pour ses clients - les financeurs de projet - les crédits carbone reconnus par les cadres de certification de type Label bas-carbone. 50 000 TeqCO₂ sont disponibles à la commercialisation en 2023, soit environ 60 projets d'exploitation à la recherche de financeurs souhaitant contribuer à la neutralité carbone du globe.

L'enjeu à venir est de convaincre des acteurs de la chaîne de valeur agricole de financer ces projets de transition vitaux à la résilience de la chaîne tout entière et la souveraineté alimentaire de la France. Carbon&Co défend une juste rémunération du crédit carbone agricole au regard des coûts réels et des spécificités des projets de transition : localisation, choix des leviers d'évolution et impacts des co-bénéfices (biodiversité, qualité de l'eau et des sols...). De cette manière, l'ensemble des parties prenantes peuvent participer à la diversification des revenus des agriculteurs en privilégiant des approches éco-responsables et une agriculture de solutions, limitant l'ampleur du dérèglement climatique.

SoilTeq : promotion de l'agriculture régénératrice en Europe de l'Est

Créé en 2015 par Soufflet Agriculture dans ses pays d'implantation d'Europe de l'Est, SoilTeq est un club agronomique regroupant des agriculteurs pour échanger informations et bonnes pratiques sur l'agriculture de conservation des sols et les accompagner dans sa mise en œuvre. Il s'est transformé aujourd'hui en un dispositif, SoilTeq Pro, avec une vocation plus régionale, comme dans le sud de la Pologne, où il réunit 30 agriculteurs, à qui sont délivrées 4 à 5 formations par an, en salle et au champ, ainsi qu'un accompagnement personnalisé 2 fois par an avec un agronome Soufflet.

En République tchèque, à l'été 2022, une ferme de démonstration SoilTeq a été réalisée sur 7 ha loués à un agriculteur partenaire. La moitié de ces 7 ha est cultivée en 2 rotations sur 10 ans en agriculture régénératrice, et l'autre moitié en 2 rotations sur 4 ans en agriculture traditionnelle. Deux visites y ont déjà été organisées (en octobre 2022 et au printemps 2023), rassemblant chacune 40 agriculteurs, mettant en avant les avantages pratiques de l'agriculture régénératrice : réduction du temps de travail et des coûts d'exploitation, amélioration de la fertilité et des rendements, stockage du carbone... Une conférence sur le sujet a également été proposée en mai 2023, au centre du pays : plus de 150 participants ont pu échanger avec une agronome française, 2 universitaires locaux et 3 agriculteurs témoins.

Agrosolutions : projet biodiversité Apprivoise

L'importance croissante de la biodiversité pour renforcer la résilience agricole et même pour soutenir les équilibres des systèmes planétaires est désormais largement reconnue. Cependant, lorsqu'il s'agit d'identifier les indicateurs à surveiller, à la fois sur le terrain avec une approche technique et à un niveau plus global, y compris pour les indicateurs d'impact pertinents pour les partenaires financiers, le secteur présente encore des divergences. Afin de stimuler la progression de ce sujet crucial et de garantir que la transition vers des pratiques agricoles soit véritablement en mesure de refléter les avancées en faveur de la biodiversité, Agrosolutions et SMAG ont travaillé en partenariat avec Arvalis (Institut du végétal) et l'Acta (Association de Coordination Technique Agricole) pour élaborer un projet d'étude et de tests visant à déployer et faire reconnaître des indicateurs pertinents d'évaluation de la biodiversité en milieu agricole. Ces indicateurs seront conçus de manière à pouvoir être intégrés dans des outils d'évaluation interopérables (outils Systerre d'Arvalis, SMAG Farmer ou Trace pour InVivo).

Ce projet scientifique, dénommé « Apprivoise », a été déposé en février 2023 auprès du Casdar, et retenu en juin 2023. Il sera lancé en septembre 2023, avec la création d'un comité de pilotage rassemblant des

institutions agricoles et scientifiques et des acteurs de terrain (dont les équipes de la démarche Semons du Sens), afin de représenter les besoins et attentes de chaque structure et filière en termes d'indicateurs, mais aussi d'échanger sur les orientations du projet et d'une stratégie de préservation de la biodiversité en milieu agricole.

L'application SMAG Farmer intègre la solution HYGO pour réduire les doses d'intrants

En mai 2023, SMAG, leader français des solutions logicielles agricoles, filiale de Bioline, et Alvie, créateur de solutions innovantes pour la protection des cultures, ont noué un partenariat permettant de connecter l'application SMAG Farmer (outil de traçabilité et de pilotage des exploitations agricoles) avec HYGO, la solution agronomique numérique de pulvérisation conçue par Alvie.

Grâce à cette interconnexion entre HYGO et SMAG Farmer, les agriculteurs bénéficient d'un accompagnement sur tout le cycle de la pulvérisation agricole : de la sélection du meilleur créneau météo au choix de la technique de pulvérisation optimale jusqu'au suivi réglementaire et économique. Les exploitants peuvent ainsi optimiser et réduire les doses de produits phytosanitaires et bénéficier d'une saisie réglementaire automatisée, tout en réduisant le temps et l'énergie nécessaires à une pulvérisation réussie.



Le rôle du CRIS (Centre de Recherche et Innovation Scientifique) pour le développement des Offres à Impact Positif

Notre centre de recherche offre un levier d'action précieux pour nous aider à progresser dans la capacité à être acteur de la transition agroalimentaire et fournisseur d'Offres à Impact Positif. Entité indépendante vis-à-vis de nos métiers, il sert les besoins de chacun. Doté d'une expertise reconnue pour la création de nouveaux levains et enzymes à faible empreinte environnementale, il s'illustre aussi dans

le secteur des biocontrôles. Il s'attache à suivre une dizaine de projets de recherche chaque année avec une équipe d'une quarantaine de personnes.

Par sa maîtrise de la fermentation en milieu solide, il progresse sur les impacts suivants :

- Améliorer la qualité des eaux de rejets ;
- Réduire les consommations d'eau et d'énergie ;
- Mieux valoriser les coproduits vers la méthanisation.

Farmi : des OAD pour l'optimisation des intrants

Première application mobile du marché pour la collecte, lancée en 2017 par Soufflet Agriculture à destination des agriculteurs, et complétée en 2021 par une plateforme digitale de vente en ligne de produits et services agricoles, Farmi s'est, au fil des années, enrichie de nombreuses fonctionnalités, notamment des outils d'aide à la décision (OAD), facilitant le pilotage des choix agronomiques et l'atteinte des baisses d'utilisation de produits phytosanitaires. L'application Farmi offre ainsi aux agriculteurs, de façon instantanée et nomade :

- une météo en temps réel très précise ;
- des conseils pour optimiser l'efficacité des pulvérisations ;
- l'accès à toutes les observations du réseau d'experts agronomes de Soufflet Agriculture, au travers d'une interface cartographique simple, via Crop Observer ;
- un « simulateur de semences blé », validé sur le terrain par des agriculteurs, qui les aide à identifier les variétés les plus adaptées à leurs besoins en fonction de différents critères (résistance aux maladies, réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, etc.) ;
- une application qui aide à faire le meilleur choix agronomique en matière de couverts végétaux ;
- l'outil Avizio™, déployé dès 2021, qui estime la nuisibilité potentielle de chacune des maladies des blés à l'automne, en intégrant les données parcellaires, afin d'adapter facilement et avec précision les traitements fongiques ;
- un accès à des fiches techniques pour aller "plus loin" que l'observation, avec une banque de près d'une centaine de fiches techniques maladies et ravageurs, dont la plupart sont illustrées par des photos afin d'aider les agriculteurs dans l'identification ;
- un accès à une cartographie des sols qui permet de mieux tenir compte de leur nature.

Pour en savoir plus :

<https://www.farmi.com/cs/node>

<https://www.soufflet.com/fr/l-application-farmi-aide-les-agriculteurs-intervenir-au-bon-moment-0>



Offres à Impact Positif amont (produits) :

Fertiline : Nexen, un fertilisant qui réduit les gaz à effet de serre

Dans le cadre de l'analyse du cycle de vie (ACV) des productions agricoles, il est largement reconnu que les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont particulièrement élevées en ce qui concerne les engrais, que ce soit lors de leur production, de leur épandage ou en raison de leur volatilité. Le secteur agricole doit donc agir sur trois fronts pour réduire son empreinte environnementale. Si InVivo s'engage à collaborer à la création de solutions visant à produire des engrais à faible impact carbone, à réduire les émissions lors de l'épandage grâce à Be Api et ses solutions en agriculture de précision, ainsi qu'à adopter des approches d'agriculture régénératrice et de conservation des sols (cf. p. 60), il est tout aussi essentiel de développer des solutions pour minimiser les pertes dues à la volatilisation.

Pour nourrir les sols et les plantes, Fertiline, la branche engrais de Bioline, produit des engrais de spécialités et d'urée imprégnée, avec notamment un produit phare, Nexen, un fertilisant azoté hautes performances bénéficiant de technologies innovantes qui augmentent la quantité d'azote disponible pour les plantes et en limitent les pertes par volatilisation dans l'environnement. Cette limitation est essentielle, quand on sait que la fertilisation azotée dans la production de blé, par exemple, est responsable d'environ 80 % des émissions de GES.

En agissant contre les pertes d'azote dans l'air, la technologie Agrotain mise en œuvre permet d'améliorer l'efficacité de l'azote contenu dans l'engrais Nexen, tout en offrant un équilibre optimal entre performance agronomique et émission de GES.

Le processus de fabrication du fertilisant Nexen garantit également sa qualité granulométrique et confère au produit une excellente épandabilité, grâce à un accès facilité aux tables de réglage des épandeurs testées au champ depuis 5 ans. Cette précision d'épandage permet de bien valoriser les apports d'azote, et donc d'en réduire l'usage.

Offre Climcare, première gamme bas-carbone

L'étude de la répartition des émissions de carbone au sein de la filière orge-malt-bière révèle que plus de 25 % des émissions proviennent de la production de l'orge et du processus de maltage. La réduction de l'empreinte carbone sur ce périmètre est donc un enjeu clé pour l'ensemble des acteurs de la filière.

Pour relever ce défi, en collaboration avec Soufflet Agriculture et grâce à des centaines d'essais menés depuis plus de 10 ans, Malteries Soufflet a mobilisé son expertise agronomique pour mettre en œuvre auprès de ses partenaires agriculteurs, des pratiques agricoles plus vertueuses, aboutissant à l'élaboration de la gamme Climcare.

La gamme Climcare comprend 2 produits :

- ClimTrace, lancé en 2022, dérivé de l'orge traçable pour laquelle les pratiques agricoles sont soumises à des spécifications strictes.
- ClimBalance, lancé en 2023, orge à bilan massique à faible émission de carbone, permettant la réduction du Scope 3 de nos clients. Malteries Soufflet est pionnier dans ce domaine, en raisonnant à la parcelle d'orge de brasserie.

Cette gamme innovante s'inscrit dans les engagements de Malteries Soufflet, en tant que leader de la transition agroécologique, avec pour objectifs, d'ici 2030, de produire 500 000 tonnes de malt à faible teneur en carbone et de réaliser 80 % de ses approvisionnements en orge durable.

TERACT : un pot à réserve d'eau en plastique recyclé

Au sein de sa ligne de produits exclusifs, ECLOZ, commercialisés dans ses réseaux de magasins Jardiland, Gamm vert et Delbard, TERACT propose une gamme de pots et de jardinières innovants, conçus en matière plastique recyclée et fabriqués en France : L'Autonome. Ces pots permettent de compenser les erreurs éventuelles d'arrosage. En effet, si l'arrosage est trop important, la grille d'évacuation au fond du pot permet de collecter l'excès d'eau dans la soucoupe, afin que les racines ne trempent pas dans l'eau. A l'inverse, en cas d'oubli d'arrosage, l'eau remonte de la soucoupe vers le terreau par la cheminée de capillarité pour subvenir de façon optimale aux besoins de la plante. La soucoupe du pot dispose également de 2 trop-pleins,

pour évacuer l'eau en excès et éviter qu'elle ne remonte dans le pot, au risque de noyer les racines. Ces pots, qui peuvent être utilisés aussi bien en intérieur qu'en extérieur, ont aussi été conçus pour pouvoir accueillir le système d'arrosage de goutte-à-goutte ECLOZ, pour une gestion optimale et économe de l'eau.

FERTECH Mycosynergie : le biostimulant innovant de Soufflet Vigne contre le stress hydrique

Les vignobles français sont de plus en plus sensibles au stress hydrique, surtout dans les régions viticoles du Sud-Est et du Sud-Ouest. Or, la disponibilité de l'eau conditionne le potentiel de récolte, la survie des plants, mais également les qualités organoleptiques des vins. Pour y remédier, Soufflet Vigne a lancé à l'automne 2022 une solution très innovante de biostimulation, autorisée notamment pour les vignobles bio, complétant sa gamme FERTECH de produits de nutrition de la vigne, issus de matières premières de haute qualité.

Au-delà de l'irrigation, souvent difficile, il existe un autre levier agroécologique très efficace pour compenser des situations de stress hydrique, notamment pour les jeunes plants qui y sont les plus sensibles : la symbiose mycorhizienne, que ce nouveau produit permet de mettre en œuvre au plus près des racines. En effet, élaboré en France de façon naturelle à partir de champignons particuliers (*Glomus intraradices*), FERTECH Mycosynergie permet une extension du système racinaire de la vigne, renforçant donc le volume d'alimentation en eau et en nutriments. Cette mycorhization *in situ* est une véritable innovation, qu'attendaient beaucoup de viticulteurs. Cette solution, améliorant donc la santé des sols, est vendue en sachets biosourcés, dont l'étiquette est imprimée avec une encre végétale.

Neuhauser : farines Semons du Sens et démarche Clean Label

Déjà pionnier sur son marché avec l'utilisation, depuis début 2020, de farines issues de la filière Semons du Sens, Neuhauser a lancé sa démarche « Essentiel » qui vise à simplifier et à améliorer les recettes de ses produits de boulangerie-vienniserie-pâtisserie, sans compromis sur le goût et les saveurs. Pour mettre en œuvre cette démarche Clean Label, Neuhauser a créé une équipe projet pluridisciplinaire, intégrant le marketing et la R&D d'Episens. L'équipe a ainsi répertorié les additifs des recettes de tous les produits, puis étudié les suppressions possibles, au regard des alternatives, des préoccupations des consommateurs et des clients, et des publications scientifiques. Une liste de 20 additifs à supprimer a été établie et des essais ont été engagés pour tester de nouvelles matières ou des évolutions de processus. Par exemple, pour remplacer un additif favorisant le moelleux du pain, les équipes R&D ont travaillé sur un ajout d'enzyme d'AIT Ingrédients,

qui est détruit à la cuisson et donne ce même effet de moelleux. L'huile de palme a également été supprimée de la recette des beignets fabriqués à Ploërmel. Sur la gamme de pasteis de nata produite au Portugal, les additifs de la margarine utilisée pour la pâte feuilletée ont été supprimés.

Cette démarche globale s'inscrit dans la stratégie des Offres À Impact Positif (OIP) du groupe InVivo. Chez Neuhauser, ces OIP représentent déjà 77 % du chiffre d'affaires, l'objectif étant d'atteindre 95 % d'ici 5 ans.

Réduction du taux de sel dans les pains Neuhauser

Réduire la consommation de sel de 30 % d'ici 2025 est l'objectif pris par la France auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui estime qu'une consommation de sel de moins de 5 grammes par jour chez l'adulte (les Français en absorbent plus de 8 g) contribue à faire baisser la tension artérielle et le risque de maladie cardiovasculaire. Lors du Salon international de l'agriculture en mars 2022, un accord collectif visant à réduire la teneur en sel dans le pain a été signé entre les ministères en charge de l'Alimentation et de la Santé et l'ensemble des acteurs de la filière de la boulangerie. Si les efforts de toute la filière ont déjà permis de réduire de plus de 20 % la teneur en sel dans les pains courants par rapport à celle mesurée en 2015, les professionnels se sont engagés pour une nouvelle réduction progressive dans l'ensemble des catégories de pain d'ici 2025, avec comme objectif pour octobre 2023 d'atteindre une teneur maximale de 1,4 g de sel/100 g pour les pains courants, 1,3 g de sel/100 g pour les pains complets ou céréales et 1,2 g de sel/100 g pour les pains de mie.

Neuhauser respecte bien évidemment ces engagements, qui rejoignent sa politique responsable et innovante initiée dès 2020 avec le lancement d'une gamme de baguettes, bâtards et pavés rustiques, produite à Béziers, affichant une teneur en sel réduite de 25 %, sans compromis sur le goût grâce à un mélange de sel de mer et de minéraux marins.

Cordier : un vin responsable, sans alcool

Permettre et promouvoir une « consommation responsable » est l'un des quatre axes de Terra 360, la politique RSE de Cordier. Son offre de vin sans alcool constitue ainsi une alternative pour les personnes qui cherchent à consommer de l'alcool de manière responsable ou à éviter les effets négatifs de l'alcool sur leur santé, et répond à une nouvelle tendance du marché du vin.

Un vin sans alcool est obtenu par un système de désalcoolisation (distillation à basse température). Ce processus permet de conserver les arômes, les vitamines ainsi que les polyphénols (antioxydants)

présents dans le vin et de réduire fortement la quantité de calories (seulement 16 à 29 kcal par verre contre 70 kcal dans un verre de vin classique).

Grâce à son savoir-faire œnologique, Cordier propose ainsi deux gammes complètes (rouge, blanc, rosé et effervescent) sous les marques « Bonne Nouvelle », leader sur le marché du vin sans alcool et Artis, pour le circuit CHR. La marque Bonne Nouvelle s'est enrichie en 2023 d'une gamme « cépages », et a participé en janvier au défi du Dry January (ne pas boire d'alcool pendant tout le mois de janvier) en lançant un jeu concours sur les réseaux sociaux et des animations-dégustations en magasin, pour faire découvrir une façon plus responsable de consommer du vin.

Vivapack® remporte la 1^{re} place aux trophées Jard'Innov 2023

La boîte de diffusion d'insectes Vivapack® de Biotop a décroché la première place aux trophées Jard'Innov 2023 dans la catégorie des produits de biocontrôle, désherbants et solutions de traitement d'origine naturelle. Cette innovation produit, fruit de plusieurs années de recherche, a recueilli les suffrages du jury pour sa facilité et sa rapidité d'utilisation. Les insectes bénéfiques contenus dans la boîte ciblent les insectes ravageurs qui se nourrissent des plantes du jardin. Pucerons, cochenilles, acariens et bien d'autres ravageurs sont ainsi efficacement combattus par les larves de coccinelles ou de chrysopes contenues dans les boîtes Vivapack®.

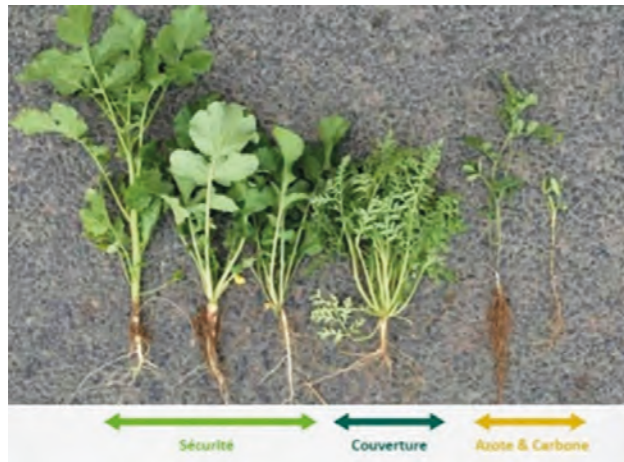
I SOL EXPLORER : rendement optimal et durabilité pour une agriculture écoresponsable

I SOL EXPLORER est un mélange novateur de trois familles de couverts végétaux, optimisant les bénéfices pour l'agriculteur et l'écosystème. Il garantit une implantation sécurisée des cultures principales en minimisant les risques liés aux conditions climatiques. Cette approche intelligente réduit les pertes de ressources et maximise les rendements.

Grâce à la présence de trois crucifères - moutarde Simplex, radis fourrager Doublet et roquette Tiara - il offre une couverture protectrice du sol. Cette couche végétale réduit l'érosion, améliore la structure du sol et maintient son humidité. I SOL EXPLORER va plus loin en stockant naturellement l'azote et le carbone dans le sol. Cette caractéristique renforce la fertilité du sol tout en réduisant le besoin d'engrais minéraux chimiques, favorisant ainsi une agriculture plus durable. Ce mélange unique favorise la biodiversité sur le champ. Les trois familles de couverts végétaux attirent des pollinisateurs et des prédateurs naturels, réduisant ainsi la dépendance aux pesticides.

L'ajout d'hydrophyllacées, comme le Maja, et de légumineuses telles que la vesce commune de printemps Catarina et le trèfle d'Alexandrie Lorena, améliore la capture du carbone et de l'azote. Cela se traduit par une diminution de l'utilisation d'engrais minéraux, réduisant les coûts tout en préservant l'environnement.

En somme, I SOL EXPLORER est bien plus qu'un mélange de couverts végétaux, c'est une Offre à Impact Positif qui optimise les rendements, encourage la biodiversité et préserve la santé des sols.



Offres à Impact Positif : filières responsables

Bière 1664 Blonde : une filière Orge Responsable 100 % personnalisée et blockchainée

Dans l'objectif de répondre à des enjeux communs de développement durable, Malteries Soufflet a collaboré avec Soufflet Agriculture et Kronenbourg SAS (filiale française du groupe Carlsberg) pour co-créer la première filière Orge Responsable tracée en France. Cette démarche, qui s'inscrit dans Semons du Sens, d'une filière exclusive pour la marque 1664 répond à un exigeant cahier des charges, garant d'une agriculture de transition avec la mise en œuvre de bonnes pratiques agroécologiques par les agriculteurs partenaires (cf. #Triple Performance p. 40).

Toutes ces pratiques culturales (semis, fertilisation, récolte...) sont enregistrées ainsi que les opérations de maltage et de brassage, via le système Transparency, une technologie blockchain mise au point par Malteries Soufflet pour assurer traçabilité et transparence. Ces informations sont mises à disposition du consommateur qui, grâce à un flash code imprimé sur les packs de 1664 Blonde et au numéro de lot indiqué sur le packaging,

accède à l'application 1664 et à ses différentes rubriques. Il peut y retrouver l'origine et les dates de production de l'orge, du malt et de la bière, découvrir les pratiques culturales et les processus de production des acteurs de cette filière durable (agriculteur, malteur, brasseur) via des fiches d'information et des témoignages vidéo. Grâce à cette coopération de filière, aucune autre bière sur le marché n'a poussé aussi loin son engagement dans la transition agricole et alimentaire avec autant de transparence.

Orge bas-carbone avec Heineken et Soufflet Agriculture

L'amont de la filière orge-malt-bière représente 25 % de l'empreinte carbone d'une bière, soit autant que le packaging (bouteilles, cartons, capsules...). L'amélioration de cette empreinte est un enjeu clé pour répondre aux attentes exprimées par les consommateurs, de plus en plus attentifs au caractère durable des produits qu'ils consomment.

Depuis 2019, Malteries Soufflet travaille en partenariat Heineken sur la production d'une orge bas-carbone, dans le cadre du projet « low carbon farming program », s'inscrivant à la fois dans les stratégies RSE de Malteries Soufflet et d'Heineken, dont le programme « Brassons un monde meilleur » a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2040.

Avec l'appui de Soufflet Agriculture, de nombreux essais ont été mis en place en France et au Brésil, avec la participation d'agriculteurs producteurs d'orges d'hiver et de printemps, dont les surcoûts de pratiques sont compensés par Heineken.

Ces expérimentations ont permis d'identifier trois principaux leviers agronomiques pour une production d'orge bas-carbone : l'usage raisonné de fertilisants azotés (qui peuvent représenter de 70 à 80 % de l'empreinte carbone de la production d'orge), grâce notamment à des modulations d'apports en intra-parcellaire, un travail du sol réduit et le développement de couverts végétaux, avec des mélanges d'espèces de trèfles, luzernes, moutarde, pour produire de la biomasse, améliorer la fertilité du sol et stocker du carbone, tout en favorisant la biodiversité.

TERACT : écoconception et simulateur carbone

La démarche d'Offre à Impact Positif de TERACT s'inscrit dans son ambition de protéger la nature et de répondre à la demande de ses clients. Ses quatre marques propres exclusives, ECLUZ, InVivo Nous on sème, PURE FAMILY et LES SENS DU TERROIR, ont toutes pour fondamentaux d'intégrer les principes de l'éco-conception.

Pour cela, TERACT a construit une grille de notation RSE permettant de passer au crible les performances de ses produits selon les principes de l'analyse du cycle de vie. Ainsi, ses références à marques propres ont été testées en 2022-2023 sur 5 critères : origine de fabrication (localisation et conditions de la production) ; qualité & composition (réparabilité, qualité et sécurité des matières premières, absence de substances SVHC) ; emballage (recyclabilité, réduction des suremballages, incorporation de matières premières recyclées) ; impact de l'usage.

Afin de valider cette méthodologie d'écoconception, TERACT a engagé un accompagnement sur 3 ans avec l'AFNOR (premier audit en mars 2023). En parallèle, un partenariat a été engagé en 2022 avec Agrosolutions et Carbone 4, en vue de déployer un simulateur carbone permettant de mesurer l'impact carbone des produits.

A terme, ces outils guideront les concepteurs de l'offre chez TERACT dans l'établissement des cahiers des charges des produits, pour qu'ils soient fabriqués par nos fournisseurs partenaires selon ces critères d'éco-conception et de réduction de l'empreinte carbone.



Exemple 1
Terreau sans tourbe, ce qui permet de préserver les tourbières, précieux puits de carbone qui accueillent une grande biodiversité et stockent naturellement de grandes quantités d'eau. Ce terreau permet une relocalisation régionale de la production



Exemple 2
Pot et jardinière L'Autonome : ils compensent les erreurs d'arrosage de l'utilisateur, et sont conçus à partir de matière plastique recyclée.

Création Snacking : la gamme d'Episens au profil nutritionnel optimisé

Les Français sont de plus en plus concernés par leur alimentation et en recherche de produits sains. Pour répondre à ces nouvelles habitudes de consommation ainsi qu'à l'essor des repas pris hors-domicile, la gamme Mélior de Moulin Soufflet (Episens) s'est enrichie de 3 nouveaux mixes Clean Label et Nutri-Score A, développés à l'aide d'une nutritionniste, permettant aux artisans boulangers de confectionner des offres

de snacking équilibrées (Nutri-Score A ou B). Véritable concept clé en main, la gamme (Red Tasty, Vital Green et Golden Veggie) est accompagnée d'idées de remise en œuvre permettant de réaliser des sandwiches, mais aussi des tartes salées, des buns, des feuilletés, des gaufres salées...

Cette gamme, lancée lors du Sirha en janvier 2023, présente une formulation au profil nutritionnel optimisé, avec des ingrédients naturels et diversifiés, sources de protéines, de fibres, d'oméga3, de vitamines B1 et B9 et d'oligo-éléments (cuivre, potassium ou manganèse). Le mix Vital Green, par exemple, est composé d'un mélange original de farine composé de farines de blé et de chanvre, de graines germées et de graines de chia. La farine de chanvre est intéressante tant pour la santé que pour la planète : elle est 3 fois plus riche en protéines que la farine de blé, et sa culture, sans aucun traitement, ne nécessite qu'une très faible quantité d'eau et est très bénéfique pour la structuration du sol et pour les rendements de la culture suivante...

Une farine Label Rouge blockchainée Semons du Sens vendue chez Lidl

Depuis mars 2022, l'enseigne de distribution Lidl vend sous sa marque Navarre, partout en France, la farine Label Rouge T65 de la filière excellence Semons du Sens.

De mai 2021 à février 2022, Moulin Soufflet avait livré en exclusivité les magasins Lidl d'Ile-de-France et des Hauts-de-France en paquets de 1 kg de farine Label Rouge, à la marque Farines du Terroir, issue de la filière Blé Excellence, Lidl étant très sensible à la démarche Semons du Sens, en phase avec sa propre démarche RSE. Le test ayant été très concluant, cette farine T65, produite par le moulin de Corbeil-Essonnes et ensachée sur le site de Pont-sur-Seine, est désormais vendue sous la marque de l'enseigne, Navarre, dans les 1 500 magasins de l'enseigne en France.

Un travail de coopération a été mené avec Lidl sur l'élaboration du packaging, mettant en avant le portrait d'un agriculteur « français et responsable » et porte un QR code permettant au consommateur de vérifier la traçabilité complète du produit, via une application blockchain créée spécialement pour Lidl. La caution Semons du Sens est aussi apposée sur le paquet de farine, et vient nourrir l'ensemble des promesses du produit : l'origine (blés 100 % français, traçabilité garantie), l'environnement (pratiques durables à l'échelle de l'exploitation), la naturalité (démarche engagée vers le zéro résidu) et la valorisation (meilleure rémunération des agriculteurs partenaires).

Semons du Sens : des indicateurs Biodiversité

Au cours de l'exercice 2022-2023, a été lancé au sein d'InVivo un groupe de travail transversal dédié à l'enjeu Biodiversité, porté par Semons du Sens, qui rassemble toutes les compétences du groupe sur le sujet. L'objectif est d'assurer une évolution à la fois satisfaisante et ambitieuse des cahiers des charges de nos filières, en s'appuyant toujours sur une réflexion scientifique et rigoureuse. Au-delà des indicateurs carbone, le cahier des charges de la Filière Blé Responsable de Semons du Sens intègre ainsi de nouveaux indicateurs Biodiversité pour valider la conformité d'une production d'une exploitation partenaire : nombre des cultures, part de SAU en culture principale et en SIE, nombre de ruches et de perchoirs, linéaires de haies, surfaces en agroforesterie...

Semons du Sens est ainsi une démarche de progrès qui s'inscrit en premier lieu, dans l'ambition de conduire l'agriculture vers une réduction de son empreinte environnementale jusqu'à même être une solution pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et régénérer de la biodiversité. Semons du Sens s'attache en même temps à assurer la même capacité de production pour assurer la couverture des besoins alimentaires en quantité et qualité suffisantes. Enfin, cette démarche à impact positif, complète son action par sa volonté affirmée d'être co-construite avec l'ensemble de ses parties prenantes pour mieux répondre aux besoins de ses clients et des consommateurs.

(Voir tous les détails dans l'infographie p. 57)

L'IMPACT POSITIF POUR ET PAR NOS PARTIES PRENANTES : MOBILISER NOTRE ÉCOSYSTÈME POUR STIMULER LA CRÉATION DE MULTIPLES VALEURS DURABLES

Nos collaborateurs, notre meilleure force pour impulser l'impact positif

Notre politique **impulser l'impact positif pour générer plus de valeur durable** cherche à mobiliser l'engagement de toutes nos activités, de tous nos métiers et de tous leurs acteurs, du débutant à l'expert, pour qu'ensemble nous atteignons nos objectifs et soyons en phase avec notre raison d'être. C'est ainsi que nous assurerons la

transition d'un modèle agricole et agroalimentaire qui doit chaque instant, et durablement, se préoccuper de son impact sur l'environnement et sur les hommes et les femmes qui en sont les acteurs directs et indirects et les consommateurs. Nos actions à impact positif pour et par nos parties prenantes désignent la préoccupation permanente que nous avons du respect du bien-être et du développement collectif et individuel des hommes et des femmes au quotidien dans nos entreprises. La sécurité est au premier plan, parce qu'elle relève de notre responsabilité directe.

Sécurité

Parce que la sécurité rime à la fois avec le bien-être des salariés et l'excellence opérationnelle, elle revêt à nos yeux une importance stratégique, et justifie l'un de nos engagements phares : réduire de moitié notre taux de fréquence d'accidents. Pour y parvenir, nous concentrons nos efforts sur une feuille de route œuvrant à la sécurité pour tous, déclinée par métier pour en respecter les enjeux spécifiques.

All Safe Together : une nouvelle feuille de route pour la sécurité de tous

L'exercice 2022-2023 a été une année d'intégration des activités du périmètre Soufflet au groupe InVivo, dans les métiers comme dans les missions transverses, notamment la Sécurité. Cette année de rapprochement des méthodes et des acteurs de la Sécurité au sein du groupe s'est concrétisée par l'élaboration d'une nouvelle charte, « All Safe Together », définissant la feuille de route de la politique Sécurité du groupe InVivo pour les 5 ans à venir. Cette charte, travaillée tout au long de l'exercice 2022-2023, sera officiellement lancée par le Comex à la fin de l'année 2023. Elle s'appliquera dès lors dans toutes les activités du groupe et constituera notamment la base de l'organisation de la Semaine de la sécurité en janvier 2024.

Cette nouvelle politique Sécurité est le fruit d'un travail collaboratif mené durant plusieurs mois, avec notamment une réunion physique organisée en novembre 2022 avec les responsables Sécurité de toutes les activités du groupe, puis des groupes de travail par thématique. Cette élaboration collective a permis de combiner à la fois les grandes lignes de la politique « We Do Safe » du périmètre Soufflet et l'ensemble des dispositifs développés dans les activités du périmètre historique d'InVivo. Des actions en ce sens ont déjà été réalisées sur l'exercice, comme la création de Comités Directeurs Sécurité chez Cordier, Bioline, et au sein même de la gouvernance du groupe, ou encore la mise en place d'une procédure commune de management des événements (accidents, situations à risque, incendie...).

Objectif de la politique All Safe Together pour 2030 : « réduire le taux de fréquence groupe de 50 % »

Semaine sécurité dans nos métiers

La santé et la sécurité des collaborateurs font partie des piliers de la RSE du groupe InVivo. C'est pourquoi, du 23 au 27 janvier 2023, les collaborateurs du groupe (usines, retail et sièges) ont pu participer à une « Semaine Sécurité », une première dans le groupe. L'objectif était de les sensibiliser, de façon participative, aux multiples risques encourus dans le cadre de leur travail. Cette semaine a rencontré un grand succès auprès de tous les métiers.

Bioline by InVivo a ainsi donné accès à ses collaborateurs à une plateforme digitale pour les sensibiliser, de manière ludique, aux questions de sécurité sur leur lieu de travail. 900 collaborateurs du monde entier ont participé aux différents ateliers, axés autour de 5 des 8 règles d'or de la politique sécurité de Bioline.

Les activités de l'ex-périmètre Soufflet ont organisé des ateliers sur les chutes de plain-pied et sur les risques liés aux déplacements piétons et routiers (notamment pour les commerciaux).

Le siège à Paris et le site de Nogent ont proposé des initiations aux gestes de premiers secours, réalisés des exercices d'évacuation incendie et des fresques Accidents, à l'image des fresques du Climat.

Chez Cordier, d'autres ateliers de sensibilisation ont aussi été initiés, autour du travail sur écran ou des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

Chez TERACTION, 24 situations dangereuses prioritaires, essentiellement reliées aux risques de manutention manuelle de charge, ont été analysées afin d'établir un plan d'actions de prévention associé. En outre, le défi « 100 % actions prévention. 365 jours sans AT c'est possible ! » ainsi qu'un processus d'analyse des causes d'accidents du travail ont été lancés pour inciter les collaborateurs à atteindre l'objectif de TERACTION à 2025.

TERACTION : des formations pour développer la culture Sécurité

La réussite de notre politique Sécurité est liée à celle de l'instauration d'une véritable culture de sécurité, notamment chez les managers, qui doivent en porter l'exemplarité. C'est dans cet esprit qu'en avril 2022, TERACTION lançait son programme ISS (Initiatives Santé & Sécurité), visant à bâtir une véritable culture santé et sécurité et diviser par 2 le nombre d'accidents du travail avec arrêt d'ici 2025. Ce programme s'articule autour de 3 axes : définir les règles et procédures pour prévenir les risques professionnels ; faire évoluer les pratiques managériales pour développer la culture santé et sécurité ; développer les compétences et garantir un environnement sain et sûr pour tous.

En 2022, TERACTION a déployé une check-list sécurité trimestrielle et, en 2023, la remontée des incidents via l'outil numérique Digi'Mag, ainsi qu'un accueil sécurité pour les intérimaires. L'usage de tableaux de bord Sécurité en magasin et l'organisation d'un point sécurité en début des réunions vont être systématisés. Les consignes et procédures de sécurité continuent à être définies et déployées en co-construction avec les équipes de terrain.

TERACTION a lancé un plan de formation pour l'ensemble de ses managers (magasins, entrepôts et sièges). Les équipes sont formées à réaliser une analyse des risques professionnels et des causes d'accidents, et à définir leur plan d'actions de prévention santé et sécurité. Fin juin 2023, 82 % des managers de terrain ont été formés, et 71 % des managers du siège ont aussi été sensibilisés aux risques psycho-sociaux. Par ailleurs, sur l'exercice, 1227 collaborateurs (soit 40 %) ont suivi le programme de formation sur-mesure sur les bonnes techniques de manutention et sur la pratique du réveil musculaire.

Malteries Soufflet : la sécurité au cœur du parcours d'intégration

Point sur nos équipes et la situation en Ukraine

Au début du mois de juillet 2023, Pierre Cothenet, directeur international de Soufflet Agriculture et Lionel Gissien, directeur des ressources humaines agriculture, se sont rendus en Ukraine afin de visiter le siège de Slavuta, le silo de Gorodok et la plateforme de Yarun. Ce déplacement avait surtout pour but d'échanger avec les équipes sur place et de leur apporter tout le soutien du groupe dans ce contexte instable mais malgré tout résilient.

À ce jour la situation de nos équipes est la suivante :

- 3 collaboratrices sont installées en Europe, accompagnées par 14 membres de leur famille (vs. 20 et 38 l'an dernier)
- 4 collaborateurs et 9 membres de leurs familles ont été relocalisés en Ukraine : (vs. 28 et 47 l'an dernier)
- 15 collaborateurs mobilisés : aucune nouvelle mobilisation au sein des 3 filiales

L'Accueil Sécurité est un des éléments clés, en France et à l'étranger, du parcours d'intégration des nouveaux arrivants, pour que chacun, au siège ou sur site, ait la même connaissance des risques et puisse assurer sa sécurité et celle des autres, dès sa prise de poste. Réalisée dans la semaine qui suit l'arrivée (aussi bien pour les CDI que les CDD ou les intérimaires), cette formation de 1h30 aborde l'ensemble des risques liés à l'activité, qu'ils soient généraux, comme ceux liés aux déplacements ou aux chutes dans les escaliers, ou plus spécifiques, comme le travail en hauteur ou les risques d'explosion. Elle détaille ensuite les consignes à connaître et à appliquer sur tous les sites, y compris au siège.

Cette formation, qui s'appuie notamment sur les fiches d'opération (modes opératoires, risques associés, EPI...), s'inscrit dans l'objectif de Malteries Soufflet d'instaurer une véritable culture Santé et Sécurité au Travail, en faisant de chacun un acteur et un ambassadeur de la Sécurité, et notamment les salariés du siège qui se doivent d'être exemplaires dans ce domaine quand ils vont sur un site industriel.

Plusieurs sessions ont été organisées tout au long de l'exercice, notamment à l'automne 2022, qui a enregistré une vingtaine d'arrivées, aux profils et compétences très variés (directeur financier, contrôleur de gestion, responsable de torréfaction, ingénieur technique, responsable marketing, alternants...), permettant un vrai partage d'expériences.

QVT



« Aider nos collaborateurs à être notre meilleure force pour impulser l'impact positif » : cet objectif de notre politique RSE vis-à-vis de nos parties prenantes internes inspire notre démarche de Qualité de Vie au Travail, qui consiste à créer des environnements de travail où les individus peuvent s'épanouir, où le sens du travail est renforcé et où l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle est respecté. Cette approche favorise une culture d'entreprise positive, durable et axée sur les personnes, bénéficiant à la fois aux collaborateurs et à l'entreprise elle-même. Elle se concrétise notamment par des formations innovantes, un partage de connaissances, l'accès au télétravail, la possibilité de participer aux réflexions de l'entreprise, une politique d'inclusion et de diversité, et même des primes d'objectifs RSE...

Des primes d'objectifs RSE liés à l'impact positif

En tant que société à mission et afin de renforcer la solidarité, la collaboration et le sentiment d'appartenance au groupe, un pourcentage de la part variable des dirigeants du groupe et de ses activités est désormais lié à l'atteinte des objectifs RSE intégrés au crédit syndiqué (« Sustainability Linked Loan »), souscrit pour le rachat du groupe Soufflet, et conditionné à l'atteinte de 3 objectifs : la baisse des émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2), la réduction de moitié du taux des accidents du travail et l'augmentation du chiffre d'affaires réalisé avec des Offres à Impact Positif (OIP). InVivo a décidé d'indexer une part des rémunérations variables à la progression de l'indice RSE du groupe aux membres du Comex et ses cadres dirigeants dès l'exercice précédent. Le déploiement à l'ensemble des salariés éligibles à une part variable est en cours pour ce nouvel exercice. Notre approche permet à chacun d'être vecteur du progrès, d'apporter un impact positif, et ainsi renforcer l'importance de son rôle dans la réalisation de notre politique.

Favoriser et de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Après la signature d'un premier accord en 2015, le groupe InVivo réaffirme son ambition de favoriser et de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de toutes ses entités. Actualisé fin juillet 2022, l'accord signé avec la majorité de ses partenaires sociaux, vient renforcer les engagements en vigueur en les déployant à de nouveaux périmètres. Les dispositions phares de ce nouvel accord reposent sur les conditions d'accès à l'emploi, la formation et promotion professionnelle, l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle et la rémunération.

De grandes avancées sociales mises en lumière avec cet accord

Avec cet accord, InVivo redéfinit les modalités permettant à chacun de ses collaborateurs d'évoluer dans un environnement paritaire et équitable. En ce sens, l'accord de groupe InVivo est marqué par quatre dispositions phares :

1. L'égalité professionnelle et la rémunération.

Elle sera garantie par un pilotage adapté de la politique salariale du groupe et la publication d'indicateurs dans chaque pôle d'activité. En parallèle, les équipes RH et les managers s'attacheront à traiter équitablement les rémunérations des salariés en congé familial ainsi qu'à leur retour de ces congés.

2. La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle.

Elle sera favorisée au travers de quatre grands axes :

- Une meilleure articulation entre les temps de vie professionnels et personnels pour tous les salariés. Plusieurs actions seront menées dans ce domaine et notamment : l'étude de la mise en place de services facilitateurs, le congé Schueller, le don de jour de repos, la mise en place de règles élémentaires de gestion des réunions ;
- La promotion du partage des responsabilités familiales. Le groupe renforcera par exemple le congé paternité en s'engageant à les rémunérer à hauteur de 100 % du salaire réel mensuel ;
- L'amélioration des conditions de retour dans le groupe des salariés à l'issue d'un congé maternité, parental ou d'une longue absence ;
- Le renforcement du télétravail, conformément à l'accord sur les Nouvelles Organisations du Travail que le groupe avait signé avec ses partenaires sociaux en novembre 2020.

3. Les conditions d'accès à l'emploi.

Plusieurs mesures seront mises en œuvre telle que des formations sur les méthodes de recrutement, dans un objectif de prévention des discriminations, ainsi que l'élaboration des offres d'emploi adaptées aux personnes en situation de handicap.

4. La formation et la promotion professionnelle.

Les managers seront dorénavant formés sur les problématiques d'égalité professionnelle et de non-discrimination, et les équipes RH s'attacheront à assurer une égalité d'accès à la formation.

De plus, des actions seront mises en place pour favoriser la réadaptation à leur poste de travail des salariés qui ont connu une longue absence de plus de 6 mois.

Le suivi de l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la diversité et la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle sera assuré par une commission de suivi qui se réunira tous les ans en fin d'exercice.

Elle sera constituée :

- d'une délégation employeur composée au maximum de trois représentants de la direction ;
- d'une délégation syndicale composée de quatre représentants par organisation syndicale signataire de cet accord.

Cette instance émettra des observations sur les différents objectifs et conduira, le cas échéant, des réflexions sur l'évolution de cet accord.

Handicap : soutien aux individus en situation de handicap dans leurs procédures de recrutement

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la diversité, le groupe InVivo examine avec impartialité toutes les candidatures, en accordant une attention particulière aux compétences, y compris celles des individus en situation de handicap, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap. Plus spécifiquement, le groupe assure l'intégration des personnes en situation de handicap et l'adaptation de leur poste de travail ; elles sont accompagnées dans leurs démarches liées à leur handicap quand elles en font la demande.

Par exemple, Episens a mis en place un groupe de travail dédié aux initiatives autour du handicap. Composé de membres de divers départements, ce groupe aura pour mission de recenser toutes les initiatives existantes en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de notre organisation, d'analyser leurs besoins spécifiques, d'élaborer des recommandations et de mettre en place un plan d'actions concret. Notre engagement en faveur de l'inclusion est profond, et nous sommes déterminés à créer un environnement où chaque employé et partenaire se sente respecté et soutenu, indépendamment de ses capacités. Ensemble, nous œuvrerons à faire progresser nos initiatives pour favoriser une plus grande égalité et diversité au sein de notre entreprise, et à construire un monde plus inclusif pour tous.

Télétravail : élargissement au périmètre Soufflet

Signé en novembre 2020 avec la majorité des partenaires sociaux et mis en place à compter du 1^{er} octobre 2021, l'accord NOT (Nouvelles Organisations du Travail) a contribué à installer une organisation durablement plus flexible, plus résiliente et plus performante, capable de concilier bien-être au travail et qualité de vie des salariés. Cet accord, qui instaurait la généralisation du télétravail à hauteur de 50 à 60 % pour ceux qui le pouvaient et le souhaitaient (en fonction de la logique du poste), a été déployé sur l'exercice au périmètre des activités Soufflet, à l'issue d'un sondage effectué auprès des salariés concernés, et bénéficie désormais de environ 800 d'entre eux.

FizYou, l'application sport et santé pour prendre soin des équipes, au bureau comme à la maison



En mai 2021, après des mois de « télétravail sanitaire » et la signature d'un accord groupe sur les Nouvelles Organisations du Travail, le groupe InVivo s'est associé à FizYou, un partenaire de prévention santé, pour proposer aux collaborateurs une offre innovante de bien-être physique et de qualité de vie au travail.

FizYou propose un programme pédagogique de prévention et santé (TMS) qui met l'expertise du sport de haut niveau au service de l'entreprise (et de ses salariés) : une plateforme digitale pratique et ludique, avec une approche « débutant-friendly » ; des programmes complets et personnalisés ; des fiches pratiques téléchargeables ; et des webinaires. Suite à l'acquisition du groupe Soufflet en décembre 2021, l'application a été ouverte en mai 2022 au nouveau périmètre : elle compte aujourd'hui près de 1 300 inscrits.

Formations : équité et praticité

La montée en compétences des salariés, de façon adaptée aux besoins et aux moyens spécifiques des métiers ou des sites, guide l'offre de formations des activités du groupe. Cette offre doit aussi respecter le principe d'égalité de l'accès à la formation : respect des délais de convocation, vigilance à l'égard des temps partiels, détermination des lieux de formation proche domicile, déploiement des systèmes de e-learning...

Ainsi, sur l'exercice, Malteries Soufflet a mis en place la plateforme Learning club pour des formations en e-learning et l'intégration des cadres nouvellement embauchés. Au niveau du groupe InVivo, un partenariat a été noué avec OpenClassRooms pour le déploiement du e-learning et le développement de la culture apprenante. Des sessions de formation-information des managers ont été organisées par le groupe sur des points pratiques de management (entretien d'embauche, accueil d'un nouvel embauché, Entretien Annuel d'Evaluation Professionnelle ...). Bioline by InVivo a poursuivi son parcours de formation managers « Leadership Model Bioline ». En effet, constitué de filiales de cultures et d'historiques différents, Bioline recrute et fait évoluer régulièrement de nouveaux managers, qui travaillent toujours plus dans un mode transversal. Il est donc apparu nécessaire de définir précisément et de manière pragmatique les valeurs managériales à adopter au sein de Bioline. Reposant sur trois piliers structurants, « Mobiliser pour atteindre les objectifs du projet Bioline », « Animer, communiquer et faire grandir », et « Stimuler l'innovation et l'ouverture », ce guide permet de partager une vision commune, quelle que soit la filiale, des bonnes pratiques en termes de management et d'animation des équipes.

Team InVivo Managers : l'information interactive pour les managers

Parmi nos salariés, les managers jouent un rôle clé dans la transmission de la culture d'entreprise et ils doivent avoir la capacité à répondre à tout type de question que les membres de leurs équipes peuvent poser. Pour faciliter ce rôle porteur de sens, InVivo a créé les sessions TIM (Team InVivo Managers). Lors de ces sessions, Sébastien Graff, le directeur général en charge des ressources humaines, intervient sur des sujets d'information ou d'éclairages variés, tels que « Comment présenter le groupe ? », « La réforme des retraites... » ou « Le fonctionnement économique de l'entreprise... ». Ces sujets concernent aussi bien les managers que leurs équipes, auprès desquelles ils se doivent eux-mêmes de retransmettre l'information délivrée. Conçu dans un esprit de transparence et de dialogue, les sessions TIM constituent un outil au service des 1 500 managers du groupe pour les aider à améliorer leur management d'équipes. Ces sessions sont organisées une à deux fois par mois, sous un format de vidéos enregistrées et envoyées par mail ou de visio-conférences de 40 à 45 minutes, filmées et diffusées en direct puis rediffusées en replay pour ceux qui n'auraient pu être présents. Chaque session en visio-conférence est suivie par 300 managers en moyenne, qui peuvent interagir avec Sébastien Graff via le module de chat.

Académie Episens et Campus TERACT : partager les connaissances en interne

Le développement des compétences de nos collaborateurs passe en partie par la bonne connaissance de chacune de nos activités, tant dans leur contexte de marché, leurs objectifs que leurs actions. C'est dans cet esprit qu'Episens a organisé son Académie, les 27 et 28 juin 2023, avec une série de conférences, animées par des experts des métiers d'Episens, sur des sujets variés : « Quels leviers actionner en France au niveau de l'amont agricole ? », « L'approche RSE chez Episens », « Les facteurs influençant la qualité des farines de blés », « Nouveau Moulin de Corbeil : les raisons de sa réalisation ».

Ces conférences pouvaient être suivies en direct par les collaborateurs et sont également disponibles en replay.

De son côté, TERACT propose une offre de formation interne, organisée au sein de son université d'entreprise, le Campus Nature & talents, dont les contenus sont co-construits avec les équipes de terrain. Ce campus dispose d'un centre de service partagé pour la construction et l'animation des plans de formation, d'un pôle de conception pédagogique et d'innovation digitale pour l'ensemble des contenus à destination de l'interne et des franchisés et d'un centre de formation certifié Qualiopi. Le panel des formations dispensées au sein du campus est large : de la performance commerciale à la santé et sécurité au travail, de la connaissance des marques propres aux parcours certifiants et à l'accompagnement des managers.



Neuhauser : des formations en tutorat

Initialement mis en place dès 2020 par Neuhauser pour faciliter l'intégration des salariés du site de Fürst1, suite à sa fermeture, sur le site de Fürst2, le process original de tutorat individualisé a depuis été étendu aux recrutements et à la formation interne. Chacun des arrivants sur un site de production se voit attribuer un tuteur individuel, en charge de le former directement sur son poste d'affectation, en doublon, pendant plusieurs semaines. Le process, basé sur 3 phases (observation, mise en action, autonomie), permet une meilleure montée en compétences, grâce au fonctionnement en binôme. Cette démarche, qui aussi permet de formaliser les pratiques et les attendus sur chaque poste, notamment en conduite de ligne, favorise la polycompétence ou l'efficacité des remplacements des congés d'été. Cet outil est également utilisé pour les recrutements en alternance, soit dans le cadre de formations initiales, soit dans celui, en cours de test sur cet exercice, de contrats Pro-A pour former des personnels souhaitant évoluer vers un autre métier dans l'entreprise.

Ce dispositif de tutorat est également une valorisation des savoir-faire et de l'expérience des tuteurs, formés au préalable à cette mission de transmission.

Malteries Soufflet Éthiopie : prise en charge des frais de scolarité des enfants du personnel

Depuis 2021, Malteries Soufflet opère sa 28^e malterie en périphérie d'Addis-Abeba. En Éthiopie, l'enseignement n'est pas gratuit et les écoles de qualité sont relativement coûteuses. La malterie emploie une centaine de salariés, essentiellement éthiopiens, plutôt jeunes et parents globalement d'une cinquantaine d'enfants. Certains connaissant des difficultés pour la scolarisation de leurs enfants, dans la capitale comme en campagne, Malteries Soufflet a décidé, dès juillet 2021, d'offrir aux parents la prise en charge des frais de scolarité de leurs enfants, quel que soit leur nombre, de la maternelle au collège. Ces frais de scolarité sont remboursés aux parents salariés, sur notes de frais avec justificatif.

Cette démarche originale est très bien perçue au sein de la malterie, comme en dehors, car elle est assez inhabituelle dans le pays. L'action sociale de la malterie va d'ailleurs au-delà de cet engagement, en proposant aux salariés des couvertures médicales plutôt compétitives, dans un pays qui ne dispose pas de système d'assurance maladie.

Plus au sud, au Kenya, Dudutech, la filiale locale d'Agrosiences (Bioline), a également mis en place un programme de financement, via des bourses, pour l'éducation des enfants de ses salariés, de l'école primaire au lycée.

Faire du dialogue avec nos parties prenantes un levier de développement responsable

InVivo anime ou participe à des communautés de parties prenantes (instances internationales, pouvoirs publics, monde académique, acteurs privés), dont l'action conjointe et partenariale est nécessaire pour créer un agrosystème résilient et contributif, en phase avec la réalisation des ODD de l'ONU ainsi qu'avec les attentes des consommateurs-citoyens, aux échelles internationale, nationale ou locale.

Si l'agriculture est bien une solution, pour relever ce double défi agroalimentaire et environnemental, il convient alors de s'attacher à revaloriser le métier d'agriculteur, dans son image, ses moyens, ses revenus et ses débouchés, alors que l'âge moyen des exploitants agricoles en France est de 52 ans et que la moitié des agriculteurs français partira à la retraite en 2030.

L'évolution des pratiques agricoles à l'international est aussi en marche et notamment sous l'impulsion de nos métiers internationaux tels Malteries Soufflet et Soufflet Agriculture. Nous mesurons l'intérêt manifeste des agriculteurs partenaires pour le développement d'agrosystèmes résilients notamment s'ils perçoivent de cette transformation une juste valorisation.

Malteries Soufflet s'approvisionne à l'international via plus de 8200 agriculteurs en direct dans ses pays d'implantation (en particulier, Inde, Brésil, Argentine, Kazakhstan) grâce à son service Agronomie intégré et via plusieurs dizaines de coopératives notamment dans les pays de l'Est par l'intermédiaire de Soufflet Agro International (Pologne, Roumanie, Bulgarie, Tchécoslovaquie).

Avec nos fournisseurs et prestataires

Une nouvelle Charte Achats Responsables

Fruit de la collaboration entre la direction des achats et la direction RSE du groupe InVivo, une nouvelle politique d'achats responsables et une charte RSE fournisseurs ont été élaborées durant l'exercice, prenant en compte divers critères : éthique environnementale et sociétale, bilan carbone, biodiversité, recyclabilité, respect des

normes ISO 20400 (économie circulaire)... Ces critères ont commencé à être intégrés dans nos cahiers des charges ou dans les évaluations de nos fournisseurs, avec l'objectif d'atteindre 80 % de fournisseurs engagés dans cette démarche responsable (sur la base de 150 fournisseurs gérés par la direction achats groupe), sur laquelle tous nos acheteurs ont été formés fin 2022 (notamment pour accompagner nos partenaires fournisseurs dans cette dynamique RSE).

Le recours à Ecovadis, outil d'évaluation RSE des fournisseurs – reconnu pour ses qualités par les Nations Unies –, a été renforcé pour les activités du périmètre Soufflet et doit être déployé, après une période de test menée sur cet exercice, sur les activités du périmètre historique InVivo.

Des indicateurs « Achats responsables » ont également été définis en 2022-2023, comme le nombre et le taux de fournisseurs évalués en maturité RSE (par type d'évaluation et par métier) et les volumes associés (tonnage ou chiffre d'affaires).

Académie du Pain en Côte d'Ivoire

Soufflet West Africa, la filiale d'InVivo créée par les divisions ingrédients et négoce, a ouvert en janvier 2023 un centre de formation professionnelle à Abidjan, en partenariat avec les principaux meuniers de Côte d'Ivoire : MMCI (Moulins Modernes de Côte d'Ivoire) et LMCI (Les Moulins de Côte d'Ivoire). Les partenaires sont associés à hauteur d'un tiers du capital, la direction opérationnelle et financière étant confiée au représentant InVivo en Côte d'Ivoire.



Ce projet, lancé en 2017, émane du besoin de formation pour le secteur de la boulangerie ivoirienne et de l'expertise du groupe reconnue dans la filière blé-farine-pain. Des travaux de réhabilitation et des investissements conséquents ont été engagés pour créer « l'Académie du pain », un institut de formation privé unique dans le pays. En formation initiale ou continue appliquée à la boulangerie et la viennoiserie pâtisserie, ces formations seront sanctionnées par la délivrance d'un certificat professionnel (CQP) visé par le ministère ivoirien de la formation. La transmission de l'expertise est assurée par 2 boulangers référents français et 6 boulangers formateurs ivoiriens.

Le centre projette de former 250 à 300 jeunes par an. Sur les 6 premiers mois d'exercice, « l'Académie du Pain » a déjà formé 70 apprentis dont plus de 20 % de femmes ouvrant ainsi la route vers une professionnalisation du secteur de la BVP en Côte d'Ivoire.

Pour nos partenaires Agriculteurs

Protection de la valorisation de l'implication des agriculteurs pour des pratiques plus résilientes

Nous sommes conscients que l'agriculture offre une partie des solutions pour l'amélioration de la santé des sols, la captation de carbone, la biodiversité... ; cependant, nous savons aussi que les agriculteurs sont exposés à un risque de paupérisation, compte tenu de leur place en amont de la chaîne de valeur et de la dimension cyclique de leur activité, par ailleurs déontologiquement attachée à la fonction nourricière. Aussi, nous défendons la part de valeur qu'ils recevront en contrepartie de leurs efforts pour l'environnement et le bien commun que constituent le climat, le sol, l'eau, la biodiversité. En ce sens, nous avons inscrit cette exigence dans la démarche Semons du Sens et restons toujours vigilants, grâce à nos Offres à Impact Positif, pour contribuer à la diversification et amélioration des revenus des agriculteurs.

SoilTeq, le club agronomique de l'Agriculture de Conservation des Sols

SoilTeq est un club qui a vu le jour en 2015 pour faciliter la commercialisation d'ensembles de produits et services autour de l'agriculture régénératrice. Il regroupe des agriculteurs qui se réunissent pour échanger sur l'agriculture de conservation des sols. C'est aussi un outil de fidélisation de la relation aux agriculteurs des pays de l'Est qui sont déjà en forte demande d'accompagnement sur les pratiques agronomiques d'agriculture régénératrice.



Le nom du club SoilTeq vient de technologie des sols. Ce type d'agriculture se développe partout dans le monde et permet :

- de lutter contre l'érosion, la battance et l'asphyxie des sols,
- de développer la fertilité naturelle,
- une économie en diminuant les coûts de mécanisation, de travail du sol, d'apport d'engrais.

Terra 360 : le projet RSE de Cordier

Avec la démarche Terra 360, Cordier s'engage pour une viticulture durable, responsable et exemplaire et mobilise ses partenaires, viticulteurs et collaborateurs, autour de 4 grands thèmes : la viticulture régénératrice et la biodiversité ; l'amélioration de l'empreinte carbone ; la réduction des pesticides, et assurer les revenus des agriculteurs et la valeur du foncier.

L'excellence de ses vins dépend directement de la qualité du raisin et celle-ci est liée à la bonne santé des vignes, qui dépend de la fertilité de la terre et du savoir-faire des viticulteurs. Ce cercle vertueux, que résume la philosophie de Terra 360 (« C'est bon pour la terre, c'est bon pour le vin, c'est bon pour tous ») est un formidable gisement d'innovation, de gain en efficacité environnementale et de création de valeur.

Dans le cadre de cette démarche, Cordier favorise les initiatives auprès des viticulteurs et de leurs coopératives pour le développement de la viticulture régénératrice. Cette approche de la culture de la vigne vise en effet à maintenir ou à améliorer la santé et la diversité des écosystèmes en utilisant des pratiques durables et respectueuses de l'environnement, permettant à la fois de réduire l'empreinte carbone globale de l'activité et de préserver et valoriser le patrimoine viticole. Elle se

concentre notamment sur l'analyse et la restauration des sols, la diversité des cultures, la réduction de l'utilisation des produits chimiques et la promotion de la biodiversité.

Cette année, en collaboration avec InVivo Foundation, Cordier a lancé un programme de régénération avec une trentaine de viticulteurs et les coopératives auxquelles ils adhèrent, pour conduire des analyses biologiques des sols. La visualisation de la dynamique microbiologique du sol entre les bactéries, les champignons et les autres micro-organismes permet aux viticulteurs participants de mieux se rendre compte des leviers à actionner afin d'améliorer leur production en quantité et qualité, tout en étant source de solutions face au changement climatique et la perte de la biodiversité.

Soufflet Agriculture accompagne les agriculteurs vers la transition agroécologique

Depuis 5 ans, Soufflet Agriculture dispose d'une plateforme d'expérimentation de 3 parcelles sur 2 hectares à Rimacourt (52), dédiée à 100 % à l'Agriculture de Conservation des Sols, où sont travaillés différents types de couverture et différents modes de fertilisation (azotée, biostimulants), avec une analyse des impacts sur les cultures suivantes. Une autre plateforme, située à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89) est, elle, totalement dédiée aux couverts d'intercultures, avec des tests sur des variétés de semences pour maximiser la biomasse racinaire et aérienne. D'autres expérimentations sont également menées, sous forme de « vitrines » de démonstration, chez des agriculteurs clients. Des visites et des échanges réguliers sont organisés sur ces différentes plateformes pour les agriculteurs, en vue de leur faire adopter le principe et les bonnes pratiques d'intercultures agronomiques, mais aussi pour partager les expériences.

Ces outils, complétés notamment par des conférences ou des articles techniques dans un flash info envoyé aux agriculteurs, sont également des supports de formation régulière des commerciaux (ARC) de Soufflet Agriculture, afin qu'ils puissent accompagner au mieux et au plus près les agriculteurs dans cette transition agroécologique.

Soufflet Agriculture facilite l'installation des jeunes agriculteurs

En vingt ans, le nombre de vocations agricoles a chuté de 35 %. Le phénomène est nettement plus important chez les moins de quarante ans. Dans le cadre de son action pour aider au développement d'une agriculture forte et rémunérée à sa juste valeur, en apportant notamment un soutien économique aux cultures plus lourdement exposées aux aléas climatiques, Soufflet Agriculture facilite également, l'installation des jeunes agriculteurs (moins de 40 ans), de manière à contribuer au maintien de cette activité durablement. Depuis



plusieurs années, Soufflet Agriculture propose ainsi aux jeunes agriculteurs qui s'installent un accompagnement personnalisé, en matière financière, de conseils et de services, sur 3 campagnes agricoles. Cette offre comprend notamment des conditions spécifiques sur certains achats ou services (prix réduits, voire gratuité) et des facilités de paiement. Sur l'exercice 2022-2023, Soufflet Agriculture a accompagné 65 nouveaux jeunes agriculteurs.

CarbonThink : la transition carbone avec Agrosolutions

Piloté par Terrasolis et co-financé par la région Grand Est et le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), le projet CarbonThink cherche à mesurer et évaluer la transition carbone de 100 exploitations agricoles du Grand Est avec un atelier de grandes cultures. Son objectif est de tester un modèle économique qui permette le financement des transitions des exploitations. Ce projet est porté par 5 partenaires historiques (Agrosolutions, I4CE, INRAE, Planet A et Terrasolis) ainsi que 14 partenaires agricoles (dont Soufflet).

La contribution d'Agrosolutions s'inscrit dans l'évaluation technique des 100 fermes qui ont mesuré leur impact carbone avec son outil, Carbon Extract. Les émissions et le stockage de carbone sont calculés selon les principes du Label bas-carbone grandes cultures. Le rapport final de l'étude, intitulé « Agriculture bas-carbone : quel potentiel pour la transition climatique des fermes et quelles motivations des agriculteurs ? Quelles conclusions pour accélérer la transition climatique de la Ferme France ? » a été publié en janvier 2023 et peut être téléchargé en ligne.

À l'aide d'un outil numérique utilisant la blockchain, CarbonThink établit une méthodologie pour permettre

la certification des pratiques agroécologiques des exploitants agricoles au regard de leur performance carbone. Cet outil sera déployé auprès des agriculteurs pour leur permettre d'accéder à une monétisation de cette performance via un nouvel écosystème financier.

Être au plus près des agriculteurs à l'international : la préoccupation de Malteries Soufflet et du groupe InVivo

L'Europe de l'Ouest, l'Europe centrale, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Sud, autant de territoires où Malteries Soufflet opère et cultive un lien direct avec ses partenaires agriculteurs. Cette proximité, est possible dans 14 pays grâce à une équipe 100 % dédiée. Celle-ci participe au développement agronomique des pays visés car au-delà de la fourniture d'intrants, Malteries Soufflet les accompagne dans leur développement au quotidien via des conseils agronomiques personnalisés, un suivi technique et une offre de solutions innovantes. Cette qualité de service et cette proximité contribuent à garantir la qualité technique et environnementale des orges transformées.

La proximité avec nos agriculteurs est essentielle pour identifier leurs besoins, comprendre leurs enjeux et les accompagner dans leur production. En lien avec notre mission d'être le malteur leader de la transition agroécologique, nous contribuons également à la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Afin de préserver la biodiversité, de protéger l'eau, l'air, le sol et de limiter le réchauffement climatique, nous accompagnons nos agriculteurs partenaires vers une agriculture qui limite son impact sur les écosystèmes. Notre but est de répondre à l'enjeu environnemental notamment via la baisse de l'empreinte carbone, tout en préservant un haut niveau de qualité des orges.

« Nos équipes d'agronomes contribuent au développement de l'agronomie dans l'ensemble de nos pays d'implantation. Au plus près des agriculteurs, l'impact positif s'avère particulièrement important dans les pays émergents et en voie de développement notamment au Brésil, en Argentine, en Inde ou encore en Éthiopie. » Jean-François Fèvre, directeur de l'agronomie et directeur de région hors-Europe.

Ecosystème du secteur

Openfield de Bioline : le salon au champ dédié à la 3^e voie de l'agriculture

La plateforme Openfield, entièrement dédiée à la 3^e voie de l'agriculture, concrétisant l'engagement du groupe InVivo à faire entrer l'agriculture dans la 3^e révolution agricole, s'étend sur 13 ha à Milly-la-Forêt (Essonne). Elle vise à apporter la preuve concrète qu'il est possible de répondre à la fois aux problématiques environnementales et aux attentes

des consommateurs, tout en contribuant à améliorer la qualité de vie et le revenu des agriculteurs. L'originalité de la plateforme réside dans la façon de présenter les résultats des essais selon quatre grandes thématiques : bas-carbone, réduction d'IFT et gain de CEPP, agriculture de conservation des sols et conventionnelle, sur cinq rotations culturales (production fourragère, méthanisation, cultures industrielles et autres grandes cultures).

La 2^e édition de ce salon de plein champ s'est tenue le 13 juin 2023, avec plus de 600 participants, et les internautes ont également pu assister, en direct, à 6 plateaux télé de débats sur différentes thématiques (l'agriculture bas-carbone, l'AgriTech dans les fermes en 2050, la gestion des risques climatiques...). Dans un souci de partage des connaissances, les résultats des essais présentés lors de cette journée sont en ligne sur le site www.openfield-3VA.com.

La plateforme Openfield va être prolongée pour les 4 prochaines années, afin de démontrer par quelles pratiques il est possible d'améliorer l'impact des pratiques agricoles sans en augmenter le coût.

FertigHy : nouvel acteur de la production d'engrais bas-carbone



Au sein de l'amont agricole, la production et l'épandage des engrais comptent pour les deux tiers des émissions de Gaz à Effet de Serre. Ainsi, pour œuvrer efficacement et durablement à la décarbonation de l'amont agricole, il convient d'opérer une transition vers des engrais décarbonés, pour lesquels l'offre manque encore. Pour y remédier, 6 partenaires ont décidé de créer la société FertigHy. Co-fondée par EIT InnoEnergy, Heineken, InVivo, Maire, RIC Energy et Siemens Financial Services, elle vise à produire des engrais abordables et à faible teneur en carbone pour les agriculteurs européens, en apportant une solution directe aux défis récents de l'Union Européenne et aux enjeux liés à la sécurité alimentaire mondiale.

FertigHy, qui prévoit de mettre en place et d'exploiter plusieurs projets de production d'engrais à faible teneur en carbone à grande échelle, construira et exploitera sa première usine en Espagne avec l'objectif d'en construire ensuite dans d'autres pays européens, avec pour objectif de réduire les émissions de carbone de deux millions de tonnes de CO₂ par usine et par an. La première usine espagnole, dont la construction devrait débuter en 2025, produira plus d'un million de tonnes métriques par an d'engrais azotés bas-carbone à partir d'électricité 100 % renouvelable et d'hydrogène vert.

Au-delà de son investissement dans le consortium, InVivo apportera son soutien au projet en tant qu'acheteur et distributeur d'engrais à 300 000 agriculteurs, à travers près de 200 coopératives.

TERACT : consultation des parties prenantes de Boulangerie Louise

TERACT porte désormais un grand projet d'une nouvelle génération d'alimentation saine et durable, à travers son nouveau concept Grand Marché - Frais d'Ici. Les acquisitions, cette année, de Boulangerie Louise et de Grand Marché La Marnière donnent corps à ce projet. Dans la continuité de sa politique RSE, les équipes se sont mobilisées pour enrichir avec les parties prenantes de Boulangerie Louise l'analyse de matérialité faite en 2019 sur le périmètre des jardineries-animaleries. C'est ainsi que TERACT a lancé en 2023 une vaste enquête réalisée auprès des clients et des parties prenantes de Boulangerie Louise. L'enquête a recueilli

la participation de 1382 clients (questionnaire en ligne), 286 témoignages de collaborateurs de cette enseigne et la participation de 24 parties prenantes.

L'enquête a fait ressortir des attentes élevées en matière de développement durable, en particulier sur l'accès à une alimentation saine et équilibrée, la santé et la sécurité et les bonnes conditions de travail pour les collaborateurs, ou la lutte contre le gaspillage alimentaire. La matrice de matérialité sera mise à jour au cours de l'exercice 2023-2024, pour inclure les travaux menés sur le nouveau périmètre alimentaire.

Ces éléments seront également intégrés dans le travail préparatoire de l'évolution de TERACT vers le statut de société à mission, au cours du prochain exercice.

Chaire Audencia performance multi-capitaux

La chaire Audencia performance multi-capitaux de la Business School de Nantes s'intéresse à l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les standards internationaux de la comptabilité. Le groupe InVivo travaille depuis septembre 2021 avec un doctorant pour imaginer ce que pourrait être une comptabilité à impact positif. Le projet vise à déterminer de nouveaux standards comptables applicables au niveau européen et coïncide parfaitement avec le statut de société à mission d'InVivo. Les entreprises adoptant ces nouveaux standards comptables pourraient alors obtenir des facilités de financement.

L'approche de triple comptabilité, qui englobe les aspects économiques, sociaux et environnementaux, présente un intérêt significatif pour nous. En intégrant ces trois dimensions, nous pouvons mieux évaluer l'impact global de nos activités, non seulement sur le plan financier, mais aussi sur les plans social et environnemental. Ceci reflète notre engagement en tant que société à mission, où notre objectif est de créer un impact positif durable dans tous les aspects de notre activité. Au-delà des activités InVivo, ce sont les agriculteurs qui seraient les premiers bénéficiaires de cette approche qui mettrait en exergue les valeurs additionnelles générées par des approches régénératrices (neutralité carbone, régénération des sols et de la biodiversité, des ressources dont de l'eau...).

Dans cette optique, la chaire a appliqué le modèle LIFTS (Limits and Foundations Towards Sustainability Accounting Model) qui se focalise sur la mesure de l'impact positif en respectant les limites planétaires et en tenant compte des fondations sociales. Ce modèle nous permet d'analyser de manière approfondie comment nos produits et nos actions contribuent ou dépassent ces limites, tout en ayant un effet bénéfique sur les aspects sociaux. Concrètement, le modèle LIFTS nous offre une perspective plus complète de l'impact de nos Offres à Impact Positif.

Dans le contexte du projet InVivo, nous avons appliqué cette approche et ce modèle aux Offres à Impact Positif que nous avons étudiées. Les résultats démontrent clairement que ces offres génèrent un impact positif aligné sur les bénéfices recherchés. De plus, le modèle LIFTS nous permet d'aller au-delà des mesures habituelles en considérant des avantages additionnels rarement pris en compte pour ce type de produits. Par exemple, il nous permet d'évaluer les effets sur le sol et l'eau pour des produits de biocontrôle, qui sont traditionnellement évalués pour leur performance en termes de lutte intégrée, de réduction des intrants chimiques et de rendements agricoles. Cette approche élargie renforce notre capacité à appréhender pleinement l'impact de nos actions, la valeur ajoutée potentielle, et à prendre des décisions informées pour un avenir durable.

Les résultats de la thèse seront publiés à l'automne 2023 et présentés lors d'une conférence les 4-5 avril 2024, au cours de laquelle la chaire partagera l'ensemble des travaux conduits auprès des différents partenaires, au-delà d'InVivo.

Acteur des territoires ruraux

Notre enracinement profond dans les zones rurales constitue un élément fondamental de notre identité chez InVivo. Nous partageons un engagement fort envers les communautés locales et la vitalité des territoires ruraux.

Avec plus de 200 implantations en France et 450 dans le monde, notre implication dans la vie locale a toujours été marquée. Les racines de notre groupe sont profondément ancrées dans ces territoires ruraux, étant également à l'origine de nos activités.

En France, où nous sommes présents dans trente départements, notre groupe accompagne les agriculteurs dans leur évolution et contribue au développement du secteur agricole. Le siège de l'ex-périmètre Soufflet a été maintenu à Nogent-sur-Seine, permettant ainsi aux commerces ruraux de Nogent-sur-Seine et de sa région de bénéficier directement de la présence des 370 salariés du siège.

Les 58 sites industriels de l'ex-périmètre Soufflet, dispersés en France et à l'international, jouent également un rôle de moteurs économiques locaux. En créant des emplois directs et indirects, ils contribuent au renforcement de l'activité économique des communautés environnantes.

Cet engagement envers les zones rurales se complète par un maillage territorial de plus de 1700 magasins des enseignes Gamm vert et Jardiland, présents dans toute la France. Des usines telles que Cordier, Phyteurop et Semences de France sont également implantées sur l'ensemble du territoire, y compris dans des communes rurales.

Cette présence diversifiée témoigne de la manière dont notre groupe contribue au développement et au dynamisme des régions rurales, générant ainsi des impacts positifs à l'échelle locale et au-delà.



Le "Donut" des limites planétaires et fondations sociales (Raworth, 2017)

visuel HD ?

Source: Website of Kate Raworth (2017), <https://www.kateraworth.com/doughnut/>

Implications internationales pour la défense des enjeux environnementaux associés à l'agriculture

Intervention d'InVivo à la COP 15

La COP15, organisée à Montréal du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal (Canada) visait à adopter un nouveau cadre stratégique mondial⁵ pour la biodiversité d'ici 2030, à l'image de ce qu'a été l'Accord de Paris pour le climat. Rachel Kolbe Semhoun, directrice RSE du groupe InVivo, y est intervenue lors de la table ronde du secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) sur le thème de « l'avenir des systèmes alimentaires » et lors d'un side event avec l'association Orée, coordinateur pour les entreprises françaises présentes à la COP15 sur le thème : « Biodiversité et Économie : quel futur pour ce duo dans l'accord-cadre mondial post 2020 ? ». Rachel y a notamment insisté sur le rôle essentiel de l'agriculture pour préserver et renforcer la biodiversité, et sur celui du groupe InVivo, société à mission, pour soutenir cette voie de solution. InVivo soutient l'agriculture régénératrice pour créer un agrosystème résilient favorisant la neutralité carbone, la biodiversité, la régénération des sols et des cycles d'eau. Le groupe développe des solutions digitalisées à grande échelle pour mesurer et tracer les progrès, valorisant ces avancées à travers des filières durables comme Semons du Sens.

InVivo Fournisseur Officiel de la Coupe du Monde de Rugby France 2023

InVivo est fier d'avoir été sélectionné pour être le Fournisseur Officiel des produits du terroir de la Coupe du Monde de Rugby organisée en France du 8 septembre au 23 octobre 2023. Ce partenariat est en effet une occasion unique de valoriser les filières agricoles et alimentaires françaises en mettant en avant les produits du terroir, représentatifs de nos régions et issus d'une agriculture durable et responsable. Le rugby est également un sport incarnant les valeurs de passion, d'excellence et de partage que porte InVivo.

Sur l'exercice 2022-2023, Cordier s'est pleinement investi dans ce partenariat, en renforçant ses déploiements de produits dans les clubs locaux, au niveau national (phases finales et finale du Top 14) et européen avec Rugby Europe. Porté par le slogan « Mêler nos passions », les équipes de Cordier ont également imaginé des offres qui font le lien entre le terroir et le terroir, pour promouvoir le savoir-faire français et la convivialité,



avec un dispositif qui se déploie sur tous les réseaux, dans les stades, en magasin, dans des bars partenaires et sur le digital. Des éditions limitées de Café de Paris et du champagne Dival Cotel ont été créées pour l'occasion et Cordier innovera en proposant des kirs Café de Paris servis à la tireuse comme des bières.

Un nouveau partenariat avec l'INRAE

Innover pour une agriculture plus résiliente et plus écologique : c'est l'ambition commune qui a conduit le groupe InVivo et l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) à amplifier pour 5 nouvelles années leur coopération, au travers d'un nouveau partenariat signé en février 2023. Il s'inscrit dans la continuité d'un historique commun de plus de 10 ans de collaboration. L'institut de recherche et InVivo souhaitent renforcer leurs coopérations dans le domaine de l'alimentation animale, de la nutrition humaine et de la bio-protection des cultures de céréales à l'échelle des exploitations agricoles, des territoires et des filières. Pour accompagner la nécessaire accélération des transitions, ce nouveau partenariat a l'ambition de produire des innovations améliorant les performances économiques, environnementales et sociales des systèmes agricoles et alimentaires.

En effet les deux entités travaillaient déjà ensemble, notamment autour des thématiques de l'alimentation animale et humaine, et de la protection des cultures de céréales. Le nouveau partenariat a pour objectifs d'imaginer des innovations en matière de biocontrôle et de biostimulation des plantes, d'améliorer le fonctionnement biologique des sols et régénérer la biodiversité, de travailler sur des sources alternatives d'énergie (méthanisation, agri-photovoltaïsme), de maîtriser la ressource en eau et de favoriser l'accélération technologique, notamment dans l'agriculture de précision, la collecte de données et l'intelligence artificielle....

⁵ Cette feuille de route est d'ailleurs en cours d'intégration au sein de la stratégie nationale de la biodiversité 2030, dont les premiers éléments ont été présentés au comité national de la biodiversité, le 20 juillet 2023. Voir <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-biodiversite>

Tableau récapitulatif des engagements RSE, des leviers et actions correspondants

* La majorité des actions se réfère à des points développés dans le Panorama des actions de la politique RSE.

L'impact positif dans nos OPÉRATIONS

Nos engagements	Enjeux	Actions 2022-2023*
Plan Climat : Neutralité carbone en 2050	Réduire nos émissions de GES dans nos opérations	<ul style="list-style-type: none"> Alignement des calculs de BEGES Scopes 1 et 2 pour l'ensemble des métiers selon méthode GHG Protocol (accompagnement par EcoAct). Calcul d'un bilan carbone Scope 3 aux bornes du groupe aligné sur la méthode GHG Protocol (Accompagnement par EcoAct). Réalisation du bilan carbone Scope 3 (méthode GHG Protocol) pour l'exercice 22/23 par les divisions Ingrédients et Cordier (Accompagnement par EcoAct). Calcul de notre trajectoire de décarbonation à 2030 et dépôt d'un dossier auprès de SBTi. Malteries Soufflet, premier de nos métiers à avoir validé un dossier auprès de SBTi. Stratégie de décarbonation groupe : mise en place d'ateliers de travail en vue de définir des plans d'action de décarbonation sur les postes d'émission principaux. Ateliers pilotés par le groupe avec la participation des métiers et l'accompagnement d' EcoAct. Plan de sobriété énergétique : sous gouvernance groupe et avec l'implication d'une équipe dédiée, suivi des indicateurs de la consommation tous les mois en Comex ; les salariés sont également impliqués au quotidien via des campagnes de communication et de sensibilisation interne. Bilan carbone Scopes 1 et 2 : grâce à une collecte renforcée en précision et en périmètre nous disposons maintenant d'un bilan carbone des émissions directes très robuste. Le choix des facteurs d'émission est soumis à la validation d'EcoAct. TERACT : plan d'efficacité énergétique et production d'électricité photovoltaïque grâce à des ombrières sur les parkings de 16 magasins Jardiland. Soufflet Agriculture : effacement électrique dans les silos pour optimiser en permanence leurs consommations et mener des plans d'actions de sobriété. Une stratégie de décarbonation avancée pour Malteries Soufflet, de nombreux projets d'investissement et équipement visant à accroître la part d'énergie verte dans son mix énergétique, dans l'objectif de baisser de 50 % ses émissions à 2030 (vs 2020). Cordier installe des panneaux photovoltaïques sur son site de Cubzac-les-Ponts pour une amélioration globale de la performance énergétique du site. Moulins Soufflet : un nouveau moulin 4.0 à Corbeil affichant ainsi une consommation d'énergie réduite de 30 % au niveau de l'opération de mouture.

Nos engagements	Enjeux	Actions 2022-2023*
		<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu Transport : lancement d'une vaste campagne de collecte de données auprès de tous les métiers sous gouvernance groupe. Objectif : mesurer avec précision l'impact du transport, l'analyser et identifier des leviers d'actions précis en plus d'avoir recours au report modal autant que possible. • Soufflet Transports : agir pour réduire l'empreinte carbone via le renouvellement de la flotte de camions, le recours progressif au carburant de type B100 et la formation à l'éco-conduite. • Le moulin de Corbeil approvisionné en blé par péniche pour une part de ses approvisionnements. • Après 2 ans sur 3, la démarche Fret 21 est positive pour Malteries Soufflet, permettant déjà l'effacement de 2,2 % des émissions de GES sur un objectif de 5 % au terme des 3 années.
Un plan Ressources qui vise 100 % de valorisation à 2030	Optimiser la gestion de l'eau et des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Eau et déchets : lancement d'une gouvernance groupe et pilotage de plans de sobriété hydrique. • Plan eau de Malteries Soufflet : amélioration du process de maltage, diminution de la part de l'eau de forage, nouvelles technologies – Objectif : réduction de la consommation d'eau de 30 % entre 2020 et 2030. • Plan Déchets de TERACTION, Neuhauser et AIT Ingrédients : réduction, tri et valorisation. • Plan Déchets de Bioline : déploiement de l'outil TRINOV pour l'amélioration du taux de valorisation des déchets.
	Valoriser les sous-produits, régénérer les ressources & éco-conception	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis janvier 2023, les boues issues du traitement des eaux usées de la malterie de Nogent-sur-Seine sont valorisées via la méthanisation. • Usine Biotech (Ingrédient) de Colombelles : les farines de rinçage sont valorisées en alimentation animale. • L'usine de Fürst en Moselle (Neuhauser) : travail en profondeur pour la diminution et la valorisation des déchets. • Economie circulaire grâce à une politique de valorisation de 100 % des coproduits des activités industrielles.
	Bio-diversité	<ul style="list-style-type: none"> • Bioline Agrosociétés : éco-pâturage à Livron-sur-Drôme. • Un co-partenariat national entre InVivo Foundation, l'association FNE (France Nature Environnement), et TERACTION pour la protection des hérissons. • Cordier : la biodiversité promue à Cubzac-les-Ponts. Site, refuge pour la biodiversité labellisé par la LPO. • Phyteurop en partenariat avec Apitech by Fermes Leader a mis en place des ruches connectées sur son site.

L'impact positif dans nos OFFRES

Nos engagements	Les leviers	Actions 2022-2023*
Innovier et développer des produits, services et filières responsables		<ul style="list-style-type: none"> • Développer les bonnes pratiques agronomiques tout au long des filières agroalimentaires, maîtrisées par InVivo et ses métiers (depuis la semence jusqu'à la collecte, via les ingrédients et produits finis, jusqu'à leur distribution), au bénéfice de tous : des agriculteurs, des clients, des consommateurs et des citoyens. • L'engrais Nexen de Fertiline une solution essentielle pour réduire les émissions de GES en optimisant la fertilisation azotée, grâce à des technologies comme Agrotain®, tout en améliorant le rendement agronomique. • Offre Climcare, première gamme bas-carbone qui vise à réduire l'empreinte carbone de la filière orge-malt-bière en introduisant des pratiques agricoles vertueuses • Bière 1664 Blonde : une filière Orge Responsable 100 % personnalisée et blockchainée pour assurer la transparence des pratiques agricoles durables et offrir aux consommateurs une traçabilité complète jusqu'au brassage de la bière, démontrant ainsi un engagement profond dans la transition agricole et alimentaire. • En collaboration avec Heineken et Soufflet Agriculture, Malteries Soufflet s'engage dans la production d'orge bas-carbone depuis 2019, en identifiant des leviers agronomiques tels que l'utilisation rationnelle de fertilisants, des méthodes de réduction du travail des sols et la promotion de couverts végétaux pour améliorer la durabilité de la filière orge-malt-bière. • Bas-carbone : l'offre Grafite de Soufflet Négoce by InVivo facilite la commercialisation de matières premières à faible empreinte carbone en aidant les agriculteurs à valoriser leurs pratiques durables. • Soufflet Agriculture en collaboration avec près de 400 agriculteurs valorise le colza bas-carbone, répondant à la demande croissante en céréales et oléagineux durables pour les biocarburants et l'alimentation. • Carbon Extract et Carbon&Co : des outils pour la transition bas-carbone. Agrosolutions, a développé l'outil numérique Carbon Extract pour aider les agriculteurs dans leur transition bas-carbone en évaluant les bilans carbone et en simulant des projets de transition, tandis que Carbon&Co mutualise et valorise les crédits carbone générés par ces projets, tout en cherchant à obtenir une rémunération équitable pour les agriculteurs et en mobilisant les acteurs de la chaîne de valeur agricole pour financer ces initiatives en faveur de la neutralité carbone et de la souveraineté alimentaire.

Nos engagements	Les leviers	Actions 2022-2023*
Innover et développer des produits, services et filières responsables		<ul style="list-style-type: none"> • TERACT intègre une démarche d'éco-conception à travers ses marques propres en utilisant une grille de notation RSE, en collaborant avec l'AFNOR et Agrosolutions pour valider et guider les critères de durabilité des produits tout en réduisant leur empreinte carbone. • Les pots L'Autonome d'ECLOZ sont écoconçus à partir de plastique recyclé et garantissent une consommation raisonnée des ressources en eau, pour un jardinage responsable. • La gamme Mélior de Moulins Soufflet propose trois nouveaux mélanges Clean Label et Nutri-Score A avec une formulation à base d'ingrédients naturels et diversifiés pour une nutrition optimisée et durable. • Soufflet Vigne a lancé Fertech Mycosynergie, une solution innovante de biostimulation basée sur la symbiose mycorhizienne, pour renforcer le système racinaire des plants de vigne et faire face au stress hydrique, améliorant ainsi la santé des sols et offrant une option agroécologique aux viticulteurs. • En parallèle de cette offre, Soufflet Vigne met en avant un package d'offres éco-responsable qui, du couvert végétal au palissage en passant par les solutions de fertilisation, signale aux viticulteurs clients qu'il existe des Offres à Impact Positif pour toutes les opérations de viticulture. Cet affichage prend place dans les 29 magasins. • Création d'un groupe de travail transversal, dirigé par Semons du Sens, dédié à la biodiversité pour intégrer des indicateurs de biodiversité dans les cahiers des charges de ses filières. • Agrosolutions : projet biodiversité Aprivoise visant à déployer et faire reconnaître des indicateurs pertinents d'évaluation de la biodiversité en milieu agricole. • Une farine Label Rouge blockchainée Semons du Sens vendue chez Lidl. • Neuhauser a initié la démarche « Essentiel » pour optimiser ses produits de boulangerie en éliminant 20 additifs par des alternatives naturelles, en partenariat avec Episens, s'alignant sur la stratégie d'Offres à Impact Positif d'InVivo, avec pour objectif d'atteindre 95 % de son chiffre d'affaires généré par ces offres d'ici 5 ans. • La France s'est engagée à réduire la consommation de sel de 30 % d'ici 2025, avec un accord collectif signé entre les acteurs de la boulangerie pour réduire la teneur en sel dans le pain, que Neuhauser respecte en proposant une gamme de produits à teneur en sel réduite depuis 2020.

Nos engagements	Les leviers	Actions 2022-2023*
		<ul style="list-style-type: none"> • Cordier propose des vins responsables sans alcool préservant les arômes et les bienfaits du vin tout en répondant à la demande de consommation responsable et à faible teneur en calories. • Vivapack® remporte la 1^{re} place aux trophées Jard'Innov 2023 • Partenariat pour connecter les applications SMAG Farmer et HYGO, offrant aux agriculteurs un suivi complet de la pulvérisation agricole, de la sélection des conditions météo à la réglementation et à l'économie, permettant ainsi une optimisation des doses de produits phytosanitaires. • I SOL EXPLORER un mélange de couverts végétaux qui optimise les rendements, encourage la biodiversité et préserve la santé des sols. • L'application Farmi, outil connecté, continue son développement pour faciliter la prise de décision des agriculteurs soucieux de pratiquer une agriculture plus efficace et durable. • Le CRIS (Centre de Recherche et Innovation Scientifique) joue un rôle clé dans la création d'Offres à Impact Positif en développant des levains, enzymes et biocontrôles éco-responsables, ainsi qu'en optimisant les procédés de fermentation pour réduire la consommation d'eau, d'énergie et favoriser la valorisation des coproduits.

L'impact positif pour et par nos **PARTIES PRENANTES**

Nos engagements	Les leviers	Actions 2022-2023*
Faire de nos collaborateurs notre meilleur vecteur de progrès	<p>Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions</p> <p>Favoriser la qualité de vie au travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • All Safe Together : une nouvelle feuille de route pour la sécurité de tous, élaborée de manière collaborative pour les 5 prochaines années, visant notamment à réduire de 50 % le taux de fréquence groupe d'ici 2030 et à harmoniser les bonnes pratiques et dispositifs de sécurité dans toutes les activités du groupe. • Pour renforcer sa culture « sécurité » le groupe InVivo a organisé en janvier 2023 une « Semaine Sécurité » pour l'ensemble de ses collaborateurs, incluant des ateliers et initiatives variés visant à sensibiliser aux risques professionnels et à leurs moyens de prévention. • TERACTION a lancé en avril 2022 le programme ISS pour créer une culture de sécurité, réduire de moitié les accidents d'ici 2025 et former les managers. • Malteries Soufflet met en avant la sécurité dans son parcours d'intégration avec l'Accueil Sécurité pour les nouveaux arrivants abordant les risques liés à l'activité, les consignes et les pratiques sur tous les sites, pour créer une culture de Santé et Sécurité au Travail. • Le groupe InVivo réitère son engagement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec un nouvel accord signé en juillet 2022, renforçant les engagements existants dans des domaines clés tels que l'emploi, la formation, la conciliation vie privée-vie professionnelle et la rémunération. • Un pourcentage de la part variable des dirigeants du groupe et de ses activités, conditionné par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diminution des accidents du travail et l'augmentation du chiffre d'affaires avec des Offres à Impact Positif. • Handicap : le groupe InVivo assure l'intégration des personnes en situation de handicap et l'adaptation de leur poste de travail. A l'embauche les postes du groupe sont ouverts sans distinction à tous, y compris aux personnes porteuses d'un handicap. • Télétravail : élargissement au périmètre Soufflet avec une généralisation du télétravail à hauteur de 50 à 60 % pour ceux qui le peuvent et le souhaitent, bénéficiant désormais à environ 800 salariés. • Le tutorat individualisé, a été étendu aux recrutements et à la formation interne sur le site de Fürst2. Chaque nouvel employé est jumelé avec un tuteur pour une formation en binôme en trois phases, favorisant une montée en compétences efficace tout en formalisant les pratiques sur chaque poste. • L'Académie d'Episens, qui a eu lieu en juin 2023, a offert des conférences variées animées par des experts sur des sujets tels que l'amont agricole, la RSE et la qualité des farines de blés. De son côté, TERACTION propose des formations internes via son université d'entreprise, le Campus Nature & Talents, couvrant divers domaines comme la performance commerciale et la santé/sécurité au travail, avec des contenus co-construits et certifiés.

Nos engagements	Les leviers	Actions 2022-2023*
		<ul style="list-style-type: none"> • Lancement des sessions TIM (Team InVivo Managers), interventions interactives à destination des 1 500 managers du groupe InVivo. Ces sessions visent à favoriser la transparence et le dialogue en permettant aux managers d'interagir avec Sébastien Graff via le chat. • Formations : équité et praticité à travers différentes initiatives métiers Learning Club de Malteries Soufflet, OpenClassRooms au sein du groupe InVivo. Chez Bioline by InVivo, le parcours "Leadership Model" guide les pratiques de management à travers trois piliers clés. • InVivo s'est associé à FizYou pour offrir aux collaborateurs un programme de bien-être physique basé sur l'expertise du sport de haut niveau, avec une plateforme digitale ludique, des programmes personnalisés et des webinaires. Cette application a été étendue après l'acquisition du groupe Soufflet et compte environ 1 300 inscrits. • Malteries Soufflet Éthiopie : la division malterie assure la prise en charge des frais de scolarité des enfants du personnel depuis son ouverture.
Faire du dialogue avec nos parties prenantes un levier de développement responsable	<p>Avec nos fournisseurs et prestataires</p> <p>Pour nos partenaires agriculteurs</p> <p>Ecosystème du secteur</p> <p>Implications internationales pour la défense des enjeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle politique d'achats responsables et charte RSE fournisseurs, intégrant des critères environnementaux, sociétaux et éthiques, avec l'objectif de rallier 80 % de fournisseurs engagés dans la démarche responsable. • « L'Académie du Pain », offre des formations en boulangerie et en viennoiserie-pâtisserie, délivrant des certificats de qualification professionnelle (CQP) visés par le ministère ivoirien de la formation professionnelle. • La démarche Semons du Sens protège la rémunération des agriculteurs et la valorisation de leurs pratiques plus résilientes pour l'environnement en assurant le versement d'une prime associée à ces bonnes pratiques pour la santé des sols, le climat, la biodiversité, la réduction d'usage des intrants. • SoilTeq, club qui réunit des agriculteurs dans le but de faciliter la commercialisation de produits et services en lien aux pratiques d'agriculture régénératrice. • Dans le cadre de la démarche Terra 360 de Cordier, lancement d'un programme de régénération avec une trentaine de viticulteurs et leurs coopératives, pour identifier les actions à entreprendre pour améliorer la production tout en répondant aux défis du changement climatique et de la biodiversité. • Soufflet Agriculture accompagne les agriculteurs vers la transition agroécologique grâce à la mise en place de parcelles d'expérimentation pour promouvoir l'Agriculture de Conservation des Sols.

Nos engagements	Les leviers	Actions 2022-2023*
		<ul style="list-style-type: none"> • Soufflet Agriculture s'engage à faciliter l'installation des jeunes agriculteurs en leur offrant un accompagnement sur trois campagnes agricoles à travers des avantages comme des tarifs préférentiels voire la gratuité sur certains achats, ainsi que des modalités de paiement flexibles. • Le projet CarbonThink, piloté par Terrasolis et soutenu par la région Grand Est et le FEADER, évalue la transition carbone de 100 exploitations agricoles du Grand-Est grâce à l'outil Carbon Extract d'Agrosolutions. L'objectif est de développer une méthodologie et un outil blockchain certifiant les pratiques agroécologiques, facilitant ainsi la monétisation de leur performance carbone. • Malteries Soufflet entretient des relations directes avec ses partenaires agriculteurs dans 14 pays à travers le monde, en offrant des conseils agronomiques personnalisés et des solutions innovantes pour soutenir leur développement et promouvoir des pratiques agricoles durables. • La plateforme Openfield dédiée à la 3^e voie de l'agriculture prouve la compatibilité entre enjeux environnementaux, attentes des consommateurs et revenus agricoles sur 13 ha à Milly-la-Forêt, avec des essais bas-carbone, réduction d'IFT, agriculture de conservation des sols et des débats en ligne. • La société FertigHy, co-fondée par six partenaires dont InVivo, vise à produire des engrais à faible teneur en carbone pour décarboner l'amont agricole tout en répondant aux besoins de sécurité alimentaire. • Une enquête en 2023 auprès de clients, collaborateurs et parties prenantes de Boulangerie Louise a révélé des attentes élevées en matière de développement durable, influençant la matrice de matérialité et la transition de TERACTION vers le statut de société à mission. • InVivo soutient la chaire Audencia « Mesure, Contrôle & Audit de la Performance Globale Multi-Capitax » qui a pour objectif de renforcer les systèmes de mesure et de contrôle multi-capitax par l'innovation, de participer à la standardisation internationale dans le domaine et d'accompagner la transformation des équipes et des professions. • Engagement envers les communautés locales, avec une présence industrielle et économique répartie dans différents territoires, contribuant ainsi au développement durable et à la croissance inclusive des régions rurales. • Participation à la COP15 à Montréal en décembre 2022, pour souligner le rôle crucial de l'agriculture pour la préservation de la biodiversité. • InVivo est le Fournisseur Officiel des produits du terroir pour la Coupe du Monde de Rugby 2023 en France. • Un nouveau partenariat avec l'INRAE pour créer des solutions améliorant les performances environnementales et sociales des systèmes agricoles et alimentaires.

OBJECTIFS CIBLES ET INDICATEURS DE PERFOR- MANCE

p. 86 à p. 94

Note méthodologique du reporting
extra-financier p. 88
Tableau des indicateurs de reporting
extra-financier p. 93

Objectifs cibles et indicateurs de performance

NOTE MÉTHODOLOGIQUE DU REPORTING EXTRA-FINANCIER

La démarche de reporting extra-financier du groupe InVivo vise à répondre aux obligations prévues aux articles R. 225-105, R. 225-105-1 et L. 225-102-1 du code de commerce français.

Le périmètre de reporting extra-financier pour l'exercice comptable 2022-2023 est constitué des activités de l'Union InVivo à l'exception du Pôle Partenaires Agrofourniture, et d'InVivo Group et de ses filiales. En 2022-2023, le périmètre de reporting couvre 100% du chiffre d'affaires et 100 % des effectifs du groupe InVivo.

Les spécificités liées à la restriction de périmètre concernant certains indicateurs sont précisées dans la partie « 6. Spécificités et limites méthodologiques ».

1. Période et fréquence de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 en ce qui concerne l'exercice 2022-2023. La remontée de ces données est prévue à une fréquence annuelle.

2. Périmètre

Le périmètre de reporting extra-financier a pour objectif d'être représentatif des activités du groupe InVivo. Il est défini selon les règles suivantes :

- seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre de reporting extra-financier ;
- pour les activités de distribution, seuls les magasins intégrés sont inclus dans le périmètre de reporting extra-financier, à l'exclusion des magasins franchisés ;
- les entités intégrées ou créées au cours de l'année N seront incluses au reporting de l'année N+1, afin d'adopter une démarche progressive ;
- les entités cédées au cours de l'année N sont exclues du périmètre de reporting de l'année N.

La mise à jour du périmètre pour le reporting de l'année N s'effectue au 1^{er} juillet de l'année N par la direction du groupe InVivo.

3. Choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers

Le choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers présentés dans la déclaration de performance extra-financière vise à répondre aux principaux risques liés à l'activité du groupe en matière sociale, environnementale et sociétale.

4. Consolidation et contrôle interne

Les données sont collectées auprès de chaque entité contributrice contenue dans le périmètre de reporting extra-financier à partir des sources suivantes : extractions de systèmes d'informations internes ou externes, fichiers de suivi sous Excel, factures, etc. Toutes les données quantitatives sont visées par les contrôleurs de gestion de chaque métier sur sollicitation des Directions RSE des métiers. Les informations qualitatives sont collectées par interviews des experts métiers et au travers des communiqués de presse disponibles. Les contenus rédigés sont soumis à validation des experts métier. La direction RSE du groupe InVivo centralise l'ensemble et construit le rapport final.

5. Contrôles externes

En application des dispositions de l'article R. 225-105-2 du code de commerce, le groupe InVivo a désigné à partir de l'exercice 2018-2019 Bureau Veritas en tant qu'organisme tiers indépendant appelé à vérifier la déclaration de performance extra-financière. L'avis motivé sur la conformité de la déclaration de performance extra-financière, ainsi que sur la sincérité des informations fournies est présenté en p. 104.

6. Spécificités et limites méthodologiques

Indicateurs	Périmètre de reporting 2022-2023	Spécificités méthodologiques
Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires et rapportées à la surface de vente	<ul style="list-style-type: none"> • Pour Malteries Soufflet : 100 % du périmètre • Pour Episens : 100 % du périmètre - hors les filiales international d'Ingrédients • Pour Bioline : Pôle Logistique & Stockage, Fertiline, Semences de France, LS Production, Aegilops Application, Phyteurop, Bioline Agrosciences France, Bioline Agrosciences Uk, Bioline US, Bioline ESP IBERIA, Dudutech, Integrated Pest Management. • TERACTION : se référer au détail du périmètre DPEF de TERACTION intégrer lien cliquable • Pour Cordier : 100 % du périmètre • Pour Soufflet Agriculture et Vigne : 100 % du périmètre 	L'ensemble des facteurs d'émission utilisés pour le calcul des émissions de GES scopes 1 et 2 sont issus de la base carbone ADEME, révisés chaque année et validés par EcoAct.
Part des déchets valorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Pour Malteries Soufflet : 100 % du périmètre • Pour Episens : 100 % du périmètre - Hors les filiales international d'Ingrédients • Pour Bioline : Pôle Logistique & Stockage, Fertiline, Semences de France, LS Production, Aegilops Application, Phyteurop, • TERACTION : se référer au détail du périmètre DPEF de TERACTION intégrer lien cliquable • Pour Cordier : 100 % du périmètre • Pour Soufflet Agriculture : 100 % du périmètre France • Pour Soufflet Vigne : périmètre exclu 	

Indicateurs	Périmètre de reporting 2022-2023	Spécificités méthodologiques
Consommation d'eau en valeur absolue	<p>Groupe dont Bioline : Pôle Logistique & Stockage et Phyteurop. Le reste du périmètre Bioline est exclu</p> <p>Hors Soufflet Vigne</p> <p>TERACT : se référer au détail du périmètre DPEF de TERACT intégrer lien cliquable</p>	
Part du chiffre d'affaires généré par des Offres à Impact Positif	<p>Groupe FR et international hors produits de négoce complémentaires et marginaux pour Episens et Soufflet Agriculture (exclusions inférieures à 10 % du CA total), hors Marques Nationales pour TERACT</p> <p>Pour Bioline concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seeds : Semences de France, Aegilops, LS Production • Solutions : Agrosolutions • Cropcare : Bioline AgroSciences (Bioline France, Iberia, US, UK, Dudutech Kenya), Phyteurop (site France) <p>Union InVivo : Fertiline (hors activité import / centrale d'achats de Fertiline), Logistique et Stockage</p> <p>Division Ingrédients sans les filiales de AIT Ingrédients = Soufflet Biotechnologies + AIT France (les filiales hors France ne sont pas incluses à date)</p> <p>TERACT : se référer au détail du périmètre DPEF de TERACT intégrer lien cliquable</p>	<p>La qualification de l'offre d'InVivo au regard de la définition des critères d'une offre à impact positif, celle-ci pouvant varier selon les spécificités des métiers, des spécificités de critères par métier sont donc appliquées.</p> <p>Méthode par enjeux :</p> <p>Autorisations d'exclusion.</p> <p>Au sein d'une Division, il est possible d'extraire une partie du périmètre si et seulement si cette exclusion est dument argumentée, et autorisée par le Comité OIP groupe et si elle représente une faible part du CA de la Division (cette part sera précisée dans la procédure OIP écrite par la Division).</p> <p>On s'appliquera à considérer que les exclusions de périmètres sont temporaires. A moyen terme ou long terme, ces produits devront être intégrés à la démarche en suivant une méthodologie OIP adaptée.</p> <p>Les Divisions peuvent choisir l'exclusion de la part de CA liée à la vente de coproduits et de valorisation des rebuts (jusqu'à 10 % d'exclusion maximum). Si tel est le cas, elles le mentionnent dans leur procédure OIP et justifient dument cette position (ex : la valorisation des rebuts entre dans le CA global mais le rebuts est sous-valorisé vs le produit fini qu'il devait être. Il ne s'agit donc pas d'une OIP à part entière même si c'est un rebuts d'une fabrication d'OIP). Cette position doit recevoir la validation du Comité OIP groupe en charge de veiller à l'harmonisation des démarches (cf. page 9).</p> <p>Méthode par piliers :</p> <p>Autorisations d'exclusion.</p> <p>On s'appliquera à considérer que les exclusions de périmètres sont temporaires. A moyen terme ou long terme ces produits devront être intégrés à la démarche en suivant une méthodologie OIP adaptée.</p> <p>Les Divisions peuvent choisir l'exclusion de la part de CA liée à la vente de coproduits et de valorisation des rebuts (jusqu'à 10 % d'exclusion maximum). Si tel est le cas, elles le mentionnent dans leur procédure OIP et justifient dument cette position (ex : la valorisation des rebuts entre dans le CA global mais le rebuts est sous-valorisé vs le produit fini qu'il devait être. Il ne s'agit donc pas d'une OIP à part entière même si c'est un rebuts d'une fabrication d'OIP). Cette position doit recevoir la validation du Comité OIP groupe en charge de veiller à l'harmonisation des démarches (cf. page 11).</p> <p>Méthode par critère :</p> <p>Pas d'exclusion de périmètre précisé mais il est écrit que la démarche s'applique en priorité aux MDD.</p>

Indicateurs	Périmètre de reporting 2022-2023	Spécificités méthodologiques
Taux de CA couvert par l'évaluation RSE par rapport au CA global du périmètre	Ingrédients, Malterie France, Moulins Soufflet France, Transport, Soufflet Vigne, sur leurs catégories prioritaires et Test DAG	
Taux de fournisseurs (> 150 k€) ayant fait l'objet d'une évaluation RSE	Ingrédients, Malterie France, Moulins Soufflet France, Transport, Soufflet Vigne, sur leurs catégories prioritaires et Test DAG	Les volumes d'achat de farine de Neuhauser sont volontairement écartés de l'indicateur puisque cette activité se fournit pour 100 % auprès de Moulins Soufflet. Les compter aurait été assumer la pratique d'un double compte.
Tonnage acheté de matière première agricole issue de production durable (grains, colza/tournesol/légumineuses)	Soufflet Agriculture France, Malteries Soufflet France et International, Moulins Soufflet France	
Volume de vin acheté issu de production durable	Cordier	
Nombre d'agriculteurs engagés en démarche de filière durable SEMONS DU SENS et autres par l'action d'InVivo	Soufflet Agriculture France, Malteries Soufflet France et International, Moulins Soufflet France	
Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	France et International	
Taux de gravité des accidents de travail	TERACT : se référer au détail du périmètre DPEF de TERACT intégrer lien cliquable	
Taux de turn over	Effectif en France	
Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail	Périmètre France	
Part des collaborateurs ayant un handicap	Périmètre France	

Tableau des indicateurs de reporting extra-financier

Indicateurs	Périmètre de reporting 2022-2023	Spécificités méthodologiques
Part de femmes parmi les effectifs	<p>groupe (France + International) - hors :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bioline AgroSciences hors Dudutech et Bioline AgroSciences International • Life Scientific • Bioline Latam • CCAB • Novasem Srl • Tradisco Seeds Kft • Jardiland international et Jardiland Sourcing, Grand Marché La Marnière et So France • Wine International exclu sauf Wine Excel B.V. et Cordier Swiss intégrés • Division Malteries intégrée hors Pologne, Argentine et Inde • A.I.T. international • Neuhauser international • Pôle Négoce/Trading hors InVivo Trading Asia et Soufflet UK 	
Part des femmes dans l'effectif cadre		
Part des femmes parmi les dirigeants		
Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation		
Nombre d'heure de formation par collaborateur formé		

AVOIR UN IMPACT POSITIF VIA NOS OPÉRATIONS		
MESURER, RÉDUIRE ET VERDIR NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE	Unité	Données
Emissions de gaz à effet de serre Scope 1	t CO ₂	246 792
Emissions de gaz à effet de serre Scope 2	t CO ₂	100 735
Emissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2	t CO ₂	347 527
Part des déchets valorisés	%	89 %
Consommation d'eau en valeur absolue	m3	10 346 588

AVOIR UN IMPACT POSITIF VIA NOS OFFRES PRODUITS ET SERVICE		
PILOTAGE OFFRES À IMPACT POSITIF GROUPE	Unité	Données
Part du chiffre d'affaires généré par des Offres à Impact Positif / CA Global	%	16 %
Part du chiffre d'affaires généré par des Offres à Impact Positif / CA périmètre considéré	%	21 %
Taux de CA couvert par l'évaluation RSE par rapport au CA global du périmètre	%	15 %
Taux de fournisseurs (> 150 k€) ayant fait l'objet d'une évaluation RSE	%	12 %
Tonnage acheté de matière première agricole issue de production durable (grains, colza/tournesol/légumineuses)	T	1 353 846
Volume de vin acheté issu de production durable	HL	461 791
Nombre d'agriculteurs engagés en démarche de filière durable Semons du Sens et autres par l'action d'InVivo	Nb	9 750

AVOIR UN IMPACT POSITIF POUR NOS PARTIES PRENANTES ET NOS TERRITOIRES		
SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS (TAUX DE FRÉQUENCE, TAUX DE GRAVITÉ)	Unité	Données
Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	Nb	16,79
Taux de gravité des accidents de travail avec arrêt	Nb	1,15
Taux de turn over	%	19 %
Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail	%	72 %
Part des collaborateurs ayant un handicap	%	3 %
Part de femmes parmi les effectifs	%	46 %
Part de femmes parmi les effectifs cadres	%	41 %
Part de femmes parmi les effectifs dirigeants	%	25 %
Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation	%	86 %
Nombre d'heure de formation par collaborateur formé	Nb	14

NOTES ET ANNEXES





p. 96 à p. 104






Correspondance entre les priorités matérielles
d'InVivo et les ODD **p. 98**
Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)
p. 102



Notes et Annexes


CORRESPONDANCE ENTRE LES PRIORITÉS MATÉRIELLES D'INVIVO ET LES ODD

En tant qu'adhérent au Global Compact de l'ONU, InVivo porte une attention particulière à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030. Les enjeux matériels d'InVivo sont analysés à la lumière de leur contribution à la réalisation des ODD.

		RH	Environnement	Développement social	Éthique	Gouvernance	Business model responsable
	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.			X			X
	1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité.			X			X
	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.		X	X			X
	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires.			X			X
	2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.		X	X			
 	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.		X	X			X
	4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures.			X		X	

	6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses.		X				X
	8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation.			X			X
	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière.		X	X			X
	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.	X		X			
	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs.	X					
	8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.	X					
	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.		X				X
	10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.	X					
	12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.		X	X			X

		RH	Environnement	Développement sociétal	Éthique	Gouvernance	Business model responsable
 <p>12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p>			X	X			X
	<p>12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.</p>		X	X			X
	<p>12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.</p>		X	X			X
	<p>12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p>		X	X			X
	<p>12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.</p>		X	X		X	X
 <p>13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.</p>			X	X			X
	<p>13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.</p>		X	X			X
	<p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.</p>	X	X	X		X	

 <p>15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes.</p>		X	X				X	
	<p>15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.</p>		X	X			X	
	<p>15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.</p>		X					X
	<p>15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.</p>		X	X			X	
	<p>15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la comptabilité.</p>		X	X		X	X	
 <p>16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.</p>					X	X		
	<p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.</p>				X	X		
	<p>16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.</p>	X					X	
	<p>16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.</p>	X				X	X	
 <p>17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés.</p>			X			X		
	<p>17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.</p>			X		X		



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie
Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par Invivo Group et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 30/06/2023 publiée dans le rapport de gestion de Invivo Group, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient à Invivo Group d'établir et publier la DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée sous la coordination de la directrice RSE en charge du reporting pour Invivo Group conformément aux outils de reporting de la société, ci-après nommés « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société.

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3^o du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé ou précisait les restrictions prises en compte dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales, environnementales et sociétales ;
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;
 - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;



- ✓ Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications ;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission ;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les « procédures de reporting » au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel ;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, ont la charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes ;
- ✓ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives ¹ que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
 - Sélectionné un échantillon d'entités² contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices ;
 - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
 - Les échantillons sélectionnés représentent des taux de couverture de 19% à 94% pour les données Environnementales, de 40 % à 72% pour les données sociales et de 44% à 100% données sociétales.

¹ **Information Environnementales** : sur périmètre tel que précisé dans la DPEF : Emissions de GES scopes 1 et 2. Part des déchets valorisés. Consommation d'eau. Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif.

Informations Sociétales : sur périmètre tel que précisé dans la DPEF : Taux de CA achat couvert par l'évaluation RSE par rapport au CA achat global. Taux de fournisseurs ayant fait l'objet d'une évaluation RSE. Nombre d'agriculteurs engagés en démarche filière durable Semons du Sens. Tonnage de matière première agricole issue de production durable. Volume de vin acheté issu de production durable

Informations sociales : périmètre groupe tel que précisé dans la DPEF : Taux de fréquence et taux de gravité des accidents de travail. Part des collaborateurs éligibles au télétravail. Parts des collaborateurs ayant un handicap. Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation. Nombre d'heures de formation par collaborateur formé

Informations qualitatives suivantes : Plan Climat (méthode, gouvernance plan de sobriété énergétique les salariés impliqués au quotidien – Soufflet transports agir pour réduire l'empreinte carbone) ; Plan ressources eau (plan de sobriété hydrique de Malteries Soufflet – consommations réduites en malterie avec Opti-Multisteeep) ; Plan ressources déchets (site de Fürst diminution et valorisation des déchets - Malteries Soufflet engage un vaste plan de formation – usine de Colombelles des farines de rinçage valorisées en alimentation animale) ; Plan ressources biodiversité (démarche Semons du Sens - Cordier la biodiversité promue à Cubzac-les-Ponts) ; offres à impact positif (méthode, gouvernance et documentation - offre Climcare première gamme bas carbone) ; Nos collaborateurs (sécurité – favoriser et promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – formations équité et praticité - académie Episens - handicap ; Parties prenantes (achats responsables – InVivo fournisseurs de la coupe du monde de rugby – nouveau partenariat avec l'Inrae)

² Test de détails réalisés sur des entités implantées en France, les entités choisies varient en fonction du périmètre de l'information et représentent les entités les plus contributrices de chaque indicateur.



Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction ;

- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.
- ✓ Nos travaux ont été conduits par un vérificateur entre le 6 septembre 2023 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ deux semaines. Nous avons conduit une quinzaine d'entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons les observations suivantes :

- ✓ Nous avons constaté, comme mentionné dans le tableau présentant les indicateurs extra-financiers, des différences de périmètre en fonction des indicateurs
- ✓ Le périmètre de reporting de la DPEF ne couvre pas encore la totalité du périmètre consolidé, il convient de poursuivre l'effort de couverture à l'ensemble du périmètre

Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies ;

A Courbevoie, le 17/10/2023

Pour Bureau Veritas Exploitation

Laurent Mallet
Directeur Général Adjoint



LA VICTOIRE, ÇA SE CULTIVE.

Retrouvez-nous sur notre site internet
et nos réseaux sociaux :
www.invivo-group.com

